


22101528628



A mon vieil ami, G. Montorgueil

Bien affectueusement,

[illegible]

Une Allemande

à la Cour de France

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

MÉDECINE HISTORIQUE

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 vol.

Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 vol.

Les Morts mystérieuses de l'Histoire, 2 vol.

Légendes et Curiosités de l'Histoire, 3 vol. (*A suivre.*)

Mœurs intimes du passé, 4 vol. (*A suivre.*)

Fous couronnés. (*A suivre.*)

Folie d'Empereur (Guillaume II).

Balzac ignoré.

Marat inconnu.

Napoléon jugé par un Anglais.

Poisons et Sortilèges, 2 vol. (En collaboration avec le Dr L. Nass).

La Névrose révolutionnaire. (En collaboration avec le Dr L. Nass).

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Remèdes d'autrefois, 2 vol.

Remèdes de bonne femme. (En collaboration avec le Dr J. Barraud.)

Gayetez d'Esculape. (En collaboration avec le Dr Witkowski.)

Les Curiosités de la médecine. (*Épuisé.*)

DOCTEUR CABANÈS

Une Allemande

à la Cour de France

LA PRINCESSE PALATINE

LES PETITS TALENTS DU GRAND FRÉDÉRIC

UN MÉDECIN PRUSSIEN, ESPION

DANS LES SALONS ROMANTIQUES

Ouvrage orné de 85 gravures, hors texte ou dans le texte.

PARIS

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

22, RUE HUYGHENS, 22

1916


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LA PRINCESSE PALATINE



La Princesse Palatine.

(Collection de l'auteur.)

Il s'agit, disons-le sans plus tarder, de la princesse Élisabeth-Charlotte, plus connue sous le nom de La Palatine, fille de l'Électeur Palatin que la paix de Westphalie avait rétabli dans ses États.

Le personnage s'est surtout révélé dans les très nombreuses correspondances que cette épistolière infatigable a semées aux quatre vents et dans lesquelles on retrouve la chronique presque quotidienne des événements qui se déroulaient à Versailles, « de bonnes peintures naïves, un peu hautes en couleur et un peu grosses de traits,

chargées et grimaçantes[1] » souvent, mais parfois ressemblantes.

Jamais femme n'a autant écrit que cette princesse allemande[2], transplantée dans la Cour la plus policée de l'Europe et qui, toute soumise qu'elle parût être aux règles et aux devoirs de sa nouvelle position, ne voulut jamais se plier aux goûts et aux usages français, conservant sa grossièreté native, qui tant contrastait avec les élégances et la politesse du milieu où elle se trouvait dépaysée.

Nous ne saurions nous flatter d'avoir dépouillé toutes les lettres de celle qu'on a proposée d'appeler le Gui Patin ou le Tallemant des Réaux de la fin du dix-septième siècle et des premières années du dix-huitième.

Outre sa tante Sophie de Hanovre, à qui elle écrivait tous les jeudis et dimanches, et son ancienne et très chère institutrice, Mme de Harling, Madame avait pour habituels correspondants le prince de Brunswick et ses frères et sœurs d'un second lit. Elle écrivait régulièrement à sa fille, la duchesse de Lorraine; à la reine de Prusse, sa

1. Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. IX.

2. Le baron Feuillet de Conches assure avoir vu, en 1845, dans la seule famille du comte de Degenfeld-Schönberg, douze volumes de lettres autographes de la Palatine. (*Causeries d'un Curieux*, II, 575, note 1.)

cousine Sophie-Charlotte; à la duchesse de Modène, fille d'un frère de son oncle, le duc de Hanovre; aux deux filles du premier lit de Monsieur.

La reine d'Espagne et la reine de Sardaigne; sa dame d'honneur et amie, la comtesse de Beuvron, dont on l'avait violemment séparée; la maréchale de Clérembault, qu'on lui avait également enlevée; sa tante, l'abbesse de Maubuisson, recevaient aussi de ses lettres. Enfin, la princesse Palatine correspondait avec des philosophes et des savants, tels que Leibniz, l'évêque Daniel Huet [1], etc., etc.

Présentons-la d'abord dans son cadre, la plume sur l'oreille, au moment où elle s'apprête à conter de ces commérages qu'elle savait plaire si fort à qui elle les destinait.

Tout le temps qu'elle ne passait pas avec le roi, à la chasse ou au spectacle, la noble dame l'employait à écrire, à ses parents d'Allemagne, de longues épîtres, où, à l'exception de son royal beau-frère, pour qui elle professait une affection sincère, nul n'était à l'abri de ses critiques.

De son aveu, elle se mettait à son bureau dès son lever et elle commençait aussitôt son griffonnage, qu'elle n'interrompait qu'à l'heure des

1. V. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1878, 266.

repas. Avant et après le souper, seule ou en compagnie, dans son cabinet ou dans son salon, au bruit des conversations particulières et des exclamations que poussaient les joueurs d'hombre ou de lansquenet, inlassablement elle écrivait.

Souvent nous relevons des réflexions comme celle-ci : « Je m'arrête, j'ai encore cinq lettres à écrire ce soir... Je viens d'écrire à ma tante une lettre de vingt feuillets. » De tous ses confidents la tante Sophie, qui l'avait élevée, était la personne avec laquelle la Palatine entretenait le commerce le plus suivi [1].

Elle lui écrivait deux fois par semaine, souvent de très longues lettres, de véritables volumes [2], où elle lui narrait tout ce qu'elle voyait, entendait ou recueillait autour d'elle. Comme la bonne

1. Sur la tante Sophie, cf. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1882 : « Une Princesse allemande au dix-septième siècle ». La duchesse Sophie naquit à la Haye le 14 octobre 1630, de Frédéric V, comte palatin du Rhin, et d'Élisabeth, fille de Jacques Ier d'Angleterre. Après la perte de leurs Etats, ses parents s'étaient réfugiés en Hollande, où ils eurent tant d'enfants qu'ils ne savaient plus quels noms leur donner; au douzième, qui était une fille, ils prirent le parti de tirer au sort, et c'est ainsi que la future duchesse de Hanovre s'appela *Sophie*. L'une de ses sœurs, *Élisabeth*, devint une grande savante ; elle correspondait régulièrement avec Descartes.

2. « Madame veut avoir des volumes entiers, comme du reste elle m'en écrit elle-même. » Fragment de lettre de la duchesse Sophie, du 24 novembre 1697.

tante ne dédaignait pas les propos salés, sa nièce ne se faisait pas faute de lui en fournir. Elle lui parlait, on peut dire, à cœur ouvert, ne se contraignant nullement devant elle, et quand elle donnait libre cours à sa verve, Rabelais, voire Pétrone, ne l'eussent désavouée pour leur disciple.

Elle ne se mit à écrire régulièrement à sa tante qu'à partir de l'époque où elle commença d'éprouver quelques tribulations, soit de la part des favoris de Monsieur, soit à la suite de désaccord avec son glorieux beau-frère. Humiliée dans sa fierté de femme et de princesse, elle chercha, dans cet intarissable bavardage, « un soulagement et comme une revanche [1] ».

Elle se livrait à cette besogne avec la fougue qu'elle apportait à tout ce qu'elle entreprenait. C'était, pour elle, comme un dérivatif à l'oisiveté qui lui pesait, à cette mélancolie qui, par instants, l'obsédait [2], et dont ne la guérirent pas toujours les distractions et les occupations qu'elle s'ingéniait à se créer. C'est l'ennui qui éveilla en elle ce furieux besoin de confidences prolixes, et

1. Henry Gauthier-Villars (*Grande Revue*, 25 juillet 1907).

2. Madame était « très journalière » : quand elle avait des accès de spleen, elle était « fâcheuse comme une punaise ». M. de Lescure, *les Maîtresses du Régent*, 69, note 1. Le Régent avait hérité de cette disposition d'esprit de sa mère. (Même ouvrage, 82 et *passim*.)

c'est son tempérament qui fit un écrivain de celle qui était si peu préparée à le devenir.

Quelqu'un [1] qui eut l'occasion de l'approcher nous la peint au naturel, dans ce croquis saisi sur le vif.

Après son lever, qui était toujours vers les neuf heures, elle s'installait à sa toilette; de là elle passait dans son cabinet [2], faisait une courte prière et se mettait à écrire jusqu'à l'heure de la messe. Au retour, elle continuait sa correspondance jusqu'au dîner, qui avait lieu à midi.

Le soir, sur le coup de neuf heures, entrait-on dans son cabinet, on la trouvait assise à une grande table, entourée de papiers. A côté, on jouait.

Madame regardait jouer, conseillant les joueurs, ou s'entretenant avec eux.

Parfois la princesse s'endormait et, l'instant d'après, se réveillait en sursaut et continuait à écrire. Il est tel passage d'une de ses missives, où la princesse avertit sa correspondante qu'elle pose la plume pour s'endormir; peu après, elle lui annonce qu'elle la reprend.

1. Le baron de Pöllnitz (*Mémoires*).

2. Ce que le narrateur ne dit pas, et que la princesse ne rougit pas de nous apprendre, c'est qu'aussitôt levée, elle allait « où vous pouvez deviner ». Lettre de Fontainebleau, du 20 septembre 1714.



Le Jeu d'Hombre, aux dix-septième et dix-huitième siècles.

(D'après un frontispice de Bonnart, placé en tête d'un ouvrage sur *le Jeu de l'Hombre*, publié en 1709.)

On ne m'a jamais grondée pour dormir à l'église, confesse-t-elle ; je m'y suis donc si fort habituée, que je ne puis m'en défendre; le matin, je n'y dors pas, mais le soir, après dîner, il m'est impossible d'y rester éveillée. Je ne dors pas à la Comédie, mais très souvent à l'Opéra. Je crois que le diable s'occupe assez peu si je dors ou non à l'église : le sommeil n'est pas un péché, mais le résultat de la faiblesse humaine.

« Dès que je suis assise, je m'endors ; en voilà pour une petite heure », dit-elle dans une autre lettre. Elle s'endormait non seulement au théâtre, « en écoutant les vieux opéras de Lulli », mais pendant le sermon, « où l'ennui et le ton du prédicateur vous endorment complètement [1] », et durant lequel elle n'entendit pas, certain jour, « deux grands coups de tonnerre » qui ébranlèrent l'église. Le plus grave, c'est qu'elle s'endormait aux côtés du Roi, qui était obligé de la pincer pour interrompre ses ronflements — car elle n'avait pas le sommeil silencieux.

Quant à la particularité du jeu, que nous avons

1. « Je n'aime pas du tout entendre prêcher, écrit-elle à une amie, j'en ai bien vite assez... L'on ne vous dit rien que l'on ne sache depuis longtemps, et je m'endors de suite... Je dois avouer à ma honte que je ne trouve rien de plus ennuyeux que d'entendre prêcher, je m'endors de suite ; un sermon pour me faire dormir, c'est plus sûr que l'opium (*sic*) ! » Il n'y avait guère que Massillon pour qui elle faisait exception ; elle trouvait que l'illustre prédicateur prêchait « admirablement bien ».

signalée plus haut, elle est confirmée par maints témoignages. Madame mande à sa tante que le duc d'Orléans, son époux, est là, dans son cabinet, avec dix ou douze de ses commensaux, qui jouent à la bassette; « toutes ces personnes, ajoute notre commère, crient en même temps tellement haut, que le bruit égale celui qu'ont fait les chiens de chasse avec lesquels j'ai forcé un lièvre aujourd'hui, en compagnie du Roi. »

Ce tintamarre ne la troublait en aucune manière; pas plus que ne l'arrêtaient les chansons qu'on fredonnait à ses oreilles, car derrière elle et autour d'elle on chantait, et quels couplets de corps de garde! Cela se passait dans le palais même, non loin du Roi, non loin de la grave, de l'austère Mme de Maintenon, qui n'aurait sans doute pas supporté cette inconvenance, si elle en eût eu connaissance[1].

Plus tolérante sur ce chapitre, Madame prenait plaisir à ouïr ces grossièretés, et elle s'empressait d'insérer dans sa lettre les paroles de la chanson, qui se chantait sur l'air d'un hymne latin, alors en usage dans les églises de Paris. Loin de s'en

1. Le grand Roi se montrait moins sévère que la favorite; il arriva parfois que Mlle d'Aumale, la protégée de Mme de Maintenon, chanta en sa présence des airs bachiques, sans qu'il s'en offensât (*Souvenirs sur Mme de Maintenon:* Mémoires et Lettres inédites de Mlle d'Aumale, avec Introduction par le Comte d'Haussonville, LXIII-LXIV. Paris, C. Lévy, s. d.).

offenser, elle s'en montrait ravie, et ne cherchait pas à dissimuler la satisfaction qu'elle en éprouvait.

Un des rares biographes de la Palatine qui aient eu entre les mains les originaux de sa correspondance, fait observer que « la première page est toujours très bien écrite, en bon allemand du dix-septième siècle, avec quelques provincialismes du Palatinat; mais, dès la seconde, l'écriture devient plus grande, plus virile en quelque sorte, et Madame continue ainsi à remplir ses vingt ou vingt-quatre pages, tout cela sur du beau papier de Hollande à tranche dorée... » Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il est des endroits où les caractères sont brouillés, « comme si la manche de l'écrivain avait traîné sur le papier et y avait effacé l'écriture[1] ». En réalité, ces taches avaient une autre origine : c'était le chien favori de la princesse qui effaçait ce qu'écrivait sa maîtresse, quand il lui en prenait fantaisie, et elle lui passait cette familiarité, parce qu'elle aimait bien les bêtes.

La Palatine raffolait de ces « bonnes gens-là », comme elle appelle les chiens : « on ne peut que les aimer, car il n'y a chez eux aucune fausseté; leur amitié est sûre, sincère et fidèle... » Elle écrira un autre jour : « Les chiens sont les gens (les) meilleurs que j'ai trouvés en France... » Son

1. *Revue Bleue*, 18 juillet 1896.

cabinet était tout parfumé de leur odeur ; elle n'en avait pas moins de sept autour d'elle.

Madame s'est dépeinte retirée dans sa chambre, à Heidelberg, dans cette chambre « où l'on avait si bon air », en compagnie d'une tortue favorite; car elle aima de bonne heure les animaux et se plut dans leur familiarité. Elle eut toujours autour d'elle un nombre indéfini de chats, qu'elle trouvait « les plus jolies bêtes du monde ».

Cette « zoophilie[1] », elle la tenait de sa mère, et aussi de sa grand'mère qui s'entourait de chiens et de guenons, qu'elle préférait, prétendait-on, à ses propres enfants. La Palatine n'avait pas moins de dix ou douze chiens ou chiennes d'appartement, qui avaient toujours leur place réservée dans son carrosse. Elle les faisait soigneusement peigner, bien qu'ils fussent généralement propres et n'eussent pas de puces[2].

Elle est vraiment attendrissante, quand elle parle de sa ménagerie ; car, outre les chiens, elle avait aussi un... perroquet. Ce brave perroquet jacassait « d'une manière inouïe ». Un jour, elle

1. Contrairement à la Palatine, Mme de Maintenon n'était pas zoophile. Le marquis de Villette lui offrit un jour de lui donner des oiseaux rares : « Je n'aime aucune bête, lui répondit-elle, mais j'aime fort les enfants. » Sur quoi, le marquis lui donna un petit Maure, qu'elle fit élever et instruire.

2. Lettre du 9 mars 1698.

avait laissé l'oiseau dans sa chambre, en compagnie de ses chiens. La chienne, qui s'appelait Mionne, aboya après lui. Le perroquet dit : « Donne la patte ! » Étonnement de Mionne, en entendant l'oiseau parler. Elle cessa d'aboyer, le regardant attentivement. Le perroquet continuant à parler, Mionne, effrayée comme un être humain, se sauva et vint se blottir sous un canapé, et le perroquet de rire à gorge déployée. « Allez nier après cela que les bêtes ne sont pas intelligentes, qu'elles ne sont que des machines, ainsi que Descartes a voulu le faire croire. »

Je me réjouirais fort, ajoute la grosse Allemande, de retrouver dans l'autre monde non seulement parents et amis, mais encore toutes mes petites bêtes ; mais je serais bien attrapée, si cela signifiait que mon âme est aussi mortelle que la leur, et que tous ensemble nous rentrerons dans le néant.

Si l'auteur de cet idyllique récit s'en fût tenue à d'aussi innocentes relations, nul doute qu'elle n'aurait jamais eu à souffrir des rigueurs de la censure, mais elle entendait conserver son franc-parler à l'égard des puissants comme des humbles.

On arrêtait ses lettres à la poste, afin de prendre connaissance de leur contenu ; on les recachetait plus ou moins grossièrement, après avoir pris

soin de les faire traduire, et on les remettait en circulation.

On n'avait pas été sans remarquer que la Princesse n'était pas plus réservée sur les affaires générales du royaume que sur les particuliers. L'abbé Dubois fut informé, par ses agents, que des particularités assez secrètes de la Cour de France étaient connues en Allemagne et ne pouvaient l'être que par le canal de Madame. Le ministre crut devoir en aviser le Régent, afin qu'il fît des représentations à sa mère. Celle-ci jeta les hauts cris, s'efforçant de faire croire à tout le monde qu'on la calomniait, que Dubois voulait la brouiller avec son fils. Madame dépassa, en cette circonstance, tout ce qu'une femme peut se permettre dans les plus forts emportements, se livrant à une violence de langage qui n'était ni de son rang ni de son sexe[1].

Toute princesse du sang qu'elle fût, elle dut se soumettre aux ordres venus de haut. Elle prit, dès lors, le parti de faire remettre directement, par voie d'émissaires sûrs, ses lettres à leurs destinataires, grâce à quoi elle put conserver l'indépendance de son jugement, la rude franchise de ses appréciations.

Elle se vantait de n'épargner rien ni personne,

1. Comte de Seilhac, *l'Abbé Dubois, premier ministre de Louis XV* (Paris, 1862), t . 153.



L'abbé Dubois, Premier ministre sous la Régence.

(Collection de l'auteur.)

pas même l'être qui lui était le plus cher, c'est-à-dire elle-même. Il convient de faire la part des racontars, qu'elle acceptait de toutes les sources, dont quelques-unes fort suspectes, et qu'elle ne prenait pas la peine de toujours contrôler; néanmoins, ses Mémoires apportent à l'histoire une contribution qui est loin d'être négligeable. Elle semble avoir pris pour devise cette phrase, maintes fois citée comme la synthèse de son caractère : « Je suis très franche et très naturelle et je dis tout ce que j'ai sur le cœur. »

Elle n'aimait pas sa patrie d'adoption et elle ne se gênait guère pour le proclamer en toute occasion; jusqu'à la fin, elle garda ses goûts, ses idées et surtout les préjugés de son pays natal; elle ne comprit jamais rien ou ne voulut jamais rien comprendre au caractère, au génie de notre nation; tout lui déplaisait de ce qui était français. Mais, pour pénétrer sa psychologie, il est nécessaire de remonter à son enfance, de faire connaître l'éducation qu'elle avait reçue, dans le plus bizarre milieu qui se puisse imaginer.

Le père d'Élisabeth-Charlotte était l'Électeur Charles-Louis, Palatin du Rhin, Électeur du Saint-Empire, dont la vie domestique fut passablement troublée. Sa sœur, Sophie de Hanovre, nous a fait connaître cet intérieur. L'Électrice

Charlotte jouait des griffes, tapait, mordait, allait jusqu'à grimper sur des échelles, pour atteindre les amies de son mari; celui-ci, patient et débonnaire, s'appliqua en vain à adoucir l'humeur de sa courroucée moitié. Il l'avait « mitonnée sept années de suite sans avoir pu en venir à bout ».

D'une intelligence médiocre, Charles-Louis n'était guère prodigue, alors que sa femme était très dépensière. Il avait trop connu la misère dans sa jeunesse, pour ne pas se montrer parcimonieux; mais la parcimonie, appliquée à l'administration d'un État, n'est-elle pas une qualité?

De temps à autre, il demandait les états de situation et rayait impitoyablement tout fonctionnaire inutile; d'autres fois, il allait s'assurer, par lui-même, que les employés se rendaient à leurs occupations, les gourmandant fort quand il les prenait en défaut, ce qui était bien, mais se gardant de les encourager quand ils étaient exacts, ce qui était moins juste.

Un de ses pages tenait registre de ses moindres dépenses. On relève, sur ce singulier carnet, des notes comme les suivantes: *tant* à des gens qui ont montré des ours; *tant* à une femme qui a mis au monde trois jumeaux; *tant* à un valet qui a redressé et démêlé la perruque de Monseigneur! A quels autres détails de ménage ne sommes-



Charles-Louis, comte Palatin du Rhin, Électeur du Saint-Empire romain, duc de Bavière, etc.

(Gravure de Moncornet.)

nous pas initiés par l'indiscret registre? Nous apprenons que l'Électeur a payé 8 kreutzers un raccommodage de bottes : or, un kreutzer valait alors 4 centimes! Toutes les provisions étaient soigneusement classées et conservées en lieu sûr. Charles-Louis avait fait dresser un inventaire minutieux de sa cave et veillait à ce qu'aucun gaspillage ne se produisît à l'office.

Il avait la manie de tout réglementer, de multiplier arrêtés et instructions à son peuple. Il tint à composer le règlement d'un Institut de filles nobles, sorte de *Maison de Saint-Cyr*, dans le but de réagir contre la coquetterie et la frivolité qui s'étaient introduites dans le Palatinat, à l'instar de Paris et de Versailles.

L'entrée de cette maison était interdite à tout homme ou femme de nationalité française : ce sont, disait le prince, dans des statuts élaborés de sa main, « pour la plupart, des *ribauds*, des *goinfres*, des *coquets* (les mots en italique sont dans leur langue originale), qui ne s'entretiennent avec les femmes que de *coquetterie*, de *goinfrerie* ou de *fadaises* et ne cherchent qu'à nouer des intrigues... Les mêmes précautions seront applicables aux Allemands qui ont les mêmes goûts et qui veulent singer les Français ».

Charles-Louis avait imposé le célibat aux candidates; il se relâcha plus tard de cette rigueur,

mais il ne revint pas sur l'exclusion prononcée contre les Français.

Disons, à son éloge, qu'il fut un apôtre de la tolérance ; il éleva un temple, le *Temple de la Concorde*, où les différentes religions de l'Empire devaient tour à tour célébrer leur culte et le célébrèrent, en effet, durant son règne ; malheureusement, comme le note son biographe[1], cette création ne subsista point ; elle n'était pas mûre pour l'époque.

L'Électeur Charles-Louis[2] avait épousé, le 12 février 1650, la princesse Charlotte de Hesse, fille du landgrave Guillaume V et d'Élisabeth-Amélie. Comme nous l'avons dit, l'union ne fut pas heureuse. Les historiens du Palatinat en rejettent la faute sur l'Électrice, d'un caractère fantasque et hautain, amazone passionnée et se livrant à ce dernier exercice « même pendant ses grossesses » : Madame (la Palatine) hérita de ces goûts masculins.

L'Électrice, il est vrai, avait d'autres reproches à faire à son époux, notamment ses nombreuses

1. Guillaume Depping (*Revue germanique et française*, t. XXXII, 1865, 309).

2. Le portrait de Charles-Louis, père de la Palatine, que nous donnons, existe au musée du Louvre, peint par Van Dyck ; il y est représenté aux côtés de son frère Rupert.



Le duc de Bavière et son frère, par Van Dyck.

(*Musée du Louvre.*)

infidélités, et jusqu'à une passion assez équivoque à l'égard de sa propre sœur, Sophie de Hanovre [1].

Le ménage donnait à son entourage le spectacle de ses querelles et de ses raccommodements; ces luttes intestines finissaient toujours par des privautés, dont le public, admis à les contempler, ne songeait plus à se scandaliser.

Tout marcha, néanmoins, à peu près bien jusqu'au jour où l'Électeur s'avisa de s'amouracher d'une des dames d'honneur de l'Électrice, une séduisante blonde, qui le mena très adroitement jusqu'au mariage. L'Électrice fut répudiée et Louise de Degenfeld, la nouvelle favorite, prit sa place dans le lit électoral : c'était la bigamie ouverte; affichée, puisqu'aucune sentence de divorce n'était intervenue.

La seconde épouse fut loin d'être stérile : elle ne donna pas moins de quatorze enfants à son conjoint; le quatorzième lui coûta la vie. Liselotte — ainsi nommait-on dans l'intimité Élisabeth-Charlotte — provenait du premier et légitime mariage. Turbulente et bien portante, elle ne subit jamais de contrainte, livrée à ses instincts, ne s'embarrassant d'aucune entrave. Sa première gouvernante, une dame d'âge respectable, lui ayant voulu donner le fouet, elle se débattit si

1. *Revue germanique et française*, 1er octobre 1864, *loc. cit.*

bien, lui donna avec ses jeunes pieds tant de coups dans son vieux ventre, que la pauvre vieille tomba de son long avec l'enfant et faillit se tuer. On dut donner à l'indisciplinable gamine une autre gouvernante, qui paraît l'avoir mieux comprise et surtout mieux dirigée. Bientôt après, sa tante Sophie la prenait avec elle et s'apprêtaità veiller sur sa nièce avec une sollicitude quasi maternelle.

Lorsque la duchesse Sophie avait demandé à son frère de lui confier sa fille, qui se trouvait dans une position fausse entre une mère presque répudiée et la rivale qui l'avait remplacée, Élisabeth-Charlotte était âgée de sept ans.

Quand l'enfant arriva, elle produisit la plus favorable impression. Elle savait déjà lire et écrire l'allemand, connaissait ses prières et son catéchisme, « chose très nécessaire », estimait sa tante. A part une grimacerie, qui devait être quelque tic facial, rien ne rappelait sa mère ; elle montrait autant d'esprit « qu'une personne de vingt ans en pouvait avoir », mais sa gouvernante devait toujours rester à ses côtés pour la préserver d'un accident.

Un matin, tandis qu'elle dormait encore, on entra brusquement dans la chambre de la tante. Elle crut entendre qu'on parlait d'une chute de sa nièce adorée; aussitôt elle s'imagine que Liselotte

s'est cassé le cou. « Je tremblai, déclare-t-elle, plus d'une heure de suite, sans pouvoir me remettre. » Pour cette fois, c'était une fausse alerte ; mais à peine s'en était-elle remise, qu'on venait lui annoncer que l'enfant, qu'on était en train de coiffer et qui s'amusait à jouer avec les épingles qu'on mettait dans ses cheveux, en avait, par mégarde, avalé une, qui lui était restée dans la gorge. Sans hésiter, la bonne tante plongea sa main dans le gosier de l'enfant et en retira le malencontreux corps étranger, déjà tout tordu. Cette fois, on menaça du fouet « la petite dame », si elle s'avisait encore d'introduire des épingles dans sa bouche, et la leçon lui fut profitable [1].

Un moment, on avait craint pour Liselotte les *petites véroles* (sic) ; mais, Dieu merci, constate sa tante avec satisfaction, « elle mange et boit bien, quoique la poudre de Mme Kent [2] a poussé beaucoup de chaleurs sur son corps et visage, ce qui la rendra plutôt saine, à ce que le médecin dit [3] ». Ailleurs, elle nous apprend qu'elle est

1. Lettre du 17 août 1660 (*Revue hist.*, LVI, 1er fascicule).

2. Madame resta fidèle à la poudre de la comtesse de Kent ; en 1693, ayant cette fois pour de bon la variole, elle entendit se traiter à sa façon, les fenêtres toujours ouvertes et prenant beaucoup de poudre de Kent.

3. *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit ihren Bruder dem Kurfürsten Karl-Ludwig von der Pfalz und des Lekteren mit Seiner*

« fort robuste en voyage, mange fort bien et dort en carrosse pour degestion (digestion) ».

Un des compagnons habituels de jeux d'Élisabeth-Charlotte était le prince d'Orange, qui fut célèbre sous le nom de Guillaume III. Elle rappellera plus tard à sa tante qu'elle mettait tant d'ardeur à jouer avec son petit camarade, qu'il lui arrivait... mais nous préférons passer la plume à l'intéressée :

Quand, à La Haye, je jouais avec lui et que, sauf votre respect, je faisais dans ma chemise (*in mein hemdt schiss*), je ne pensais pas alors qu'un jour il ferait si grande figure.

On voit poindre ici ces goûts scatologiques qui se développeront par la suite.

De bonne heure, aussi, s'était manifestée la curiosité de Liselotte pour des actes dont, pour naturels qu'ils soient, a coutume de s'offenser une pudeur de femme et, plus encore, celle d'une petite fille.

Le 28 mai 1660, Sophie de Hanovre accouchait d'un fils, le prince Georges-Louis, celui qui devint roi d'Angleterre et l'époux de l'infortunée Sophie-Dorothée. Liselotte, qui avait tout juste huit ans à cette date, se mit à plat ventre devant

Schwägerin, der Pfalzgräfen, Anne Herausgegeben von Eduard Bodeman ; Leipzig, 1885, 31.

la porte où sa tante accouchait, afin de voir ce qui se passait et d'entendre ce qui se disait. Espièglerie d'enfant, nous l'accordons, mais curiosité singulièrement déplacée à un âge aussi tendre.

A onze ans, Élisabeth-Charlotte dut se séparer de la tante-gâteau qui lui avait tenu lieu de mère. On la pourvut d'une nouvelle gouvernante, chargée de la dresser aux belles manières, et de lui apprendre la langue des cours et des gens de bon ton, c'est-à-dire le français. Voici, entre parenthèses, comment s'y prenait l'institutrice pour parvenir à ce but.

« Tout songe, tout mensonge », enseignait-elle à l'enfant; mais faites vos ordures dans votre lit, vous les trouverez sans faute. » Liselotte n'avait eu garde de perdre la leçon. Pour faire répéter à sa gouvernante cette phrase qui lui plaisait tant : « Ma chère Madame de Terlon, lui disait-elle, expliquez-moi donc ce rêve : il est extraordinaire. »

Des quatre années qu'elle vécut auprès de la tante Sophie, Liselotte garda le meilleur souvenir; mais cet heureux temps fut vite passé. L'enfant grandissait, on parla bientôt de mariage.

L'union projetée entre la princesse électorale et le frère de Louis XIV ne pouvait avoir lieu sans la conversion préalable de la princesse.

L'abjuration eut lieu à Metz. Liselotte s'y soumit sans la moindre conviction[1]; mais elle avait pris vite son parti, sachant que toute résistance aux ordres paternels était impossible. Madame vint en France malgré elle; elle se sacrifia, dans cette circonstance, à sa patrie et à sa famille.

Le programme de cette comédie avait été arrêté d'avance entre son père et la belle-sœur de ce dernier, Anne de Gonzague. Étant connue la prédilection de la jeune épouse pour les Allemands, il était aisé de prévoir ce qui adviendrait d'une union aussi mal assortie.

Être mariée en Allemagne, pouvoir vivre en Allemagne! Liselotte en avait témoigné de bonne heure le désir; il s'en fallut de peu qu'elle vît réaliser son vœu.

Le prince héréditaire de Bade-Durlach s'était mis sur les rangs, et le père du prétendant, le margrave Frédéric, était venu en personne demander, pour son fils, à l'Électeur Charles-Louis, la main de sa fille; mais, en même temps, il avait cru devoir, par convenance, aller trouver à Cassel la femme de l'Électeur, qui s'était retirée auprès de ses parents, après que son mari l'avait renvoyée. Il revenait d'effectuer sa visite, lors-

1. Madame, au fond du cœur, était restée protestante. Sur ses sentiments religieux, voir l'étude d'Ernest Jaeglé (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1879).

qu'il fut brusquement assailli par les troupes du duc de Lorraine, qui avaient envahi le Palatinat et avaient enlevé tous les chevaux dans un village. Les paysans, s'imaginant que cette capture avait été faite au profit du margrave, se rassemblèrent et, armés de gourdins, assommèrent le vieux margrave et ses gens. Celui-ci, furieux, rompit le mariage de son fils, persuadé que c'était une affaire concertée d'avance entre le duc et l'Électeur, qui, pensait-il, avait voulu punir le margrave de la démarche qu'il avait tentée auprès d'une femme qui lui était devenue odieuse.



Anne de Gonzague
Première princesse Palatine
(1616-1684).

Le sort de Liselotte était désormais fixé : il était écrit qu'elle irait en France, qu'elle deviendrait la compagne de l'homme le moins apte à la comprendre, le moins capable d'assurer son bonheur.

Si S. G. l'Électeur m'avait aimée, laisse-t-elle échapper dans une de ses lettres à sa tante, il ne m'aurait pas envoyée au loin... Je n'en avais aucune envie et je prévoyais ce qui arriverait, mais c'était ma destinée et on n'y échappe pas... Si j'avais été mariée en Allemagne et que j'eusse été malheureuse en ménage, j'aurais pu au moins être auprès de vous et trouver là des consolations; je me serais peu souciée du reste.

Dans une autre épître, elle se montre plus expansive.

J'avoue que j'aurais mieux aimé épouser un prince régnant d'Allemagne que feu Monsieur; en ce temps-là, je ne savais pas à quel excès on pousse ici l'esclavage, ce que j'ai appris dans la suite... Ils (les Français) ne devraient, d'ailleurs, prendre aucune autre nation que la leur; celle-là seule peut s'accoutumer à la vie folle qu'on mène ici.

Lorsqu'elle arriva en France, pour devenir la compagne de Monsieur, Élisabeth-Charlotte avait amené avec elle tout un personnel allemand, dont elle ne se sépara qu'à regret. Un usage, fondé sur la politique et la tradition, interdisait aux princesses étrangères mariées en France de conserver auprès d'elles leurs compatriotes; ainsi en avait-on agi avec la reine Marie-Thérèse, qui dut renvoyer tout son entourage espagnol.

Pour Madame, on y mit moins d'empressement.

Jamais on ne vit à la cour de France autant d'Allemands qu'à la fin du grand siècle, lorsque le Palatinat eut donné une belle-sœur à Louis XIV. Électeurs et landgraves, margraves et rhingraves se pressaient dans les antichambres de Versailles. C'est avec une pointe d'orgueil que la Palatine s'écriera : « J'ai en ce moment dans ma chambre six princes, quatre comtes et plusieurs gentilshommes... en tout vingt et un Allemands. » Un autre jour, elle déclarera qu'un « brave et honnête Allemand vaut mieux que tous les Anglais mis ensemble ».

Quand elle ne parle pas en allemand avec sa dame d'honneur allemande, elle lit la Bible en allemand, et quand elle est plongée dans ses rêveries, elle soupire après son cher Heidelberg.

Elle ne s'en cache nullement, du reste ; elle regarde comme un grand éloge (*sic*), qu'on dise d'elle qu'elle a le cœur allemand et qu'elle aime sa patrie par-dessus tout. *Deutchsland über alles !*

Je n'ai jamais eu, déclare-t-elle, les manières françaises et je n'ai jamais pu les prendre ; j'ai même toujours tenu à honneur d'être une Allemande et de conserver les manières allemandes, qui sont ici du goût de peu de gens.

Dans les différends entre les deux nations, elle

prenait ouvertement parti pour l'Allemagne. Lorsqu'en 1675, on apprit que Trèves était tombée aux mains des Allemands, elle dissimula ses sentiments devant qui lui annonçait la nouvelle, parce que c'était le Roi en personne; mais, dans sa correspondance, amplement elle se dédommagea.

Elle avait été si heureuse de la victoire remportée par ses parents et alliés, qu'elle avait, suivant son expression, sauté de joie. Voilà comment se comportait une princesse devenue Française par son mariage; voilà comment s'exprimait sur notre compte la seconde femme de Monsieur, frère du roi de France!

Rendons-lui pourtant justice : si elle protégeait et louait ses compatriotes, elle n'hésitait pas à condamner leurs ridicules, à souligner leurs défauts, leurs vices ou leur sottise. Elle les trouvait, pour la plupart, inconvenants, malappris, débauchés et à peu près tous ridicules.

Une duchesse de Hanovre appelait-elle Louis XIV Monsieur, le monarque, loin d'en paraître offensé, se contentait de sourire, mais quel terrible sourire! La Palatine en tremblait.

Parfois le Roi se heurtait, dans les antichambres de Versailles, à un personnage qui restait morfondu en sa présence; il s'informait et il se trouvait que c'était le propre neveu de Madame.

Elle n'avait pas lieu d'être plus fière de son oncle : c'était un pur benêt que le landgrave de Hesse-Rheinfelds.

Le landgrave, écrit-elle, parle toujours de son cocher, qui est de si bonne compagnie qu'il le fait coucher auprès de lui et qu'il veut le charger d'élever son fils cadet. Je lui ai dit très sérieusement qu'il devrait bien se garder de dire toutes ces bêtises, qui faisaient que tout le monde se moquait de lui.

Il a pris la chose fort mal; il a répondu qu'il voyait bien que je désirais qu'il s'en allât, puisque j'avais honte de mes parents. Je me fâchai et lui répliquai crûment que, lorsque mes parents parlaient de la sorte, j'avais sujet d'avoir honte pour eux.

Ailleurs, elle relève l'incartade du prince de Hesse qui, à la chapelle, durant l'office, s'obstine à rester debout, pendant que tout le monde s'agenouille, et que les gardes prennent au collet, parce qu'il refuse de se mettre à genoux.

Non moins singulier fut Christian-Louis, duc de Mecklembourg[1], qui, introduit devant le Roi, l'abordait familièrement par ces mots : « Sire, je vous trouve grandi, depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir. » A quoi le monarque ripos-

1. C'est lui qui devint le second époux de Mme de Châtillon, dont MM. Fromageot et Emile Magne nous ont, tour à tour, restitué la séduisante physionomie (Paris, 1910 et 1913).

tait : « Je ne crois pas être en âge de grandir. » (Il avait alors 35 ans.) Mais le duc répliquait : « Eh ! sire, vous avez bien bonne mine, tout le monde trouve que je vous ressemble, mais que j'ai meilleure mine que vous. » Le roi répondait en souriant : « Cela peut bien être. » Et l'entretien se terminait là-dessus, Christian-Louis ne trouvant plus rien à dire.

C'est le même personnage qui, contant un jour ses peines à Madame, s'attirait cette réplique de la Palatine : « Que voulez-vous que je dise à Votre Dilection ? Vous parlez le mieux du monde, mais vos actions ne répondent pas à vos discours, et toute votre conduite est pitoyable et vous fait moquer dans toute la France. »

Un autre niais, non moins niais, était le margrave d'Anspach, dont les bizarreries et les propos inconsidérés firent la joie des courtisans et de la famille royale. Une seule chose l'avait surpris et enchanté en France : c'était un chardonneret, qui était dans le cabinet du roi et qui sifflait des airs... Le souvenir de cet oiseau siffleur valut peut-être au palais de Versailles l'honneur d'une seconde visite du margrave.

Pour l'Électeur de Bavière, il préférait aux oiseaux musiciens les grisettes de Paris, ce qui était, au moins, une preuve de goût. Mais il aimait aussi les paysannes, et Madame nous assure qu'il laissa

de sa race dans les villages. Il revint bientôt aux grisettes, dont il raffolait au point que, lorsqu'il fut question de baptiser des avenues, il insista auprès de Sa Majesté pour qu'il y eût l'*allée des Grisettes* ; ce que le Roi, ajoute Madame avec une gravité comique, « ne jugea pas à propos ».

Passons sur deux figures de moindre importance, un prince d'Anhalt et un prince de Frise ; contentons-nous de ce croquis de l'implacable peintre auquel nous l'empruntons :

Ce sont les plus vilaines personnes que j'ai vues de ma vie. Le premier est sec comme un morceau de bois : il est tout mal bâti, il a une bouche affreuse et des dents toutes gâtées; il porte une grande perruque blanche toute crêpée; il a deux yeux rouges comme du feu, un visage tout marqué de la petite vérole et il est très maigre. L'autre, au contraire, est fort gros, la tête enfoncée dans les épaules, tout le visage plongé dans la graisse, le nez gros et plat. En somme, ils sont tous deux extrêmement laids.

Non moins déplaisant était le duc des Deux-Ponts.

Un bien triste sire, et, pour la figure comme pour les manières, l'être le plus désagréable que Dieu ait jamais fabriqué... Sa femme est contrefaite. C'est un couple de vilains êtres... Je me réjouis, poursuit Madame, de ce qu'ils n'aient pas d'enfants : ç'auraient été des fous, et

j'ai déjà assez de fous parmi mes parents d'Allemagne [1].

Nous pourrions relever encore ce que Madame dit du prince de Nassau et du prince de Birkenfeld, qui firent rire toute la galerie à leurs dépens par leur incurable sottise; des princes de Darmstadt et de Wolfenbüttel, qui trouvèrent le moyen de scandaliser par leurs débauches une Cour où l'on avait des trésors d'indulgence pour de pareils écarts. Passons aussi sur cette princesse qui se vantait d'être la cousine de Madame et qui menait la vie la plus désordonnée, et ne relevons que ce que celle-ci dit de la comtesse de Wurtemberg, qui mérite une place à part dans la collection. « Elle était en liaison avec un jeune Saxon, nommé Minquitz, qui lui a volé tous ses bijoux et qui s'est enfui avec; elle s'en est plainte et l'a envoyé chercher en Flandre. Il lui a écrit une lettre ouverte, où il maintenait que ce qu'il avait fait n'était pas le moins du monde un vol, car il dit qu'elle lui avait promis de lui faire un cadeau d'une boîte de la valeur de 50.000 francs, *comme dédommagement de ce qu'elle lui avait donné le mal français*. Comme il est certain que cela lui est

1. « D'après ce que j'apprends des princes et des seigneurs de l'Allemagne, écrit Madame le 15 décembre 1718, il paraît qu'ils sont tous aussi fous que s'ils sortaient des Petites-Maisons. J'en ai vraiment de la honte. »



Réception, a Fontaineb

On voit, au premier plan, et au milieu du tableau, er
la Princesse Palatine, Louis XIV; ce tableau de L
réplique s'en trou



N PRINCE ALLEMAND.

e gauche à droite, le Prince Électoral de Saxe,
Sylvestre est au *Musée historique de Versailles;* la
teau de Dresde.

arrivé deux fois, il a le droit d'être payé double. Ce cavalier a été relâché à la condition qu'il rendrait les bijoux, ce qu'il a fait, et elle a payé les frais. Aucune femme comme il ne faut ne la voit; il est impossible de mener une vie plus scandaleuse que la sienne. Elle est un objet de mépris et de dérision pour tout le monde. »

D'après Madame, les Allemands étaient autrefois plus vertueux, mais c'est en France qu'ils avaient été corrompus. « Ils ont reçu de la France toute sorte de déréglements, et surtout les *vices italiens*, qui sont effroyables à Paris. »

Si Madame disait vrai, la manie de l'imitation française aurait bouleversé, vers la fin du règne de Louis XIV, les têtes les plus saines de l'Empire germanique : ainsi, ce serait la faute de Vendôme, de Monsieur lui-même, si le prince de Wolfenbüttel s'était livré à d'infâmes violences.

Pourquoi le margrave de Dourlach avait-il un sérail? Parce que le comte de Clermont menait l'existence d'un pacha! Les meutes de quatre mille chiens, les écuries pour quinze cents chevaux, le luxe des équipages, de la table et de la toilette, la vogue des filles d'Opéra, les batailles acharnées sur un tapis vert, autant de modes françaises transportées sur l'autre rive du Rhin

par d'indignes Allemands, pervertis à Versailles et à Paris. Ce serait à croire que tous ces visiteurs, si enclins à l'imitation, n'avaient jamais vu jouer les comédies de Molière :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Mais ils se bornaient à reproduire nos vices et nos folies, comme s'il n'y avait eu, à cette époque, qu'une société dépravée, stupide ou bouffonne.

Les sots et les fous, les types de laideur et de ridicule, en réalité c'est parmi les compatriotes de Madame qu'on les rencontre. « On se piquait de copier le grand Roi dans ses faiblesses comme dans ses magnificences, et il n'était si mince Raugrave qui ne voulût avoir, avec son Marly, sa La Vallière ou sa Maintenon... Un prince allemand croyait imiter les galanteries et les élégances de la Cour de Versailles, en brutalisant sa femme, en installant à sa place quelque aventurière, et en s'enivrant du matin au soir[1]. »

Un des frères consanguins de Madame succomba aux excès de boisson auxquels il s'était livré ; il mourut à 32 ans. « S'il n'avait pas si fort aimé le vin, dit Madame, il eût été un parfait philo-

1. E.-J.-B. Rathery, *Une Princesse-allemande à la Cour de France*, Paris, 1854.



Louis XIV en Roi-Soleil.
(Costume de ballet de Cour ; d'après une estampe coloriée de la collection Hennin.)

sophe; mais il a payé bien cher cette mauvaise habitude; il ne pouvait rester sans boire, il s'est brûlé tout le corps. »

Qu'on lise avec attention les Mémoires sur les petites cours d'Allemagne, qu'on les mette en regard des lettres de Madame, on se convaincra que l'immoralité dont elle se plaint n'est particulière ni au siècle, ni à la Cour de Louis XIV ; ni à une classe sociale, ni à une forme de gouvernement.

Ses relations et ses jugements sont, d'ailleurs, trop entachés de partialité, pour qu'on les accepte autrement que sous bénéfice d'inventaire. En tout état de cause, on ne doit point perdre de vue que la Palatine est Allemande et a toujours conservé des sentiments allemands : ainsi s'expliquent, s'ils ne se justifient, certaines allégations, certains propos dont la malveillance trahit la patrie d'origine à laquelle la belle-sœur du grand Roi resta obstinément fidèle.

Nous la verrons aborder tous les sujets, voire les plus scabreux, pas plus ménagère d'indiscrétions sur les exigences de son propre tempérament, qu'elle n'est à court sur les aventures les plus scandaleuses, dont elle se fait, avec une joie non dissimulée, l'écho amplifié. Ce débordement d'outrages contre la Cour, « ce ramassis de gens faux, de diables qui la détestent », ressemble au délire d'une persécutée, qui devient à l'occasion

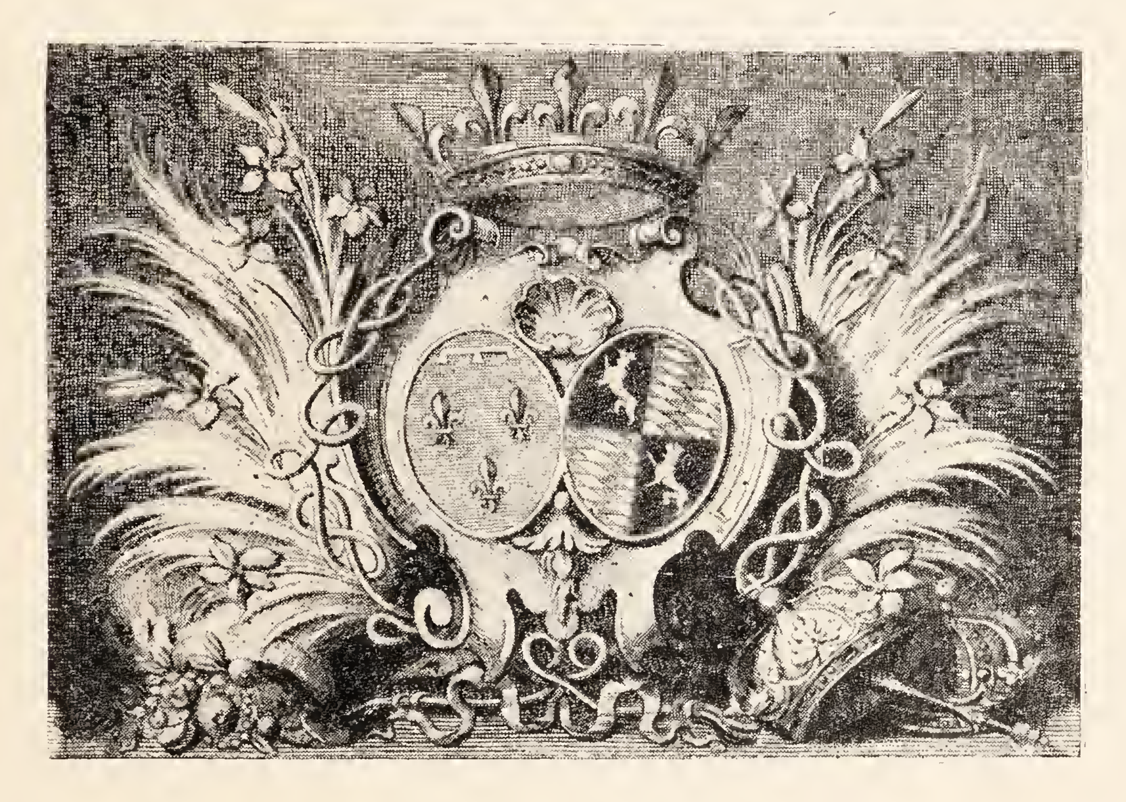
persécutrice, pour peu que les circonstances l'y aident ou l'y encouragent.

Si elle tolère que, comme Jupiter, Louis XIV ait ses Alcmènes, elle se persuade que la Reine a contre elle « une demi-colère », qui ne saurait prendre sa source ailleurs que dans la jalousie. Quant à Mme de Maintenon, ce n'est pas assez de la traiter de « vieux diable », de « ripopée », de « torchon », elle lui attribuera les pires vices, elle ira jusqu'à la traiter d'empoisonneuse! D'un mot et pour tout dire, il n'est personne à la Cour qu'ait épargné cette plume fielleuse.



Bonbonnière satirique contre Mme de Maintenon.

Dès son arrivée à Versailles, Madame avait été comme fascinée par l'éclat du Roi-Soleil et de ses fastueux entours. Elle y apportait sa franchise rude, sa gaucherie native; elle y rencontrait l'intrigue, la coquetterie et cette aisance, cette politesse de manières qui distinguaient cette Cour



Armoiries de la Princesse Palatine.

dans l'Europe entière. Le premier moment de surprise passé, elle reprit bien vite pied; pénétrée de la grandeur de son rang et de bonne heure habituée à braver le ridicule.

D'un physique ingrat, bien qu'elle ait beaucoup exagéré à ce sujet, car, sans être positivement jolie, ses portraits nous la montrent sous un aspect moins repoussant qu'elle s'est plu à se

représenter[1] — elle ne chercha pas à plaire, mais à forcer l'estime de ceux qui ne lui reconnaissaient aucune séduction.

« Sa Grâce Monsieur son père » lui avait souvent répété qu'elle était laide; elle se contentait d'en sourire, n'en éprouvant, en apparence du moins, nul déplaisir. « Il n'importe guère que l'on soit beau, avoue-t-elle dans une de ses épîtres, et une belle figure change bientôt, mais une bonne conscience reste toujours bonne... J'ai toujours été laide et je le suis devenue encore plus des suites de la petite vérole; ma taille est monstrueuse de grosseur; je suis aussi carrée qu'un cube; ma peau est d'un rouge tacheté de jaune... mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage. » « Je ne me suis, de ma vie, piquée d'être belle », dit-elle un autre jour. Il ne peut y avoir dans le monde entier de mains plus vilaines que les miennes... Comme je n'ai jamais pu me vanter d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire moi-même de ma laideur. »

1. « De la vie, on n'a rien vu de ressemblant, comme le portrait que Rigaud a fait de moi », dit-elle dans une de ses lettres ; or, sur ce portrait, on ne saurait dire qu'elle soit aussi déplaisante qu'elle le prétend.



CHARLOTTE-ÉLISABETH, PRINCESSE PALATINE.

(D'après une estampe de MONCORNET.)

Olympe Mancini, comtesse de Soissons, lui demandant un jour pourquoi elle ne se regardait pas en passant devant un miroir, comme le font toutes les femmes : « C'est, lui répondit-elle, que j'ai trop d'amour-propre pour aimer à me voir, étant laide comme je le suis. » Sur la fin de sa vie, elle reviendra sur cette disgrâce de la nature, en prenant bravement son parti, comme de l'inévitable.

Volontiers elle convient qu'elle n'a « aucuns traits, de petits yeux, un nez court et gros, les lèvres longues et plates », sans préjudice « de grandes joues pendantes et une longue figure ».

Je suis, confesse-t-elle ingénûment, très petite, grosse et épaisse, le corps et les jambes courtes; en somme, je dois être une vilaine petite laideron.

Depuis ma première jeunesse [1], dira-t-elle en faisant un retour sur le passé, je me suis trouvée si laide, que je n'ai jamais été tentée de faire beaucoup de parure : les bijoux et la toilette ne font qu'attirer les yeux sur les gens qui les portent. Il était heureux que je fusse de cette humeur, car feu Monsieur, qui aimait extrêmement la parure, aurait eu mille querelles avec moi, pour savoir

1. Un de ses panégyristes, un diplomate envoyé par son père à la Cour de France, assure qu'à 19 ans, la jeune princesse avait « une taille belle et libre, un port dégagé, un air ouvert et aisé, un visage qui, sans avoir les traits d'une beauté délicate et régulière, ne laissait pas d'avoir de l'agrément, de la noblesse et de la douceur ».

qui porterait les diamants les plus beaux... jamais on ne m'a parée, sans que lui-même ordonnât ma toilette entière; il me mettait lui-même le rouge sur les joues...[1]

Lors de son voyage en France, en 1677, le philosophe Locke, qui avait eu l'occasion d'assister à un opéra représenté à Fontainebleau, consignait, dans sa relation, qu'il avait vu Madame coiffée d'une perruque d'homme, et habillée comme un homme jusqu'à la ceinture, et qu'elle lui parut, sous cet accoutrement, fort singulière.

Cet homme manqué, allié au galant efféminé qu'était Monsieur[2], devait faire le couple le plus bizarre qui fût; il ne semble pas, cependant, qu'il y ait jamais eu entre eux de heurt violent; grâce à des concessions réciproques, ils parvinrent à

1. 9 décembre 1713. « Lorsqu'il y avait de grandes fêtes, Monsieur me faisait mettre du rouge, je le faisais à contre-cœur, car je n'ai jamais aimé la parure et je n'aime rien de ce qui me gêne. » 28 octobre 1717.

2. Par contrat du 6 novembre 1671, et en personne à Châlons, en la chapelle de l'Évêché, le 21 novembre, Philippe de France, second fils de Louis XIII, veuf en premières noces d'Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre et de Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, s'unissait à Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis, électeur Palatin, et de Charlotte de Hesse : la nouvelle épouse, née à Heidelberg, le 27 mai 1652, avait donc, à l'époque de son mariage, 19 ans et demi; son mari, né en 1640, était âgé de 31 ans.



PHILIPPE D'ORLÉANS, dit *Monsieur*, frère de Louis XIV.

(Portrait de l'époque.)

donner, vaille que vaille, l'impression d'un ménage assorti.

Certes, Liselotte eût préféré un margrave au teint coloré, à la large encolure, au gringalet fardé, ventru, monté sur des échasses, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries, de rubans, partout où il en pouvait mettre.

« Monsieur faisait sa toilette et s'habillait en campagne, comme s'il devait se rendre au bal... Il allait, tout fardé et indolent, au feu et aux endroits les plus périlleux... Il a une bravoure si naturelle, qu'il semble ignorer ce que c'est que la mort, et pourtant il a l'air d'une femme, étant toujours en train de se farder[1]...

Il se pare avec beaucoup de rubans et de bijoux, il ne porte jamais de chapeaux pour ne pas abîmer sa perruque et, comme il est petit, il porte des chaussures à hauts talons, si bien qu'il

1. « A force de l'envoyer jouer avec le futur abbé de Choisy, qui mettait une robe et des mouches pour le recevoir; à force de lui faire habiller et coiffer les filles d'honneur de la reine, de l'habiller lui-même en jupes et de l'occuper de chiffons, on en avait fait un être ambigu, une espèce de fille manquée et n'ayant que les défauts de son sexe. Monsieur avait tous les jours un habit neuf et tremblait de s'abîmer le teint, de se décoiffer, ou d'être vu de profil, s'il se croyait mieux de face. » (Arvède Barine, *Louis XIV et la grande Mademoiselle*, 77.)

semble perché[1]... » Pour ce mari, qu'au fond elle méprisait, Madame se montra toujours complaisante et douce, moins par bonté d'âme que pour en être bien traitée et pouvoir vivre à sa guise.

Les deux époux n'avaient pas été longtemps à faire lit à part; quand, après la naissance de leur second enfant[2], Monsieur fit à sa femme la proposition d'habiter des appartements séparés, elle lui en marqua un contentement non dissimulé, et tous deux se séparèrent enchantés de l'arrangement. La Palatine écrivait, le 11 juin 1717 :

J'ai été bien aise quand feu Monsieur, après la naissance de sa fille, a fait lit à part, car je n'ai jamais aimé le métier de faire des enfants. Lorsque Son Altesse me fit cette proposition, je lui répondis : « Oui, de bon cœur, Monsieur, j'en serais très contente, pourvu que vous ne

1. *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, par Primi Visconti, 190.

2. Le premier enfant d'Élisabeth-Charlotte et de Philippe d'Orléans fut prénommé *Alexandre-Louis* d'Orléans, duc de Valois, né à Saint-Cloud, le 2 juin 1673, mort à Paris, au Palais-Royal, le 16 mars 1676. Le second, *Philippe II* d'Orléans, appelé *duc de Chartres* jusqu'à la mort de son père, en 1701, naquit à Saint-Cloud le 2 août 1674. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Régent*. La Palatine eut, en outre, de *Monsieur*, une fille, *Élisabeth-Charlotte*, née au château de Saint-Cloud, le 13 septembre 1676, mariée en 1698 au duc de Lorraine, Léopold-Joseph-Charles, et morte à Commercy, le 23 décembre 1744. (Cf. Le R. P. Collins, *Histoire abrégée de la vie et des vertus de son Altesse royale Elisabeth-Charlotte d'Orléans, petite-fille de France, duchesse de Lorraine et de Bar*; Nancy, 1762.)



Élisabeth-Charlotte de Bourbon

Duchesse de Lorraine, Fille de *Monsieur* et de la princesse Palatine.

me haïssiez pas et que vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi. » Il me le promit, et nous fûmes tous deux très contents l'un de l'autre. C'était aussi fort ennuyeux que de dormir auprès de Monsieur; il ne pouvait souffrir qu'on le troublât durant son sommeil; il fallait donc que je me tinsse sur le bord du lit, au point que parfois je suis tombée comme un sac. Je fus donc fort contente, lorsque Monsieur, de bonne amitié et sans aigreur, me proposa de coucher dans un appartement séparé.

Pas plus qu'ils ne couchaient ensemble, presque jamais ils ne dînaient de compagnie.

En dehors des repas, Monsieur jouait toute la journée et une bonne partie de la nuit; il n'aimait pas qu'on assistât à son jeu, prétendant qu'on lui portait malechance.

Les deux époux étaient, par surcroît, de goûts très différents : tandis qu'elle aimait la chasse et les exercices violents avec passion, son bonheur, à lui, consistait à tenir cercle, à se travestir, à se montrer dans les mascarades, les cérémonies de toute espèce, voire les cérémonies funèbres. Le bruit des cloches avait pour lui un tel attrait, qu'il revenait à Paris tout exprès le jour de la Toussaint pour les entendre.

Il n'y eut jamais frères se ressemblant moins que le Roi et Monsieur.

Louis XIV, « grand et cendré ou d'un brun

clair », avait « l'air mâle et extrêmement bonne mine[1] ». Monsieur avait « une figure de bellâtre sur un petit corps rondelet[2]... » Il « était fort petit[3], avait les cheveux noirs comme du jais, les sourcils épais et bruns, un visage fort long et assez étroit, un gros nez, une très petite bouche et de vilaines dents ».

L'hygiène de la bouche n'était qu'imparfaitement pratiquée à cette époque. Un historiographe a fait observer, à ce propos, que les dents de Louise de la Vallière étaient vilaines; celles de la Reine, noires et cassées; celles de la Palatine, affreuses; celles de Mme de Canaples, « puant à la vue, avant d'empoisonner le nez »; celles de Condé, malpropres[4]. D'autre source nous savons que la duchesse de Bourgogne avait « peu de dents et toutes pourries »; quant au Roi, il n'avait pas une meilleure dentition : toute sa vie, il souffrit d'incommodités dentaires.

« Le roi aimait la chasse, la musique, le spec-

1. Lettre du 8 janvier 1716.

2. A. Barine, *loc. cit.*

3. Monsieur, d'après un témoignage *de visu*, était « d'une taille médiocre, fort au-dessous de celle du Roi, d'un visage et d'un teint plus délicats... d'une taille plus déliée... Il n'y avait pas moins de différence dans leur humeur, leurs procédés et leurs inclinations. » (*Relation de la Cour de France*, par Ezéchiel Spanheim; Paris, 1882.)

4. *Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies*, par E. Gérard-Gailly, note 1 de la p. 108; Paris, Champion



MICHEL LETELLIER — PHILIPPE DE FRANCE — LOUIS XIV — NOEL DE BULLION — HUGUES DE LIONNE

Louis XIV reçoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit son frère, *Monsieur*, alors duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans (8 juin 1654).

tacle; Monsieur n'aimait que les grandes assemblées et les bals masqués... Le Roi aimait d'être galant avec les dames; je ne crois pas (c'est la Palatine qui parle), que, de sa vie, Monsieur ait été amoureux. »

Il y avait à cette aversion pour le sexe une raison qu'on pressent, qu'on a devinée déjà. Monsieur était, comme on disait alors, de la *secte*, et il ne s'en cachait point. Le Roi l'avait souvent chapitré, essayant de le détourner d'un « vice aussi haïssable », mais il n'avait rien pu obtenir sous ce rapport.

Monsieur avait été, à ce qu'on prétend, initié par le duc de Nevers, que l'on accusait d'avoir importé en France le *vice italien*[1]. Le chevalier de Lorraine, frère puîné du comte d'Armagnac, grand écuyer de France, était « le favori et l'arbitre absolu des volontés et des inclinations de Monsieur ». Le comte de Guiche, fils aîné du duc

1. *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, par Primi Visconti, 4-5, 136-7, 190 : cf. *Correspondance administrative de Louis XIV*, par G. Depping, t. II. Ces mœurs contre nature, qui remontaient au temps d'Henri III et même au delà, n'effarouchaient plus personne à la cour de Louis XIII : « Cinq-Mars boudait, le roi boudait, ils étaient plusieurs jours sans se parler. Richelieu se dérangeait pour venir mettre la paix dans ce *ménage d'amis*, et Louis XIII, tout à la joie, ne savait rien refuser à son favori, lequel en abusait de son mieux. » *La jeunesse de la grande Mademoiselle*, par Arvède Barine, 174.

et maréchal de Gramont, était également au service des plaisirs de Monsieur, auquel on ne connut guère qu'une maîtresse, Mlle de Grancey, que les habitués de l'Œil de Bœuf avaient surnommée la *Pucelle d'Orléans*, parce qu'elle avait pour amant Philippe d'Orléans [1]; comme le fait spirituellement remarquer un historien de Paris [2], les maîtresses de ce prince ne risquaient pas avec lui une malencontreuse maternité.

C'est en raison de l'entourage plus que suspect du duc d'Orléans, que s'accréditèrent des bruits d'empoisonnement, quand survint la mort inopinée de la première femme de Monsieur, Henriette d'Angleterre; mais il est établi aujourd'hui que celle-ci a succombé à une péritonite suraiguë, consécutive à une perforation par ulcère gastrique, et non à un poison plus ou moins subtil, dont on n'a pas trouvé trace à l'autopsie [3].

Partageant les goûts contre nature de Monsieur, le maréchal d'Huxelles, le duc de Vendôme s'affichaient ouvertement comme homosexuels; Vendôme, dont le cynisme effronté était un tel scandale [4], que les satiriques le chansonnaient ouvertement.

1. Elle partageait ses faveurs entre Monsieur et le Chevalier de Lorraine.

2. E. Beaurepaire, *la Chronique des rues de Paris*, 122-3.

3. *Les Indiscrétions de l'Histoire*, 4e série.

4. Parlant du père du maréchal, Tallemant des Réaux cite



HENRIETTE D'ANGLETERRE

Première épouse de *Monsieur*, frère de Louis XIV.

(Collection de l'auteur.)

Je crois le général Vendôme
Plus propre à défendre Sodome
Qu'à battre le fameux Anglais.

Le grand Condé lui-même s'était habitué, à l'armée, à de jeunes cavaliers[1]. Quand il en revint, il ne pouvait plus souffrir les dames. Il donna pour excuse qu'on lui avait tiré tant de sang, pour une maladie qu'il avait eue, qu'on lui avait ôté toute force et tout amour[2].

Une chanson du temps, en latin macaronique, ne laisse aucun doute sur le penchant de l'illustre général. Le duc d'Enghien, descendant le Rhône, en compagnie du marquis de la Moussaye, est surpris par un orage ; s'adressant à son ami, il lui dit :

Carus amicus Mussœus,
Ah! Deus bone! Quod tempus!
Landerirette.
Imbre sumus perituri,
Landeriri.

une chanson qui courait déjà du temps d'Henri IV :

Monsieur de Vendôme
Va prendre Sodome...

On appelait l'hôtel de Vendôme, l'hôtel Sodome (*Mém. de Brienne,* II, 295, cités par de Laborde, *Le Palais Mazarin,* 374).

1. Gaspard de Coligny, entre autres, passait pour le « grand mignon » de Condé (Cf. *Mme de Châtillon,* par Emile Magne, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, n° 12617, f° 149 : *Les regrets de Mme de Châtillon sur la mort de son cher époux.*)

2. *Correspondance de Madame,* éd. Brunet, lettre du 5 juin 1716.

A quoi La Moussaye de riposter :

Securæ sunt nostræ vitæ,
Sumus enim Sodomitæ ;
Igne tantum perituri,
Landeriri.

« Le bougre qu'il est, je le maintiens bougre sur les saints Évangiles », disait de Condé le marquis de Coligny ; mais ce témoignage pourrait, à la rigueur, être suspect, de la part d'un homme qui écrivait : « Je ne reprends jamais la plume que ma première pensée ne soit pour dire pis que pendre de M. le prince de Condé... »

Le prince de Conti, toujours selon la Palatine, se livrait fort, lui aussi, à la débauche avec les hommes ; c'est ce qui lui coûta la vie, « car, comme il était de constitution faible », il prit à Fontainebleau des cantharides qui l'empoisonnèrent.

Le prince Eugène ne faisait pas plus de cas des dames. « On ne peut dire que... une seule dame lui ait plu, ou qu'il ait paru manifester plus d'empressement pour une que pour une autre ; il n'a point passé pour aimer les dames, mais pour avoir été la maîtresse d'autres jeunes gens : aussi l'appelait-on Mme Simoni et Mme Puttana... On dit que, pour un écu, on pouvait faire de lui ce qu'on voulait. »



LE GRAND CONDÉ.

(D'après une gravure de LARMESSIN.)

Gardons-nous de prendre pour texte d'Évangile tout ce que raconte la belle-sœur de Louis XIV; si, parfois, elle est l'écho assez fidèle de ce qui se passait au grand jour, il convient de soumettre ses dires à un sérieux contrôle. Quand elle nous dit que tout le monde savait, à la Cour, que « le vice d'aimer les jeunes garçons » était « la plus grande passion du duc de Villars », et que le prince d'Eisenach, qui était doué d'une jolie figure, voulut une fois lui faire donner des coups de bâton, parce qu'il lui avait fait une déclaration d'amour[1], nous pouvons la croire bien informée, mais nous n'en avons pas d'autre témoignage que le sien.

Le bruit courut un moment que le Dauphin lui-même avait débauché le comte de Vermandois, mais Madame le lave énergiquement de cette accusation : les coupables étaient, paraît-il, le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan.

Avec un souci d'impartialité dont il faut lui tenir compte, elle reconnaît que ce n'est pas qu'à Paris que sévit cette peste d'un nouveau genre. « Le roi Guillaume change souvent de favori... il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait pas donné à la reine de rivale durant sa vie, car ce roi n'a aucun penchant pour les femmes. » L'allégation est

1. Lettre du 22 septembre 1717.

formelle; elle est, selon toute apparence, véridique. Les Anglais qui étaient venus avec l'ambassade de lord Portland ne faisaient aucune difficulté de convenir qu'à leur Cour, les choses se passaient comme à la Cour de France. « Tous ces héros se proposaient pour modèles Hercule, Thésée, Alexandre, César, et tous ces personnages avaient leurs favoris... Ceux qui s'adonnaient à ce vice... s'imaginaient que c'était seulement un péché lorsqu'il y avait peu de gens dans le monde, et qu'on était ainsi coupable en empêchant qu'il ne se peuplât; mais, depuis que la terre est toute peuplée, ils ne regardent plus cela que comme un *divertissement ;* on évite cependant, autant que possible, d'être accusé de ces vices parmi le peuple, mais entre gens de qualité, on en parle publiquement ; on regarde comme une gentillesse de dire que, depuis Sodome et Gomorrhe, le Seigneur n'a puni personne pour ces méfaits. »

L'indignation de Madame n'était pas feinte, mais son rigorisme ne répugnait pas à conter ces horreurs[1]. S'adressant à une de ses sœurs, non mariée, elle entrait dans de si étranges détails, que l'éditeur de sa correspondance n'a pas cru

1. « Elle eut de la vertu sans grâce et sans modestie, nous dirons presque de la chasteté sans pudeur. » E.-J.-B. Rathery, *Une Princesse allemande à la Cour de France* (Paris, 1854).

pouvoir les rapporter ; il a, toutefois, publié cet extrait qui en donne le ton :

Le monde est pire encore que vous ne l'imaginez, et on ne peut se faire une idée de tous les vices qui dominent ; je connais un homme tellement dépravé, que ses excès s'étendaient jusque sur des animaux... Il était au service de Monsieur... c'était un vrai misérable et tout à fait dépourvu de raison.

Le « vice abominable », comme elle l'appelle, n'était pas seulement répandu chez les Français, les Allemands n'en étaient pas indemnes : Eulenbourg et de Moltke pouvaient s'autoriser d'illustres précédents.

Sans mon frère Charles-Louis, qui intervint — c'est toujours notre Allemande qui parle — le petit prince d'Eisenach aurait tué le prince de Wolfenbüttel, qui voulait lui faire violence.

Ailleurs elle rapporte que ses « bons Allemands » s'étaient cruellement gâtés, et qu'ils avaient « répudié les vieilles qualités de leurs ancêtres, afin de prendre les vices de nations étrangères ».

Cela l'affligeait sincèrement : « Il convient aux Allemands moins qu'à tous autres d'être faux, méchants et débauchés, car leur nature ne les y porte pas. » Tristement elle déclare « qu'autrefois, les Allemands étaient bien plus vertueux ;

mais ils ont reçu de la France toutes sortes de dérèglements et surtout le vice contre nature, qui est effroyable à Paris. » On ne pouvait attendre une conclusion différente de la part de celle qui se plaignait sans cesse de la dissolution du milieu dans lequel elle avait été appelée à vivre.

Mais Madame ne maugrée pas seulement contre les débauchés ; tant les choses que les gens, tout est pour elle sujet de plainte. Elle a horreur de Paris, où elle est sûre d'être incommodée toutes les fois qu'elle s'y rend. « Dès que je suis seulement depuis deux heures à Paris, écrivait-elle en 1695, je ressens un mal de tête affreux ; il me tombe dans la gorge quelque chose d'âcre qui me fait tousser. Joint à cela que j'y dors très peu... » Mais, dès qu'elle est sortie de cet air, elle se retrouve bien, n'ayant jamais eu, dit-elle, de disposition maladive.

« Rien n'est plus sale et plus dégoûtant que Paris », le Paris de son époque : sur ce point elle n'exagère que faiblement. A la capitale elle préfère Fontainebleau, Marly, mais surtout Saint-Cloud, bien qu'il n'y ait, dans sa résidence, que des chambres sans cheminée, et qu'elle ne puisse s'y garantir du froid. Elle parle longuement, dans sa correspondance, du terrible hiver de 1709, dont elle eut tant à souffrir, beaucoup moins que

les pauvres gens, qui succombèrent en si grand nombre en cette année néfaste.

Elle renonce à exprimer par des paroles le froid horrible qu'il fait à Versailles depuis huit jours (on était au 10 janvier). « Ce qu'il y a de pis, c'est que ce froid est accompagné de vents piquants et qui pénètrent. A peine peut-on boire : eau et vin se changent en glace près du feu ; tout ce qu'on veut manger est gelé. La Seine est entièrement prise. Il vient à peine quelques personnes de Paris ; on n'entend parler que de gens qui se cassent bras et jambes ; bref, c'est une triste et misérable saison. Chacun se blottit dans sa cheminée ; on tousse, on crache, c'est la seule musique qu'on entende. »

Habituée au grand air, elle ne peut se plier à l'habitude qu'ont les Parisiennes de vivre toujours enfermées dans des appartements où ne pénètre que rarement la lumière. « C'est la folie des Françaises de vouloir toujours se fourrer dans l'obscurité. On fait à Mme de Maintenon une véritable niche, où elle va s'enfermer ; c'est une espèce de lit de repos, autour duquel, avec des planches qui ferment, on dresse une maisonnette, qui ressemble à un pavillon[1]. »

La « niche » de Mme de Maintenon a une

1. *Revue hist.*, 1895, liv. 118.

histoire, peu connue et qui mérite de l'être.

Comme la favorite se trouvait à la Cour sur un pied assez mal défini, n'osant ni prendre un fauteuil, « ce qui aurait révélé trop clairement le mariage secret qui l'unissait à son auguste protecteur », ni une chaise à dos, « ce qui l'eût simplement égalée aux princesses », elle imagina de se plaindre des courants d'air de Versailles, qui réveillaient ses vieilles douleurs, afin d'avoir le prétexte de se faire construire l'abri, « sorte de petit trône unique en son genre », dont le marquis de Sourches nous a laissé une description aussi précise qu'un inventaire.

C'était, dit-il, « un grand confessionnal, garni d'étoffe, pour empêcher le vent de trois côtés. Elle en avait de semblables dans tous ses appartements ». Mme de Maintenon recevait ses nobles visiteurs dans cette « niche ». Saint-Simon raconte qu'un valet de chambre le conduisit auprès de ce meuble auguste, l'y poussant « comme un aveugle », et qu'il trouva la souveraine de céans « couchée » dans sa niche, ayant auprès d'elle la maréchale de Noailles, Mme de Saint-Géran et Mme de Caylus.

Bientôt l'épouse du grand Roi ne se contenta plus d'avoir de ces niches dans ses appartements, elle en fit transporter chez la duchesse de Bourgogne, affectant de n'être pas à son aise



Madame de Maintenon, par Mignard.
(*Musee de Versailles.*)

dans tous les endroits où sa niche lui manquait.

Ce meuble constituait un siège privilégié, où nul autre que Mme de Maintenon ne devait s'asseoir. Un jour, Louis XIV voyant Mlle de Savoie dans la niche réservée à cette dernière, ne laissa pas de s'écrier : « Otez-vous donc, ne voyez-vous pas que vous êtes à la place de Madame[1] ? »

La Palatine prétend, cependant, que la duchesse de Bourgogne eut sa niche, ainsi que la princesse de Conti[2]. Toutes ces frileuses ne voulaient pas s'apercevoir que, si l'air était malsain pour elles, c'est qu'elles n'y étaient plus habituées.

Madame vivait d'autre façon. Dès qu'il faisait beau, elle ouvrait toutes grandes les fenêtres ; aussi, tandis que la princesse de Conti et Mme d'Orléans ont toujours besoin de purgations, de saignées, de bains d'eaux minérales, elle ne prend aucune drogue, se donne du mouvement, et ne s'en trouve pas plus mal.

1. *Mémoires de La Beaumelle*, IV, 248.

2. Après la mort de Louis XIV et la retraite de Mme de Maintenon, l'usage des niches persista à la Cour. La Reine et la Dauphine s'en servaient, surtout pendant leurs grossesses, et aussi pour aller, en hiver, entendre la messe dans la chapelle, toujours glacée, de Versailles. Il ne semble pas que les favorites de Louis XV y aient eu recours ; sans doute, comme le fait observer Henry Havard, plaçaient-elles leurs moyens de plaire autre part que dans leurs rhumatismes, et avaient-elles des procédés plus efficaces pour prouver la faveur spéciale dont elles jouissaient.

La chasse fut, de tout temps, le divertissement favori de Madame. Elle n'avait appris à monter à cheval et à chasser qu'une fois mariée, car son père n'avait jamais voulu lui permettre l'équitation, de peur que son mari ne partageât pas ses goûts.

La chasse au loup et au cerf, qui exige qu'on se tienne bien en selle, ne la rebutait pas. Elle fit près d'une trentaine de chutes, dont certaines assez graves, comme quand son coude rencontra une pierre et qu'elle se déboîta l'os ; mais, à peine celui-ci remis en place, par un rebouteur de village, elle remontait en voiture, désobéissant aux prescriptions de la Faculté, qui lui avait ordonné le repos.

C'est à la chasse que lui advint une mésaventure qu'elle a très plaisamment narrée.

Arrivée au rendez-vous (de chasse), il lui prit une forte envie de... mais laissons-la parler son langage... propre, si l'on peut dire.

Je me fis conduire, dit-elle, d'un autre côté de la forêt, et je me mis derrière une haie épaisse; mais le diable voulait faire des siennes. J'avais à peine commencé à pisser (*sic*), qu'il envoie le cerf droit où j'étais; cela fut d'autant plus fâcheux pour moi, que tous les chasseurs suivaient; il me fallut remonter bien vite dans la calèche, mais une maudite racine m'accroche et je tombe de tout mon long sur le nez; je ne me fis aucun mal, car



ÉLISABETH-CHARLOTTE PALATINE, DUCHESSE D'ORLÉANS.

(Estampe de LARMESSIN.)

il y a tant de feuilles dans le bois que l'on y est comme dans un lit de plumes. Je fus pourtant forcée de crier au secours, car j'étais tellement empêtrée que je ne pouvais me relever seule, et je restai ainsi pendant la chasse, qui dura juste deux heures et qui fut très belle.

Dans les parties de chasses royales, elle chevauchait d'habitude aux côtés du roi. Louis XIV, sur la fin de sa vie, suivait la chasse dans un petit *soufflet* à deux places et à quatre chevaux, qu'il conduisait lui-même, la duchesse de Bourgogne à ses côtés. Mme de Maintenon, durant les longues heures que le roi passait à la chasse, restait au palais de Fontainebleau, son goût, disait-elle, ne la portant pas à courre le cerf.

Le roi se félicitait d'avoir un compagnon comme sa belle-sœur, qui ne craignait ni pluie, ni vent, ni fatigue, et qui parvenait à le distraire par des anecdotes d'un piquant ragoût[1].

Madame était convaincue qu'elle devait sa robuste constitution à cet exercice salutaire, qui lui permettait d'éviter les médecins et leur arsenal menaçant.

Comme tous les gens bien portants, elle se

1. L'Électrice Sophie de Hanovre écrivait, à la date du 29 février 1680 : « Liselotte a si peur de se mettre mal avec le roi, son beau-frère, qu'elle n'ose lui parler que de choses pour le faire rire, quand même ce ne serait que l'histoire d'un pet... La

montrait sceptique à l'égard de la médecine, bien qu'en raisonnant assez pertinemment. A son avis, il était difficile de trouver les moyens de maintenir tous les hommes en bonne santé. « Si l'on voulait y parvenir, il faudrait trouver autant de remèdes qu'il y a d'êtres humains en ce monde; car ce qui rend la santé à l'un cause la mort d'un autre, vu que l'intérieur de notre être est tout aussi différent de celui du voisin que le sont les visages; et, du moment que Dieu a ainsi ordonné le monde, il est douteux que nous parvenions jamais à changer tout cela... Il est bien possible qu'on trouve de nouveaux remèdes donnant la santé; mais à Paris, on ne sait faire autre chose que saigner, purger, donner des lavements, envoyer aux eaux et faire prendre du lait d'ânesse; on ne voit et n'entend que cela. Si fait, il y a une drogue, qui est d'un emploi bien fréquent, c'est l'émétique. Malgré tout, on n'a pas encore découvert la recette pour faire vivre les gens plus longtemps et l'on ne pénétrera pas de sitôt dans le sanctuaire[1]. »

Il suffit de lire le *Journal de la Santé de Louis XIV*, rédigé par les archiâtres du Roi, et les

chasse l'occupe extrêmement et tous les divertissements de la Cour ont leur heure réglée, il ne lui en reste guère de loisir. » Bodeman, *op. cit.*

1. *Correspondance de Madame*, édition Jaeglé, III, 151-2.



Le Roi, a la

(Par Van

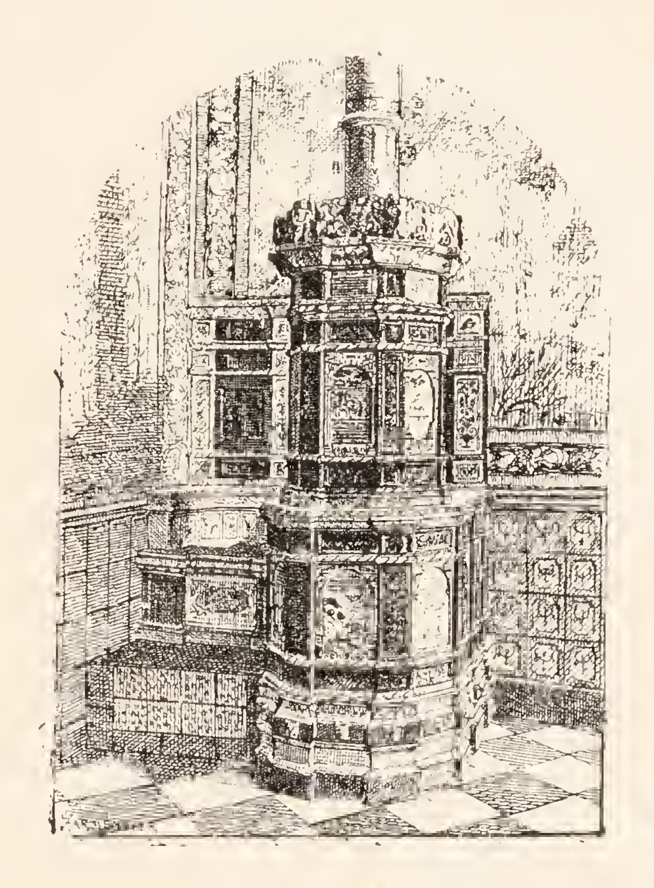


U CERF.

EN.)

pièces de Molière, vivant reflet des mœurs de l'époque, pour reconnaître que la diatribe de Madame n'est pas tout à fait injustifiée.

La première fois qu'on lui avait présenté son médecin, elle s'était écriée : « A quoi me servira-t-il ? Quand je suis malade, je n'ai qu'à faire quelques lieues à pied et mon malaise se passe. » A vrai dire, depuis son âge le plus tendre, elle avait montré une vigueur de tempérament peu commune ; tout au plus avait-elle gagné un rhume, étant enfant, en allant de son poêle, qui était très chaud, dans une chambre très froide.



Poêle allemand du dix-septième siècle.

(Musée germanique de Nuremberg.)

Sa première grossesse s'était normalement passée : elle avait accouché d'un « bel enfant, bien frais et bien portant », quoiqu'elle eût été seize heures dans des douleurs si effroyables, qu'elle avait été « comme folle, jusqu'à ce que le drôle fût enfin sorti ». Le petit être vécut peu et

la mère, de nouveau enceinte, déplorait que les enfants fussent si durs à venir[1]. « S'ils vivaient, on en prendrait son parti; mais, quand on les voit mourir, alors il n'y a plus aucun plaisir à tout cela. »

En 1675, Liselotte — c'est, on se le rappelle, le surnom familier de Madame — Liselotte paraît avoir eu une maladie assez sérieuse. Monsieur ne bougeait d'auprès d'elle, *la mettant lui-même sur la chaise percée*, la servant mieux qu'une femme de chambre n'eût su le faire, « avec une passion, une tendresse qui ne se peut exprimer ». Il n'avait pas hésité à jeter dans le feu la troisième dose de poudre que le médecin allemand voulait lui administrer, « qui l'aurait achevée, à ce qu'on croit, si elle l'eût prise[2] ».

Pendant vingt heures, on l'avait tenue pour morte; elle fut saignée du pied, puis le lendemain au bras, à cause, écrivait son mari à sa tante, qu' « elle a encore une petite toux qui empêche qu'on ne la puisse purger, qui est un remède dont elle a grand besoin, car elle jette mille or-

1. Elle écrivait à sa tante qu'il y avait « très peu de sages-femmes habiles dans ce pays (la France). La Reine, Madame la Princesse et moi, ajoutait-elle, avons été les dernières qui ayons été accouchées par des sages-femmes ». Elle trouvait « affreuse la mode de se faire accoucher par des hommes ».

2. *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover*, etc., von Eduard Bodeman (Leipzig, 1885).

dures par de petits remèdes qui ne se prennent pas par la bouche (*sic*) ». Longtemps après cette alerte, elle maudissait les médicastres qui l'avaient tant purgée, saignée et clystérisée. « Assurément, le Roi et Monseigneur sont habitués à se purger tous les mois et, deux fois par an, ils sont saignés. Quand on laisse faire les médecins, ils ont toujours à raffiner sur quelque chose. » Aussi ne les consultait-elle qu'en cas de maladie; car, ne sachant pas l'heure à laquelle elle devait mourir, il fallait bien qu'elle courût la chance avec eux; si elle en réchappait, ils lui donneraient ce qui lui était nécessaire ; et si elle était prédestinée à mourir, tout ce qu'ils feraient s'y prêterait.

Elle reconnaissait, cependant, que son docteur était un homme habile et pas du tout charlatan; puis, il avait si bonne mine « qu'on le prenait plutôt pour un colonel que pour un docteur... Si feue la dernière Électrice palatine qui, à ce qu'on dit, a épousé un docteur, avait vu celui-ci, elle aurait été infidèle au sien ». Pour moi, ajoutait-elle, « il me serait impossible d'aimer un docteur, fût-il comme un ange ». Voilà une profession de foi pour le moins inattendue.

L'Électrice dont Madame parle avait l'habitude de dire : « Chacun pense à sa guise et met l'odeur de ses excréments au-dessus de celle de

l'encens. » La Palatine[1] n'était pas loin de penser comme elle sur ce chapitre; mais, contrairement à la défunte princesse, elle avait pour les médecins, à de rares exceptions près, une aversion qu'elle ne cherchait pas à dissimuler. « Si je ne me défendais bravement, déclarait-elle dans une de ses missives, on me purgerait tous les mois et, cinq ou six fois l'an, on me saignerait. C'est une véritable frénésie. Hommes et femmes usent de ce moyen, et ne s'en portent pas mieux pour cela, car ils se plaignent toujours de quelque chose. On dit, à la vérité, que je suis plus malade que je ne le pense, ne sentant point ma maladie; mais, en me disant cela, ils ne m'effrayent aucunement, ce qui les étonne. » A son ancienne gouvernante elle mandait que sa dernière purgation l'avait menée quarante et une fois en dix jours, ce qui n'était pas suffisant, puisque, le lendemain, elle était encore condamnée à prendre médecine. On comprend, en présence de cette thérapeutique outrancière, en quelle légitime suspicion Madame devait tenir les disciples d'Hippocrate et leurs

1. On dit, en parlant de *Madame*, la *princesse Palatine* ou la *Palatine;* on devrait dire : *Palatine du Rhin*. Bossuet ne s'y est pas mépris : dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague (la première Palatine), mariée à Édouard, frère de Charles-Louis, énumérant, à la fin de son exorde, les noms et qualités de celle dont il célèbre les vertus, il ne manque pas de la désigner sous le titre de *comtesse Palatine du Rhin*.



La Saignée, au XVIIIe siècle.

funestes pratiques. Le latin dont ils assaisonnaient leurs ordonnances lui était aussi pénible à entendre que les piailleries des chantres à l'église. « Quand les médecins mettent ainsi tout en latin, s'exclamait-elle, j'ai toujours envie de leur dire, comme M. Grinchard, dans la comédie : « Eh ! parle français, excrément de collège ! »

« Si la pauvre humanité avait un carreau de vitre dans l'estomac, par lequel les docteurs pussent regarder, je crois qu'ils trouveraient les moyens de guérir les gens ; mais du moment qu'il leur faut tout deviner, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils tâtonnent [1]... » Si la Palatine eût vécu deux siècles plus tard, elle eût certainement applaudi aux merveilles de la radiographie et de l'endoscopie, mais elle était venue au monde, nous le répétons, deux cents ans trop tôt.

Peut-être n'avons-nous pas assez d'indulgence pour nos ancêtres ; ils se conformaient, en somme, aux usages de leur époque, et il n'est pas sûr que notre conception de l'auto-intoxication soit supérieure à celle de l'humorisme, si longtemps en faveur. Mais c'est un travers de la malignité humaine : ceux qui dénigrent le passé trouvent toujours un auditoire complaisant. Les contemporains avaient quelque droit de juger avec sévérité ceux qui, par ignorance ou par maladresse,

1. Lettre de Marly, 2 mai 1709 (Jaeglé, II).

commettaient de véritables homicides par imprudence, et nous comprenons qu'au spectacle de l'impéritie de ceux qui étaient alors considérés comme les princes de la science, les esprits sensés et indépendants se soient révoltés : ceci dit pour s'expliquer quelques propos assez vifs tenus par la belle-sœur de Louis XIV sur les médecins de la Cour.

C'est qu'elle ne se gênait guère pour leur dire leur fait, à ces ignares ! A Paris, écrivait-elle le 23 novembre 1672, « aucun enfant n'est en sûreté ; les docteurs ont déjà expédié dans l'autre monde cinq des enfants de la reine : le dernier est mort il y a trois semaines ; ils en ont fait autant pour trois des enfants de Monsieur... »

Madame écrira, un autre jour, que son médecin, le vieux M. Esprit [1], a tué son premier enfant, « comme s'il lui avait tiré un coup de pistolet dans la tête ». L'an suivant, elle revenait sur le même sujet, presque en termes pareils : « Les médecins n'entendent rien aux soins qu'il faut donner aux enfants ; ils ne veulent rien écouter de ce qu'on leur dit, et ils envoient dans l'autre monde un tas d'enfants [2]. »

1. Sans doute s'agit-il d'André Esprit, frère de l'académicien, que Gui Patin prétend être un des personnages (*Bahis*) de la comédie de Molière, l'*Amour médecin*.

2. Cette lettre et les suivantes sont extraites du recueil Bru-



MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, épouse de Louis XIV.

(Collection de l'auteur.)

Avec son franc-parler habituel, elle porte des verdicts sans appel. « Le duc de la Trémouille, fils de la princesse de Tarente, est dans une terrible affliction, car il a perdu sa femme : les médecins l'ont tuée, tout comme la feue reine. Elle avait un abcès, on l'a saignée si souvent que l'abcès est crevé : elle est morte en quelques jours. »

La reine Marie-Thérèse avait un abcès sous le bras. « Au lieu de le tirer au dehors, Fagon qui, par grand malheur, était alors son médecin, la fit saigner : cela fit crever l'abcès dans l'intérieur; tout tomba sur le cœur et l'émétique qu'il lui donna là-dessus étouffa la reine. »

D'après Mlle d'Aumale, « la maladie de la reine n'avait pas d'abord paru considérable... Ce fut une saignée qu'on lui fit, qui fit rentrer l'humeur d'un clou, dont à peine on s'était aperçu. » Le chirurgien qui saigna la reine dit : « Monsieur, y songez-vous bien ? Ce sera la mort de ma maîtresse. » Fagon le rabroua : « Faites ce que je vous ordonne, Gervais. » Le chirurgien pleurait amèrement et disait à Fagon : « Vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine, ma maîtresse ? » A 11 heures, il la fit saigner, à midi il lui donna l'émétique, à 3 heures du soir elle était morte... « Le vieux méchant diable de Fagon l'avait

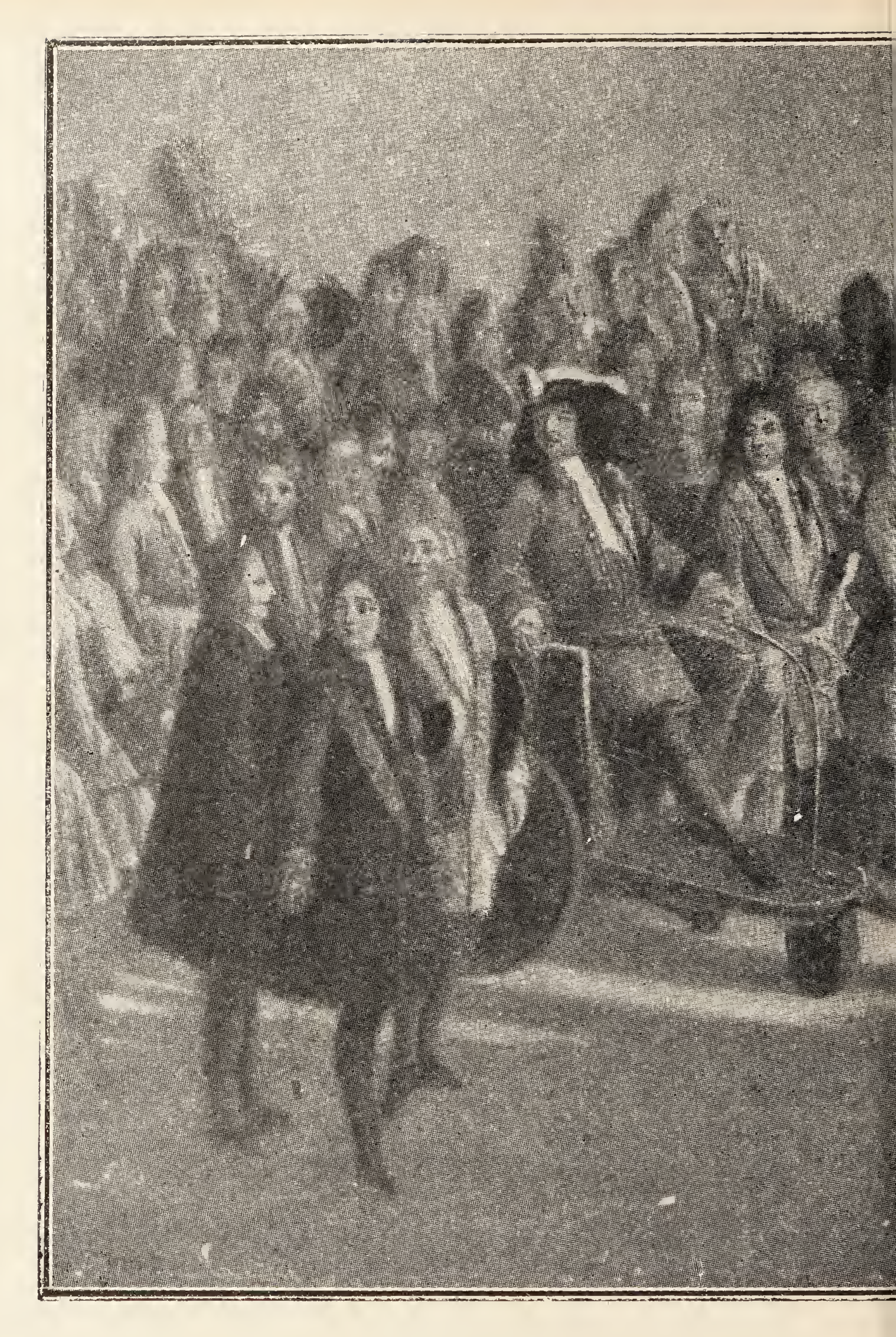
net, comme toutes celles, sauf indication contraire, que nous avons précédemment reproduites.

fait à dessein, afin d'assurer par là la fortune de la vieille guenipe. » La « vieille guenipe », la « vieille ripopée ou ratatinée», la « vilaine », la « sorcière », et, faut-il l'imprimer, la « truie », la « vieille ordure du roi », sont les aimables qualificatifs dont la Palatine gratifie Mme de Maintenon, pour qui elle eut une haine tenace, qui jamais ne s'affaiblit[1].

Quant à Fagon, c'était la créature de la seconde épouse de Louis XIV. C'est au cours d'un des voyages qu'elle fit aux eaux de Barèges, où elle accompagnait le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de la Montespan[2], que Mme de

1. Il y a cependant deux lettres de la Palatine, publiées dans les *Mémoires sur Mme de Maintenon*, de Mlle d'Aumale (édition d'Haussonville, t. Ier, 133-134), où elle tient un langage très différent, fort humble vis-à-vis de celle que, dans son for intérieur, elle abhorrait.

2. Ces enfants de Louis XIV et de la Montespan étaient presque toujours malades, l'un après l'autre et souvent tous ensemble. Le comte de Vexin, troisième fils de Mme de Montespan et du roi, ne vécut que onze ans : « il était si rempli d'infirmités qu'il fut très heureux de mourir ». Mlle d'Aumale rapporte qu'on avait fait à ce jeune prince « treize cautères le long de l'épine du dos ». Mlle de Tours était morte deux ans auparavant (1681), âgée d'environ huit ou neuf ans. Le duc du Maine donna des alarmes presque continuelles à Mme Scarron, qui s'était attachée à lui de préférence. Il paraît avoir été atteint d'abcès pottiques, notamment à la région sacro-lombaire ou sacro-coccygienne; « abcès au derrière », dit une relation de l'époque ; ces abcès récidivaient fréquemment et s'accompa-



Louis XIV se faisant « voiturer », en
(Cf. *les Jardins de*



oulant, dans le parc de Versailles.
ar P. de Nolhac.)

Maintenon avait lié connaissance avec Fagon, alors médecin du jeune prince. « Il se forma entre eux cette estime et cette amitié qui ne se sont pas démenties. Plus M. Fagon voyait Mme Scarron, plus il admira ses vertus et goûta son esprit. Il était plus que personne capable d'en juger. »

Quand Fagon se retira de la Cour, à la mort de son royal client, Mme de Maintenon lui adressa une lettre des



FAGON.
(Terre cuite de Carnavalet.)

gnaient de fièvre. Le duc du Maine fit plusieurs voyages à Barèges, toujours accompagné de Mme Scarron, de Fagon, de son précepteur, sans compter une suite assez nombreuse, comprenant un aumônier, six valets de chambre, de nombreux officiers et trois femmes attachées au service de Mme de Maintenon ; un fourgon suivait, portant le lit du prince et celui de Mme de Maintenon. « On montait ces deux lits tous les soirs dans la même chambre, car elle voulait toujours avoir le petit prince sous ses yeux. » Ces cures balnéaires lui réussirent à merveille. Mme de Maintenon mandait à son frère : « Monsieur le duc du Maine marche, et quoique ce ne soit pas bien vigoureusement, il y a lieu d'espérer qu'il marchera comme nous... » (Lettre du 16 octobre 1675 : *Correspondance générale*, I, 283.) Après plusieurs semaines, le duc du Maine revint à Barèges, « marchant assez ferme ». Nous sommes revenu plus en détail sur la maladie

plus flatteuses ; aussi fut-il la cible toute désignée des invectives de Madame. « Ce bossu de Fagon, écrivait-elle le 16 décembre 1716, favori de la vieille guenipe, disait que ce qui lui déplaisait dans le christianisme, c'était de ne pouvoir élever à la Maintenon un temple et un autel, afin de l'adorer. »

A entendre notre médisante, Fagon avait causé la mort du roi, comme il avait hâté la fin de la reine. « Le roi avait eu, durant plus de trois mois, une fièvre lente qui l'avait fait dépérir à vue d'œil et il était aussi maigre qu'un éclat de bois. Le vieux coquin de Fagon l'avait mis dans cet état ; il le faisait, toutes les trois semaines, purger jusqu'au sang et tous les jours il le faisait horriblement suer. » Fagon eut, au contraire, l'incontestable mérite de prolonger la vie de Louis XIV, par les soins les plus intelligents. Dans les dernières années de sa vie, alors que la goutte tourmentait le roi et l'empêchait de marcher, l'archiâtre avait recommandé à son insigne client de se faire « voiturer » en roulette : le toujours précis et informé Dangeau nous révèle que, le 8 décembre 1689, le roi, étant malade à Versailles, se leva et entendit la messe dans la tribune « où il se fit traîner en roulette ».

du duc du Maine, dans une étude publiée, en collaboration avec le Dr Molinéry (de Barèges), dans la *Chronique médicale*, nos d'octobre 1916 et suivants.



Le Duc et la Duchesse de Bourgogne, faisant une promenade dans les jardins des Tuileries, en « roulette ».

Après ce qu'on a nommé la *grande opération*, Louis XIV contracta l'habitude de ne pas quitter sa roulette et de recevoir les dames, de jouer et de dîner sur ce siège, qu'il trouvait à sa commodité. Le 8 septembre 1696, à Versailles, le roi dînait et soupait dans sa chaise roulante, après que les chirurgiens lui eurent fait une « assez grande incision » et constaté le bon état de sa plaie.

Dix-neuf ans plus tard, le Grand Roi prenait son dernier repas dans sa roulette ; on l'y plaça en robe de chambre, parce qu'on ne pouvait plus l'habiller. « On posa sa jambe sur un petit tabouret couvert d'un carreau et, en cet état, on lui servit à souper vers les 9 à 10 heures. »

A l'exemple du monarque, on adopta la roulette à la cour : le 28 juin 1698, à Marly, M. le duc de Bourgogne[1] et Mme la duchesse, après s'être fait

1. Le Duc de Bourgogne était tout contrefait, tout de travers, « une jambe beaucoup plus courte que l'autre, si bien que, quand il veut se tenir debout, le talon d'un de ses pieds est en l'air et il ne touche le sol qu'avec les doigts de pied ». *Correspondance de Madame,* édition Jeglé, nouvelle édition (1890). Nous avons parlé de cette infirmité du petit-fils de Louis XIV, dans les *Morts mystérieuses de l'Histoire* (2e série, pp. 103 et 110) ; nous devons ajouter à ce que nous en avons dit, ces lignes curieuses de Saint-Simon, qui complètent l'observation du prince : il était « plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait... le bas du visage assez pointu et le nez long, élevé, mais point beau..., les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier



Les « Roulettes des Dames de la Cour : détail d'une peinture de J.-B. Martin, représentant une promenade dans la Galerie d'Eau.

(Cf. *les Jardins de Versailles*, par P. de Nolhac.)

véhiculer en roulette, « se promenèrent longtemps à pied dans le jardin, puis ils s'en retournèrent à Versailles ».

Douze ans après, le grand Dauphin se faisait traîner dans une roulette à ressorts. Un inventaire du château de Versailles, en 1700, ne signale pas moins de vingt chaises roulantes « de damas rouge cramoisy », avec marchepied, rideaux, etc. Les roulettes disparurent après la mort de Louis XIV, ou plutôt il n'y eut plus que les véri-

supérieur s'avançait trop et emboîtait presque celui de dessous, ce qui, en parlant ou en riant, faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes; on s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner : on employa aussitôt le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser: la nature demeura la plus forte, il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule qu'il en devint boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb, il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval quoiqu'il y fut très mal... Ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais ». *Mémoires du duc de Saint-Simon*; Paris, Hachette, 1864, t. VI, 239-240.

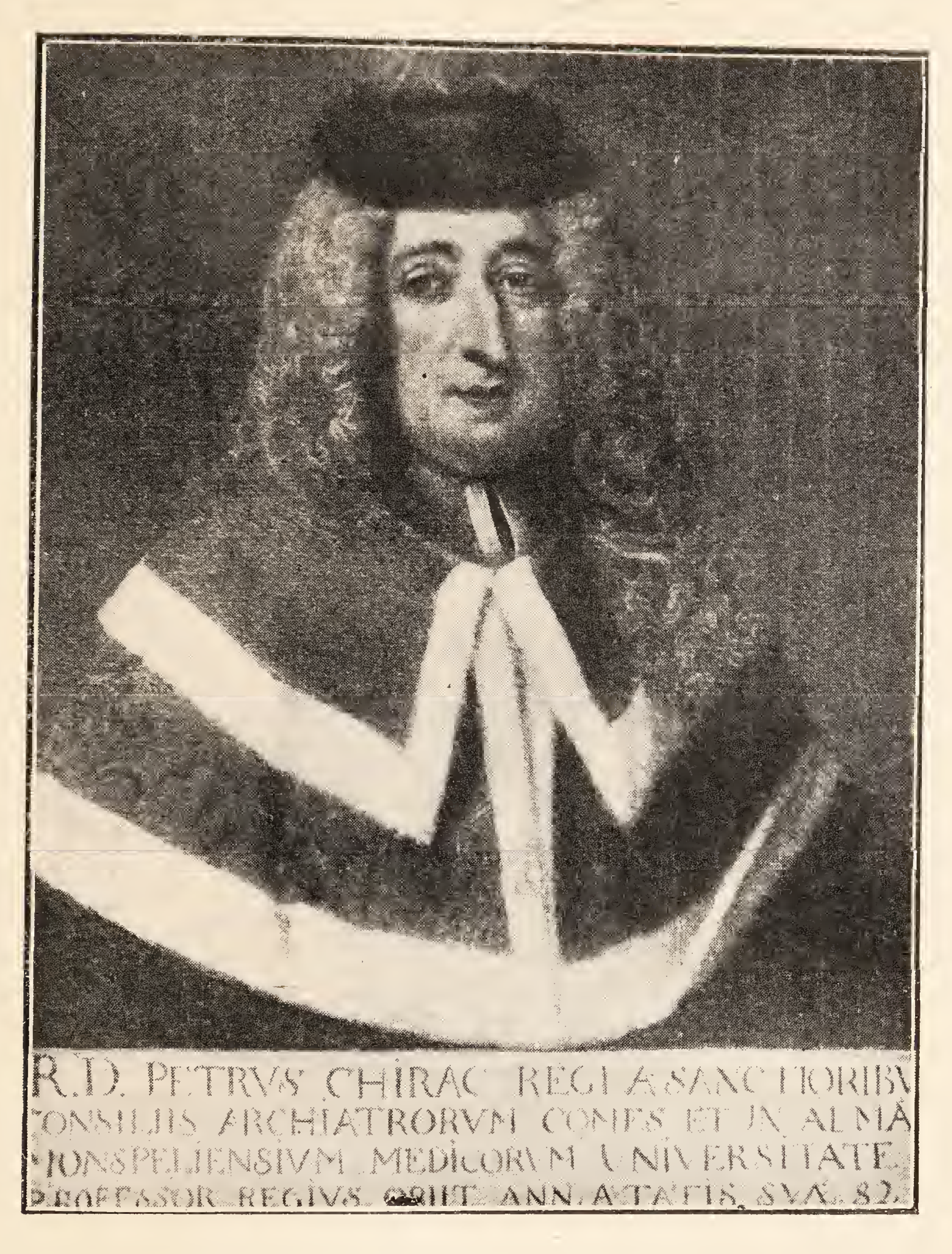
tables malades ou les infirmes qui continuèrent à s'en servir [1].

Le royal cacochyme avait succombé, le 1[er] septembre 1715, à une gangrène sénile, de nature vraisemblablement diabétique. Madame a eu tort d'incriminer Fagon et de lui attribuer un dénouement qu'on ne pouvait conjurer ; elle se montra plus avisée dans d'autres circonstances, notamment quand, se trouvant au chevet de l'infortunée Dauphine, elle hasarda un avis qui n'était que sage.

« La seconde Dauphine était délicate et même malingre [2] ; le docteur Chirac assura jusqu'à la

1. Les fabricants s'appliquèrent, dès lors, à les perfectionner, à les rendre mieux suspendues, plus pratiques. Un menuisier réalisa un véritable progrès à cet égard. Le *Mercure*, de novembre 1765, annonce que « le sieur Dufour, maître menuisier, demeurant rue de Vaugirard », vient de fabriquer une chaise roulante, avec laquelle « le malade peut se promener assez vite sur une surface horizontale et tourner à droite et à gauche. Cette chaise peut se changer en un lit plus commode que les autres ; il se trouve sous le malade une chaise percée ; il peut se placer sur la lunette sans le secours de personne ; le tout se referme, quand on le désire, par un mécanisme fort simple ».

2. Au mois d'août 1701, la Palatine, qui avait perdu son mari au mois de juin précédent, était à Marly avec le Roi, quand la duchesse de Bourgogne, s'étant imprudemment baignée, après avoir mangé beaucoup de fruits, fut attaquée d'une fièvre violente. On la soigna, on lui donna de l'émétique et, soit les médications employées, soit la bonne nature, elle s'en sortit cette fois, après avoir donné de vives alarmes à son entourage. (V. sur cet épisode, une lettre de la Palatine, non recueillie



Chirac, Premier Médecin du Régent.

(Collection de l'Académie de Médecine.)

fin qu'elle guérirait et, en effet, si on ne l'avait laissée se lever pendant qu'elle avait la rougeole et qu'elle était en sueur, et si on ne l'avait saignée du pied, elle vivrait encore. Immédiatement après la saignée, au lieu de rouge comme du feu, elle devint pâle comme une morte, et se trouva extrêmement mal. » Quand on la fit sortir du lit, la Palatine s'écria « qu'il fallait au moins attendre que la sueur fût passée pour la faire saigner ». Chirac et Fagon s'obstinèrent et se moquèrent d'elle.

La « vieille guenipe », s'approchant de la princesse, lui dit : « Voulez-vous être plus habile que tous ces docteurs qui sont là ? » A quoi celle-ci de répondre : « Non, Madame, mais il ne faut pas être trop habile pour savoir qu'il faut suivre la nature, et puisqu'elle incline à la sueur, il serait bien mieux de suivre cette voie que de faire lever une malade en transpiration pour la faire saigner. » Mme de Maintenon haussa les épaules et les médecins reprirent l'offensive, sans plus rencontrer de résistance. Dans le public, on resta persuadé que la duchesse de Bourgogne était morte, pour avoir pris du tabac empoisonné[1] dans

dans ses Correspondances, et dont la publication est due à Etienne Charavay, dans *l'Amateur d'autographes*, n° 399, mars-octobre 1889.)

1. Bien avant la mort de Louis XIV, nombre de femmes s'étaient mises à priser. « La plupart des femmes en prennent

une tabatière qu'elle avait égarée pendant trois semaines et qu'elle avait retrouvée sur sa toilette [1].

Les auteurs de cet homicide par imprudence n'étaient autres que les archiâtres, qui, par leur médication intempestive, avaient précipité un dénouement exceptionnel dans une affection d'ordinaire bénigne : ainsi s'explique naturellement cette mort prétendue mystérieuse.

Un an auparavant, le petit Dauphin aurait été pareillement victime des médecins de la Cour. Alors qu'il était en pleine éruption de rougeole et grelottait de fièvre, ils l'avaient saigné copieusement, puis lui avaient administré l'émétique, et le malheureux enfant n'en réchappait pas.

Voici qui prouverait, d'après Madame, que c'étaient bien les médecins qui l'avaient tué; son argumentation ne manque pas d'une certaine logique.

Le duc d'Anjou avait précisément le même mal que son frère. « Les neuf docteurs étant occupés avec l'aîné, la bonne du plus jeune s'est enfermée avec son prince et lui a donné un peu de vin et de biscuit... Comme l'enfant avait fort la fièvre,

(du tabac) », dit Octave à Arlequin, dans une pièce de l'époque (1694), *Arlequin défenseur du beau sexe*, acte Ier, scène VII.

1. *Mémoires de Maurepas*, I, 54 (cité par Brunet, I, 267, note) : cf. *Mémoires de Duclos*, édition Michaud, 452 ; *Mémoires du duc de Luynes*, X, 171.



La Duchesse de Bourgogne.

(Collection de l'auteur.)

les docteurs ont voulu aussi le saigner; mais M. de Ventadour et la sous-gouvernante du prince, Mme de Villefort, s'y sont énergiquement opposés; ils n'ont absolument pas voulu le permettre et se sont contentés de tenir l'enfant bien chaudement; » grâce à quoi fut sauvé le futur Louis XV, qui aurait peut-être subi le sort de ses frères, si on l'eût livré à la Faculté.

Pour la mort du duc de Berry, il n'est pas douteux que cette même Faculté doive en être, du moins en partie, tenue responsable. La relation que donne Madame est d'autant plus précieuse, qu'il n'en existe pas d'aussi détaillée, fût-ce chez les annalistes officiels du grand règne; nous ne la donnerons pas ici, l'ayant recueillie ailleurs[1]; retenons-en seulement que le duc de Berry fut victime d'un accident de chasse.

Ce n'est pas le premier désagrément qui survenait au duc de Berry à la chasse, si nous en croyons la relation d'un chirurgien contemporain.

Monseigneur le duc de Berry... le 3 du mois d'octobre 1706, revint de la chasse avec la joue droite fort enflée; on le saigna, on lui mit des cataplasmes, pour tâcher de résoudre l'humeur qui causait cette enflure.

On le saigna une seconde fois; mais cette tumeur, qui provenait d'une infinité de contusions, faites par la crosse du fusil appuyée sur cette partie, ne cédait point aux re-

1. Cf. *les Morts mystérieuses de l'Histoire*, 2e série.

mèdes; on connut qu'elle prenait le chemin de la suppuration par sa rougeur, l'augmentation de la douleur, le peu de repos qu'elle lui donnait et par le bouffissement de l'œil, du nez et des lèvres; et de fait, Monseigneur le duc de Berry, pendant trois mois avant cet accident, avait fait tant de parties de chasse, où il tirait quatre ou cinq cents coups de fusil, et d'où il rapportait jusqu'à deux cent cinquante pièces de gibier, que sa joue se trouvait tellement meurtrie qu'il y avait peu d'apparence d'en espérer la résolution.

Le mardi 12 du mois, Mareschal sentit de la fluctuation dans la tumeur. Les chirurgiens convinrent de la nécessité de l'ouvrir, et de l'endroit où il le fallait faire; on prit heure pour l'après-midi, à 2 heures.

Ayant mis Mgr le duc de Berry dans un fauteuil, étant dans la situation la plus commode, pendant que Dionis lui tenait la tête, M. Maréchal, en présence et de l'avis de M. Fagon, lui plongea une lancette dans l'endroit le plus bas de la tumeur et, par l'élévation qu'il fit, il l'ouvrit de la longueur d'une épingle. Le pus sortit aussitôt et en assez grande quantité pour remplir la coquille d'un gros œuf.

M. Maréchal mit un doigt dans la plaie, qu'il promena dans la cavité de la tumeur, pour savoir si les os n'étaient point découverts, et ayant trouvé le périoste attaché aux os de la pommette et de la mâchoire supérieure, il le pansa [1]

1. « On y a mis pendant les premiers jours une tente molette



Le Duc de Berry, petit-fils de Louis XIV.

(Collection de l'auteur.)

Le second accident eut des suites plus graves. Le soir où il arriva, le duc de Berry eut une hémorragie rectale, dont il ne parla point, de peur qu'on lui fît avaler des remèdes dont il avait horreur. Le lendemain, il voulut quand même revenir à la chasse.

« Ce même jour, — nous reprenons le récit de la Palatine — un paysan, qui avait vu le coup que le prince avait reçu, demande à un des gens du roi :

— Comment se porte M. le duc de Berry ?

— Fort bien, lui répondit l'autre, car il court le loup aujourd'hui.

— Si cela est qu'il se porte bien, dit le paysan, il faut que les princes aient les os plus durs que nous aultres païssants, car je luy vis recevoir un coup jeudy à la chasse en relevant son cheval dont trois paissants en seroient crevés [1]. » S'il eût dit un mot de tout cela, conclut sensé-

avec l'emplâtre de mucilages ; on a continué de le panser avec des injections détersives, qui ont nettoyé le fond de l'abcès, qui s'est rempli de bonnes chairs en très peu de temps, puisqu'en vingt jours il a été parfaitement guéri ; et comme on a fait l'ouverture la moins grande qu'on a pu et autant proche de l'oreille que la tumeur l'a permis, il n'y est resté qu'une petite cicatrice longitudinale, qui est cachée par le bord de la perruque. » Dionis, *Cours d'opérations de chirurgie.*

1. Ces extraits de correspondance de la Palatine sont donnés dans Daremberg, *la Médecine, histoire et doctrines* (Paris, 1865) 467 et suiv.

ment Madame, on ne lui aurait pas donné d'émétique et peut-être se fût-il guéri des suites de son accident.

Dans la circonstance, il serait injuste d'incriminer les médecins seuls; on ne peut nier, toutefois, que, dans bien des cas, ils n'aient fait abus de certaines drogues : à Monsieur, en apoplexie, n'administrèrent-ils pas *onze onces* d'émétique, deux bouteilles d'eau d'Angleterre, de l'eau de Schaffouse (?), et ne lui firent-ils pas, en outre, trois saignées ? Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?... Qu'il mourût ! Et c'est à quoi il se résigna.

Bien que ce prince eût toujours préféré à sa femme d'indignes favoris, celle-ci ressentit un chagrin réel de cette mort inopinée. En ouvrant les cassettes de Monsieur, « toutes parfumées des plus violentes senteurs », elle les trouva pleines d'épîtres enflammées, écrites par les mignons de son mari ; elle en éprouva un saisissement tel, qu'elle eut, pendant quelques jours, de la fièvre et des vapeurs. Elle s'en guérit d'une manière assez originale : de Saint-Cloud, on lui apporta un panier plein de belles cerises, qu'elle dévora en cachette ; et, depuis lors, ajoute-t-elle, la fièvre n'est pas revenue...



La préparation du chocolat, au dix-septième siècle.
(D'après une estampe de Bonnart.)

Madame avait son hygiène à elle, qui ne lui fut pas trop défavorable, à en juger par l'âge qu'elle réussit à atteindre.

Elle avait en horreur la cuisine française et ne put jamais s'habituer à l'alimentation de notre pays. Elle ne pouvait souffrir le bouillon [1], et à Paris on faisait tout au bouillon. Le chocolat, le thé, le café lui faisaient l'effet d'une médecine. Rien au monde de plus malsain que le café ; à l'entendre, on ne comptait plus les maladies que

1. « Je ne peux souffrir le bouillon et je suis tout de suite malade, s'il se trouve un peu de bouillon dans un des plats que je mange : *mon corps enfle, j'ai des coliques*, et il faut que je me fasse saigner ; des boudins et des jambons me remettent l'estomac. »

cette boisson, nouvellement mise à la mode[1], avait déjà causées. Des morts même lui étaient imputées. Le *Journal de Dangeau*, parlant du lieutenant général de Flandre, M. de Montberon, prétendait qu'il s'était tué par l'abus du café qu'il préparait lui-même. La princesse de Hanau, fille du duc Christian de Birckenfelt, avait, disait-on, succombé après d'horribles souffrances; à l'ouverture de son corps, on avait reconnu que « le café avait causé dans son estomac une centaine de petits ulcères ». Le café, déclarait Madame, « n'est pas aussi nécessaire aux ministres protestants qu'aux prêtres catholiques, qui ne peuvent se marier — *car il rend chaste* ». C'était alors une opinion accréditée, mais qui rencontrait bien des opposants[2].

A la même époque, on interdisait aux moines le chocolat et le vin, « dans la crainte du scan-

1. « Le chocolat, le thé et le café sont extrêmement à la mode; mais le café est préférable aux deux autres, comme un remède qu'on dit être souverain contre la tristesse. Aussi, dernièrement, une dame apprenant que son mari avait été tué dans une bataille : « Ah ! malheureuse que je suis, dit-elle, vite qu'on m'apporte du café ! » Et elle fut aussitôt consolée. » Traduction d'une lettre italienne, écrite par un Sicilien à un de ses amis (20 août 1692) ; document reproduit dans l'*Annuaire du département de la Seine pour l'année* 1860, par Louis Lacour, et publié antérieurement dans *Saint-Evremoniana*, ou *Recueil de diverses pièces curieuses;* Rouen, 1710, in-12.

2. Cf. *Remèdes d'autrefois;* Paris, 1910, 247 et suiv.



DAME PRENANT DU CAFÉ.

(Estampe de BONNART.)

dale qui pouvait résulter de l'habitude de ces boissons échauffantes ». Le goût « douceâtre » du chocolat, l'odeur intolérable du café, ressemblant à celle d'une haleine puante — « l'archevêque de Paris avait cette odeur-là » — lui soulevaient le cœur. Le thé la dégoûtait davantage encore. « Le thé, écrivait-elle, me fait l'effet de foin et de fiente... Il m'empêche, sauf votre respect, d'aller à la chaise percée. »

A ces mets, plus ou moins nauséabonds[1], Madame préférait, et elle ne s'en cachait pas, une bonne soupe à la bière, mais la bière en France n'était pas buvable[2], un grand plat de choucroute et des saucissons fumés. Pour une soupe aux choux et au lard, elle aurait donné toutes les « délicatesses » dont on raffolait autour d'elle.

Elle pouvait se vanter d'avoir un estomac complaisant ! Elle avait pris l'habitude d'expédier son repas aussi vite qu'il lui était possible et n'en était nullement incommodée. « Rien d'ennuyeux

1. « J'aimerais mieux, déclarait-elle, prendre de la bière chaude (*warmbier*) avec de la noix muscade, que du chocolat, du café et du thé, trois choses que je ne puis souffrir et qui me font l'effet d'une médecine. » 7 février 1706.

2. « Les Français font de la bière qu'ils admirent, mais qui n'est pas buvable ; c'est comme si l'on remuait de la suie dans de l'eau. C'est faible et avec cela amer et un goût de fumée. Il y a des Anglais à Paris qui font de la bonne bière, mais on ne la trouve pas bonne ; on n'aime que la bière mince et faible. » 25 juillet 1711.



HOMME DE QUALITÉ, PRENANT SON CAFÉ.

(Estampe de BONNART.)

comme d'avoir autour de soi vingt valets qui regardent ce que vous vous mettez dans la bouche et qui comptent tous les morceaux de pain que vous avalez. »

Comme cela se passait alors même dans la haute société, Madame mangeait avec ses doigts : la fourchette ne devait faire son apparition que plus tard. On avait, par politesse, appris au duc de Bourgogne et à ses frères à se servir de la fourchette en mangeant; mais, quand ils furent admis à la table du roi, celui-ci n'en voulut rien savoir et la leur défendit. « A moi, ajoute la Palatine, on ne l'a jamais défendue, car, *de tout temps*, *je ne me suis servie*, *pour manger*, *que de mon couteau et de mes doigts*[1]. »

A son arrivée en France, elle était restée « huit jours entiers et même davantage sans pouvoir ni manger ni boire, sauf par contrainte ». C'est depuis, que son estomac s'était resserré et que son appétit d'Allemande avait diminué. Elle comptait sur le temps pour le voir revenir et se serait gardé de consulter la Faculté pour un aussi mince désagrément.

Les médecins, nous avons vu ce qu'elle en pen-

1. Édition Jaeglé, II, 191 : cf. *Rev. Hist.*, livraison 118, novembre-décembre 1895.

sait. Elle professait à leur égard les mêmes idées que sa tante Sophie.

Sophie de Hanovre était, nous le rappelons, fille du Palatin Frédéric V et d'Élisabeth Stuart, dont le père était Jacques Ier, roi d'Angleterre. Frédéric V ayant été élu roi de Bohême en 1619, mais bientôt détrôné, Sophie de Hanovre pouvait donc se dire fille et petite-fille de rois.

Jeune encore, elle avait été envoyée, pour achever son éducation, auprès de son frère Charles-Louis, à qui le traité de Westphalie avait accordé de rentrer dans l'Électorat paternel. Après la perte de leurs États, ses parents s'étaient réfugiés en Hollande, où ils eurent tant d'enfants qu'ils ne savaient plus quel nom leur donner. Pour le douzième qui était une fille, ils décidèrent de tirer au sort, et c'est ainsi que la future duchesse de Hanovre fut prénommée Sophie.

La reine Élisabeth vit sa fille Sophie un demi-quart d'heure en dix ans, un jour qu'elle l'avait fait venir, avec un de ses frères plus jeune, pour les montrer tous les deux à un membre de sa famille, en même temps que ses guenons et ses chiens.

Vers l'âge de dix ans, Sophie fut autorisée à venir à la Haye, pour y rejoindre ses sœurs ; l'une d'elles, Élisabeth, savait toutes les langues et toutes les sciences et avait un commerce réglé



DAME DE QUALITÉ A TABLE (dix-septième siècle).

(La fourchette commence à apparaître.)

avec le philosophe Descartes. Henriette avait la passion du ménage et excellait dans la confection des confitures, tandis que Louise, toujours habillée de travers et coiffée à la diable, s'amusait à peindre et à dessiner. Sophie s'était donné pour tâche d'amuser tout le monde par ses espiègleries, « qui laissaient loin derrière elles les plaisanteries les plus grasses du *Malade imaginaire*[1] ».

Comme Molière, la duchesse Sophie a les médecins de son temps en piètre estime. Son humeur railleuse aime à s'exercer à leurs dépens : « Le vieux Helmond — lisez van Helmont — dit que l'estomac et la rate font le duumvirat de la nature de l'homme, ce qui fait croire qu'il n'y a que deux maladies quand ceux-là se portent mal, le reste n'étant que charlatanerie des médecins pour gagner de l'argent pour eux et pour les apothicaires. » Et elle conclut : « Dieu nous veuille tous garder des médecins et des médecines ! »

Madame n'a également que mépris pour les médicastres; elle ne fait d'exception que pour l'Anglais Talbot, l'inventeur du quinquina, qui avait guéri, outre son fils, plus de cent personnes

1. Une princesse allemande au dix-septième siècle (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1882).

de la fièvre quarte et avait fait, à Paris et à Fontainebleau, des cures admirables.

Le médecin ordinaire de son fils trouve, aussi, grâce devant elle. Homberg (et non Humberg), était, à vrai dire, un chimiste[1] plutôt qu'un médecin, mais un chimiste très savant, dont Fontenelle a écrit l'éloge, et qui travaillait avec le Régent, dans ses laboratoires du Palais-Royal.

Comme bien des grandes dames de son temps, à ne citer que Mme de Sévigné, la princesse fait étalage de connaissances médicales, dont elle entend faire profiter ses amis et amies.

A l'une elle envoie du remède du docteur Gendron[2], souverain pour les ophtalmies, et s'inquiète de savoir s'il a guéri les yeux malades de sa correspondante. Gendron, que Voltaire compare à Esculape[3], était un spécialiste réputé, mais il

1. Cap, *Études biographiques*, t. Ier, 185-6, et t. II, 217 et suiv.

2. Sur Gendron, v. le *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy*, t. IV, 226 et suiv., et t. VII, n° 2, 49 et suiv. On connaît, du personnage, deux portraits : l'un, de Hyacinthe Rigaud, gravé par Daullé ; l'autre, représentant Gendron à l'âge de 30 ans, et que possède un membre de la famille Gendron, M. Champault. Rigaud a peint Gendron, quand celui-ci était âgé de 58 ans.

3. Gendron avait été médecin ordinaire du frère de Louis XIV avant de donner ses soins au Régent. Il mourut âgé de 87 ans, à Auteuil, dans la maison qui avait appartenu à Boileau. Avant d'acheter cette maison, on présume qu'il habita un immeuble



Le Régent (1674-1723).
(D'après le portrait de Rigaud, de la Galerie du duc d'Orléans.)

avait ordonné à son illustre client de supprimer les petits soupers, et le Régent ne voulait pas plus interrompre ses plaisirs que ses affaires. L'état de ce dernier s'étant aggravé [1], il avait eu recours à un empirique. Il avait fait l'essai d'une poudre que lui avait remise un curé, qui la tenait d'un Allemand ; cette poudre n'avait fait qu'augmenter l'inflammation, au lieu de soulager ses souffrances. Madame glisse sur cette déconvenue et nous ferons comme elle.

Du Dauphin, qui « a mauvaise mine, lorsque les dents lui font mal », la Palatine dit qu'il a « une jolie petite bouche, *qu'il tient cependant un peu trop souvent ouverte* » : ne s'agirait-il pas là de ces végétations adénoïdes, qu'on ne savait pas encore dépister et qui affligeaient déjà des naso-

contigu, qui lui avait permis d'entretenir des relations de bon voisinage avec l'auteur des *Satires*.

1. Madame avait tour à tour redouté, pour son fils, la variole, une inflammation d'intestins, l'apoplexie, une hydropisie de poitrine (pleurésie). Le Régent n'avait pas tardé à perdre presque complètement l'usage d'un de ses yeux : selon les uns, à la suite d'un coup reçu en jouant à la paume ; selon d'autres, apparemment mieux informés, d'un coup de coude de Mme de la Rochefoucauld, vis-à-vis de laquelle il s'émancipait par trop ; ou d'un coup d'éventail de Mme d'Arpajon, provoqué par des libertés du même genre. A un moment, on avait craint que l'autre œil fût atteint, par une de ces « sympathies » oculaires si souvent observées dans la pratique.

pharynx princiers ? Ailleurs, parlant de l'influence de l'imagination sur le produit de la conception, Madame nous donne une relation dont un homme de l'art pourrait tirer profit.

La comtesse de Buckebourg s'était cassé la jambe : la princesse de Galles, alors enceinte, en avait éprouvé une frayeur si forte, que Madame appréhendait qu'il en résultât quelque chose de fâcheux pour l'enfant dont elle était grosse.

A ce propos, elle citait « un exemple terrible de ce genre ». La jeune marquise de Béthune, sœur du duc de Gèvres, était « heureusement accouchée d'un beau garçon ; mais, comme elle avait été fort effrayée, en voyant dans une église un mendiant auquel un cancer avait rongé toute la chair de la poitrine, il s'est trouvé que l'enfant avait, sur la poitrine et sur la figure, un mal comme une toile d'araignée. Il est mort après avoir été baptisé[1] ». Madame n'avait donc pas eu tout à fait tort de se montrer inquiète sur le sort de l'enfant de la princesse de Galles.

Après les accoucheurs, les aliénistes trouveraient à glaner dans le recueil de lettres qui, pour la première fois, sont analysées et commentées médicalement. La Palatine parle, en

1. Lettre du 1er septembre 1716.

quelque endroit, d'une femme de bonne famille, qu'on appelait *la Persilie*, et qui avait perdu la raison.

Elle avait été bien élevée et jouait fort bien de la guitare; lorsqu'elle avait des accès de fureur et qu'elle voulait tout détruire, on n'avait qu'à lui donner sa guitare, aussitôt elle redevenait calme.

C'était par suite de chagrins que la pauvre femme était devenue folle. Elle avait éprouvé d'affreux malheurs : deux frères qu'elle aimait tendrement avaient été assassinés sous ses yeux; son mari l'avait quittée pour s'en aller avec une drôlesse : elle l'avait suivi jusqu'à Copenhague, il l'avait chassée, en la reniant pour sa femme et en la faisant passer pour folle. Tous ces malheurs l'avaient rendue telle, en effet, tant ils l'avaient frappée.

Cette pauvre d'esprit se plaisait beaucoup dans la société de la princesse, qu'elle appelait « son aimable »; mais celle-ci avait constamment sous la main une guitare, dans la crainte qu'il ne survînt un accès subit à sa visiteuse : voilà un cas bien net de cure par la musique.

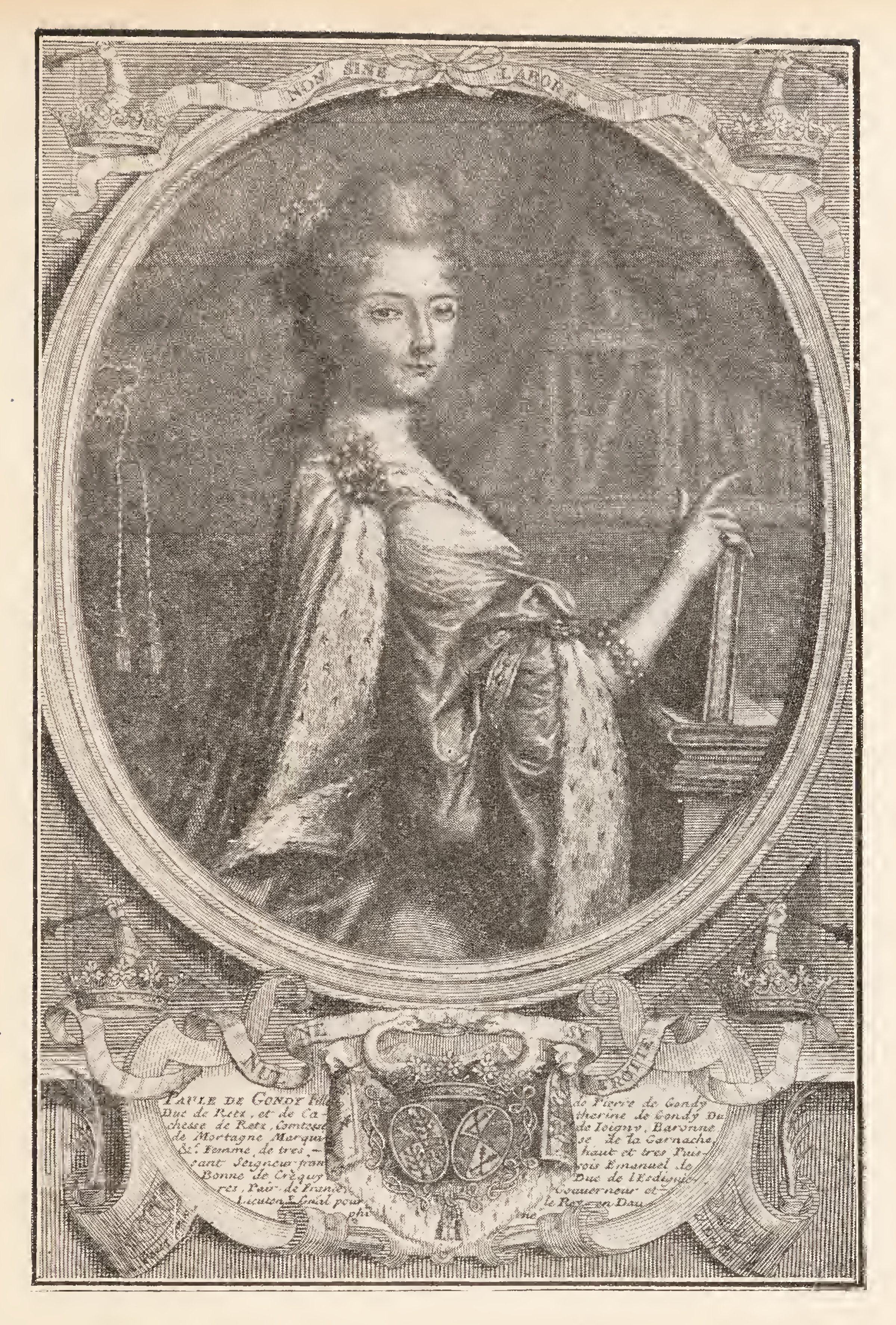
Mais la malheureuse avait une manie non moins bizarre que la précédente; ne se figurait-elle pas que sa tête était devenue celle d'un veau, ce qui la faisait parfois s'écrier : « Que cette tête de veau

me fait mal et me fait de caquets en l'air ! » De sorte que cette locution était passée en proverbe : « *Elle entend des caquets en l'air*, comme la Persilie. »

C'est encore à la Palatine que nous devons le portrait d'une autre originale, une toquée s'il en fut, dont Saint-Simon nous avait déjà dévoilé les excentricités, mais qui est ici pourtraicturée sous des couleurs plus crues.

Cette *fée* — on ne désignait pas autrement la duchesse de Lesdiguières — se tenait, la plus grande partie du temps, enfermée comme une idole dans un appartement de son hôtel, très luxueusement orné, dont l'accès était rigoureusement interdit aux profanes. Les rares fois qu'elle prenait l'air du dehors, elle ne sortait de son palais enchanté que dans un carrosse en velours jaune, dont les roues étaient peintes en bleu lapis, escorté de nègres en superbes livrées, qui faisaient retourner les passants.

Mme de Lesdiguières occupait son temps à prendre du café ou du thé, ne lisant ni n'écrivant, n'aimant ni à travailler ni à jouer. Pour servir le café, ses femmes de chambre devaient être costumées à la turque ; pour le thé, on les habillait à l'indienne. Les chambrières avaient les larmes aux yeux d'être obligées, pour obéir à de futils caprices, de changer de vêtements plusieurs fois dans la journée.



La Duchesse de Lesdiguières.

(Collection G. Mas.)

Venait-on lui rendre visite, on trouvait, dans une antichambre, un nombre insolite de pages, de laquais, de gentilshommes. On parvenait à une porte fermée, on frappait : alors on se trouvait en présence d'un nègre de haute stature, avec un turban d'argent et un sabre au côté, qui ouvrait la porte, faisait entrer la dame ou le cavalier, jamais deux personnes à la fois, et conduisait le privilégié, ou la favorisée, à travers une vaste pièce, jusqu'à une deuxième porte également fermée, qu'un second nègre ouvrait, puis refermait au verrou, sur celui ou celle qui venait de pénétrer dans l'antichambre du sanctuaire; car il y avait une troisième, puis une quatrième pièce à traverser, jusqu'à ce qu'enfin on vous introduisait dans la cinquième et dernière, le sanctuaire même de la divinité!

Lorsque le fils de la duchesse voulait voir sa mère, ou la femme de son fils, sa belle-mère, il leur fallait, au préalable, demander une audience et subir toutes les formalités, sans qu'on leur fît grâce d'une seule.

On imagine ce que devait être l'intérieur où s'enfermait cette vieille folle ; nous en avons une description précise, dont l'exactitude suppléera à tout ce que l'imagination la plus dévergondée pourrait inventer.

« Tous les portraits qu'elle a dans sa chambre

sont ceux de ses chevaux de carrosse, qu'elle a fait peindre ; tous les matins, elle les fait promener en rond dans sa cour, l'un après l'autre, et elle regarde de sa fenêtre avec des lunettes, car elle n'a pas bonne vue.

Dans sa chambre, elle a un tableau du conclave, peint dans un genre qu'on n'a pas encore vu : le pape et les cardinaux y figurent en nègres ! Sur du satin jaune, elle a également brodé des nègres et rien que des nègres. Dans son jardin, qui est très beau, s'élève une colonne en marbre, avec épitaphe pour une chatte qu'elle a perdue et qu'elle chérissait. »

On peut, selon son humeur ou son tempérament, trouver que ce sont là papotages oiseux ou informations précieuses ; même en faisant la part de la médisance et du « cancanage », nous montrerons qu'il est encore possible de faire, dans la correspondance de Madame, une abondante cueillette de renseignements. C'est une mine presque inépuisable, où l'on a déjà beaucoup puisé, mais où il restait bien des filons à exploiter. Qu'il n'y ait pas de réserves à faire sur ses allégations, que ses ragots soient toujours contrôlés avant d'être lancés dans la circulation, vous ne nous croiriez pas si nous n'y contredisions.

Quand elle aime, elle aime pour de bon,

mais on compte les objets de son affection. Par contre, quelle prévention contre ceux qu'elle hait, comme Mme de Maintenon, par exemple; son aversion l'aveugle à ce point, qu'elle charge la favorite de toutes les noirceurs, qu'elle l'accuse de tous les crimes.

Pour expliquer cette haine, on a invoqué la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, les persécutions de toute sorte qu'eurent à subir les réformés — toutes mesures qu'on a imputées, peut-être à tort, à l'influence unique de Madame de Maintenon. En tout cas, celle-ci passait pour les avoir inspirées, sinon conseillées. En réalité, Madame a contre la marquise d'autres griefs : n'est-ce pas elle qui a fait légitimer les bâtards royaux? N'est-ce pas elle qui est cause que le duc de Chartres a épousé une légitimée ? N'est-ce pas elle, enfin, qui perd le même duc de Chartres dans l'esprit de Louis XIV ?

« La rancune que la vilaine a contre moi ne finira qu'avec sa vie », consigne quelque part la Palatine ; mais est-elle bien sûre de ne pas l'avoir encourue, cette rancune, par ses insinuations à l'égard de celle à qui elle reproche surtout de lui avoir volé le cœur du Grand Roi ? Toutes les injures qu'elle lui prodigue ne sont pas dictées par une animosité aveugle ; ce sont, le fait apparaît clairement, « propos d'amour déçu, petites revanches de la jalousie »,

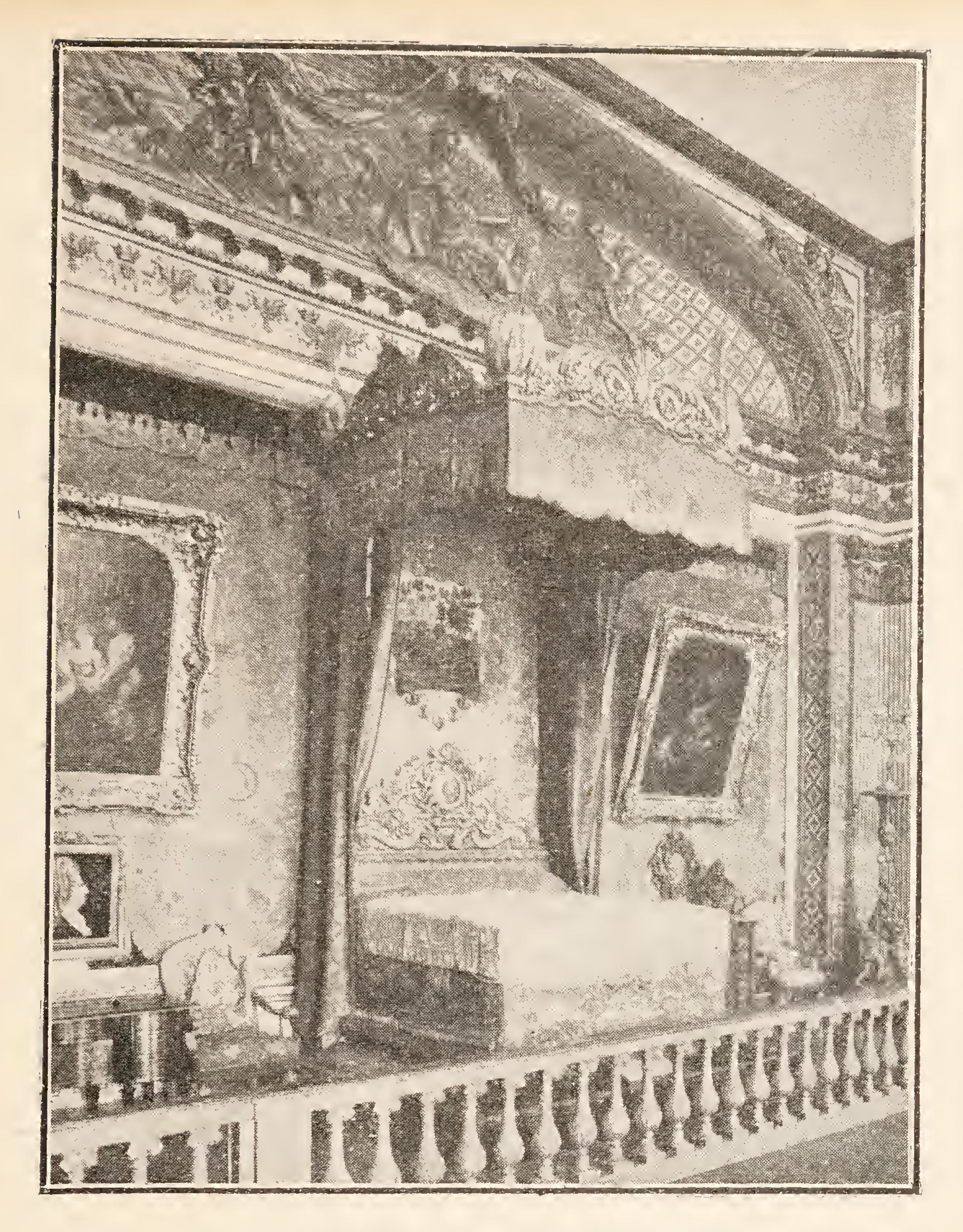
Car, le croirait-on, malgré son air revêche et son physique disgracieux, Liselotte a eu son roman d'amour. Le sentiment qu'elle éprouva pour le roi était, en effet, plus que de l'amitié; et le Roi, sans ressentir pour elle un attachement profond, lui témoigna une affection réelle, lui passant mille incartades, prenant plaisir à entendre ses propos plus que pimentés. Oui, Liselotte fut jalouse et souffrit véritablement de l'influence grandissante de Mme de Maintenon sur le monarque à son déclin. Aussi son dépit s'exhale-t-il sans ménagement, dans les lettres qu'elle ne croit pas destinées à la publicité, et où librement s'épanchent ses rancœurs.

Si le duc de Berry n'est pas bossu, ce n'est pas la faute de la « vieille guenipe », qui n'a pas été chargée, « fort heureusement », de son éducation. « La guenipe » voulait bien faire déclarer son maudit mariage (avec Louis XIV), mais le roi n'a pas voulu y consentir... »

« *Il y a longtemps qu'on l'a accusée d'aimer les femmes.* » Calomnie toute gratuite, jamais pareille accusation n'ayant été portée et *a fortiori* prouvée contre Mme de Maintenon.

Victor Cousin, parlant de la seconde épouse de Louis XIV[1], a signalé « les calculs sans fin de sa prudence mondaine et les scrupules tardifs

1. *La Jeunesse de Madame de Longueville.*



La Chambre de Louis XIV, à Versailles.
(Collection de l'auteur.)

« Une grande arcade surbaissée, écrit Félibien, sert, du côté de l'occident, vis-à-vis des fenêtres, à augmenter la profondeur de cette chambre, pour y placer plus commodément le lit du Roi. Le lit est d'un dessin aussi beau que magnifique : il est de velours cramoisi, couvert de broderie si tissue d'or, qu'à peine on peut en reconnaître le fond. » Le lit royal s'appuyait au mur par son chevet ; une balustrade, où s'ouvraient deux passages, le séparait du reste de la chambre.

d'une piété qui vient toujours à l'appui de sa fortune ». Madame ne s'embarrasse pas de tant de périphrases. « Après la mort de la reine, écrit-elle, Louis XIV crut triompher de la vertu même en couchant avec la vieille (*mütterchen*) ; cela avait lieu toutes les après-midi. Elle le gagna au point de l'amener enfin à l'épouser, ce qui eut lieu. »

Madame était moins affirmative une vingtaine d'années auparavant ; à sa tante, qui l'interrogeait sur ce point, elle répondait : « Vous désirez savoir s'il est vrai que le Roi soit marié à Mme de Maintenon. *Je ne puis vous le dire positivement ;* peu de personnes s'en doutent, mais tant que le mariage n'est pas déclaré, j'ai peine à y croire. A la manière dont les mariages sont arrangés ici, je pense que, s'ils étaient mariés, leur amour ne serait pas aussi vif, à moins que le secret ne donne un ragoût, que d'autres n'éprouvent pas dans un mariage au grand jour. »

Un an après, elle n'en sait guère davantage ; elle n'a pu apprendre « si le Roi a, oui ou non, épousé la Maintenon. Beaucoup de gens disent qu'elle est sa femme et que l'archevêque de Paris les a unis en présence du confesseur du Roi et du frère de la Maintenon ; mais d'autres prétendent que ce n'est pas exact et il est impossible de savoir la vérité. Cependant, une chose est certaine, c'est que jamais le Roi n'a eu pour aucune

maîtresse la passion qu'il ressent pour celle-ci; c'est quelque chose de curieux de les voir ensemble : est-elle dans un endroit, il ne peut rester un quart d'heure sans lui glisser quelques mots à l'oreille, ou sans lui parler en cachette, bien qu'il ait passé toute la journée auprès d'elle... »

D'après les confidences faites à Saint-Simon [1] par le valet de chambre du roi, et aussi d'après un passage des *Mémoires* de l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon aurait été célébré secrètement, sans aucun contrat ni stipulation. L'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, avait donné la bénédiction aux époux, en présence seulement de Monchevreuil et de Louvois. D'autres ne font pas mention du ministre, et citent comme second témoin le premier des quatre valets de chambre, « le plus fidèle et le plus attaché au Roi qu'il eût su trouver », Bontemps, gouverneur de Versailles et de Marly. La cérémonie avait été célébrée dans la nuit du 12 juin 1684, par le Père de La Chaise, qui avait conseillé le mariage [2].

Nous connaissons tous les arguments qu'on a fait

1. *Mémoires*, édition Chéruel et A. Régnier, 1873, II, 428; XII, 99.

2. Saint-Simon dit : « Dans l'hiver de 1683 à 1684 »; d'autres ont indiqué la fin de 1685, le 6 janvier 1686, etc. Théophile Lavallée, l'historiographe le plus autorisé de Mme de Maintenon, donne la date que nous adoptons : 12 juin 1684.



Le Père de Lachaise, Confesseur de Louis XIV.
(Collection de l'auteur.)

valoir contre l'existence de cette union morganatique; nous les discuterons peut-être un jour dans un travail distinct. Ce qui, jusqu'à plus ample informé, nous fait pencher en faveur de l'opinion de Saint-Simon, partagée par nombre d'historiens modernes, c'est, outre la garantie des témoignages directs recueillis par le duc historien, l'anecdote consignée par le marquis d'Argenson, dans ses *Mémoires*[1]. Parlant de Mme de Maintenon, le noble écrivain s'exprime en ces termes :

Quoi qu'on ait dit, le roi avoit *très certainement* épousé cette dame. Il n'y avoit pas apparence de le déclarer; mais elle ne vouloit pas souffrir d'actes contraires à ses droits. *C'est une loi que nul ne peut être couché sur le lit de la Reine que le Roi,* quand il s'agiroit de la vie la plus précieuse et de ce qu'il y a de plus grand après Sa Majesté, comme on va le voir. En effet, Mme la duchesse de Bourgogne se trouva très mal chez Mme de Maintenon. On n'eut pas le temps de la porter chez elle, mais Mme de Maintenon ne voulut point qu'on la mît sur son lit et arrangea bien vite des carreaux sur un sopha, *pour sauver toute atteinte à ses prérogatives.*

A la Cour, où les prérogatives du lit étaient singulièrement plus rigoureuses qu'à la ville,

1. T. I, 190.

s'étendre sur le lit de la reine était regardé comme un sacrilège. Mme de Maintenon ne se fut pas permis cette liberté, si elle n'avait pas été... la Reine.

En tout cas, si elle ne porta pas le titre de reine, elle reçut tous les hommages que comportait cette dignité.

La Palatine raconte à sa tante qu'elle a rendu visite à la duchesse de Bourgogne, puis à Mme de Maintenon : elle a trouvé celle-ci « assise à table *comme une reine*, dans un siège à bras ». Qu'on est loin du temps, poursuit-elle non sans aigreur, où le Roi était venu me prier de permettre que Mme Scarron[1] mangeât avec moi, pour cette fois seulement, afin qu'elle pût couper les aliments au duc du Maine encore enfant!... Quand le Roi va se promener au jardin, la dame est assise dans une chaise à porteurs, qu'on a mise sur quatre roues ; quatre forts gaillards la traînent. Le Roi marche à côté, comme son laquais, et chacun suit

1. La Palatine ne manquait pas une occasion de rappeler que Mme de Maintenon avait commencé par être Mme Scarron. On avait représenté à la Cour *Jodelet, maître et valet*. « Si on avait dit, écrivait-elle, à la duchesse de Bourgogne, que c'était son oncle qui avait fait cette comédie, elle aurait été fort surprise et cependant, du moment qu'elle appelle Mme de Maintenon sa tante, il faut bien reconnaître que Scarron est son oncle, vu qu'il était le mari de celle-ci. » Lettre du 27 janvier 1701.



Madame de Maintenon, dans sa chaise à porteurs.

(Collection Henry-André.)

à pied... » Quel scandale ! N'est-ce pas le monde renversé ? Mais « la dame », comme elle l'appelle, sur un ton de mépris, devait lui causer de bien autres soucis.

Un des griefs principaux que la Palatine articule contre sa rivale détestée, c'est la violation du secret de sa correspondance. A l'entendre, c'est cette vieille ordure (*sic*) qui ouvre toutes ses lettres, les dénature et s'en sert pour la tourmenter; « elle est capable de tout au monde et feint la dévotion. Le roi craint horriblement le diable; ignorant dans les choses de sa religion, il ne croit que ce que la dame lui fait accroire; car, de sa vie, il ne lit une ligne : il donne tout à lire à la dame, aux ministres et au confesseur, qui lui font rapport du contenu... Il est certain que la vieille ne croit ni à Dieu ni à diable; sans quoi elle ne serait pas si méchante de faire du mal à tout le monde et *empoisonner les gens.* »

Cette fois, c'est dépasser la mesure. S'il fallait sur parole croire la Palatine, personne à la Cour ne doutait que Mme de Maintenon eût fait administrer du poison à Louvois et à Mansart : « le premier, pour avoir conseillé au roi de faire un voyage sans elle; le second, pour avoir voulu conseiller au roi de donner les postes aux banquiers. »

Est-il besoin de faire justice de pareilles imputations ? Louvois, la science moderne l'a péremp-

toirement établi[1], a succombé à une apoplexie pulmonaire; quant à Mansart, il fut emporté par une crise de coliques néphrétiques[2] : d'un empoisonnement, pas la moindre trace chez les deux personnages. Une fois de plus, Madame s'est laissé emporter par sa haine et ses préventions.

Mais voici qui est bien féminin : la Palatine s'est informée de l'âge de son ennemie, et elle a eu la joie d'apprendre qu'elle était son aînée, ce qui lui donne tout espoir de lui survivre. « On dit qu'elle n'a que cinquante-six ans; ceux qui le disent prétendent le savoir très bien; mais, selon d'autres, elle a juste soixante ans; *et malheureusement elle n'a pas davantage...* » Quelques années plus tard, elle ne sait plus au juste l'âge de Mme de Maintenon, mais « elle ne doit pas être très vieille, car il n'y a pas encore six ans que *Dame Catherine* l'a quittée ». *Jungfer Katherin*, nous apprend l'éditeur allemand, indique cet état particulier des femmes qu'exprimait le mot χαταρυσμοσ (catarrhus), « flux périodique de sang ». Grâce à Madame, il n'est plus permis d'ignorer la date de la ménopause chez Mme de Maintenon[3].

1. Cf. *Poisons et Sortilèges*, des docteurs Cabanès et L. Nass, et *les Indiscrétions de l'Histoire*, t. IV.

2. *Chronique médicale*, 1910, 399.

3. 24 juillet 1678. (*R. H.*, fascic. 116.)



MADAME DE MAINTENON, Institutrice de Saint-Cyr.

(Collection de l'auteur.)

Mais nous connaissons, en outre, de son propre aveu, l'époque à laquelle la duchesse d'Orléans éprouva le même désagrément : Madame avait alors 47 ans.

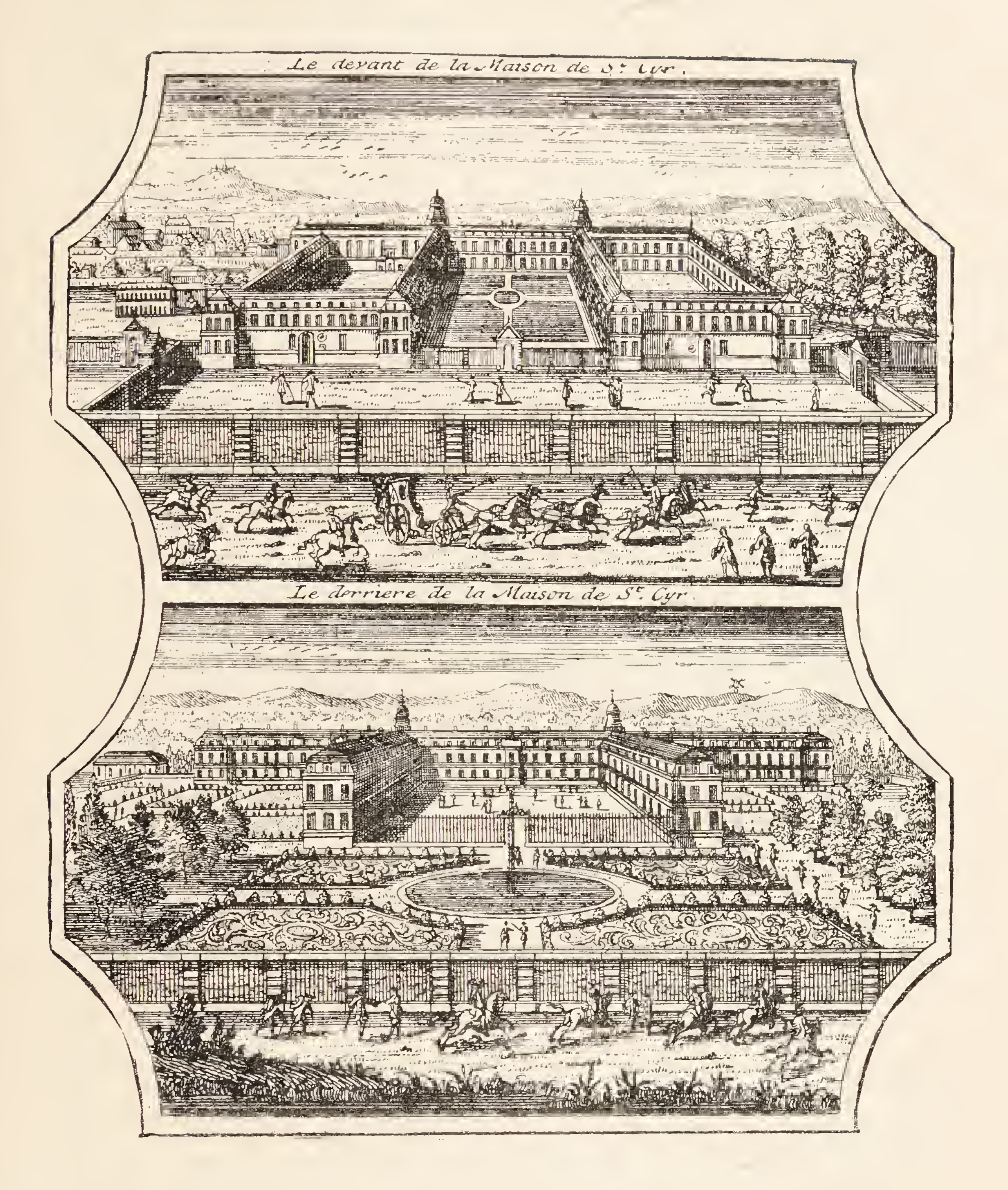
Jungfer Katherin était un sujet dont on s'entretenait librement à cette époque. Dans les premiers temps de son séjour en France, Liselotte en avait été fort choquée et, sous cette impression, elle mandait à sa tante : « Il faut que je vous conte encore quelque chose qui, au commencement m'a paru très étrange. Ici, l'on parle sans vergogne de « Mlle Catherine », et la reine qui est une femme si honnête, en parle publiquement à table devant tous les hommes... « *Demoiselle Catherine*, écrivait-elle un autre jour à sa tante, la seule personne à qui elle osât faire une pareille confidence, *Demoiselle Catherine* m'a tout à fait quittée, je n'en suis pourtant pas malade. Je crois qu'elle m'a quittée plus tôt, à cause de toutes les drogues qu'on m'a fait prendre, *après que mon mari m'eut donné la belle maladie que vous savez bien.* »

S'agit-il du *mal français* et Monsieur aurait-il été avarié ? Le passage est terriblement explicite ; mais passons faute d'informations suffisantes, et revenons aux aménités dont Madame est si prodigue vis-à-vis de celle qui fut, jusqu'à la fin de sa vie, sa bête noire.

Un jour qu'elle rendait visite à Mme de Maintenon, la Palatine lui trouve une mine florissante et constate, non sans amertume, que ses yeux ont conservé toute leur vivacité[1] ; mais, ajoute-t-elle malignement, « elle maigrit affreusement, de sorte que l'os de son derrière perce presque la peau ». L'amaigrissement était-il à la mode chez les reines ? Probablement, car « la pauvre reine d'Angleterre » présentait, dans le même temps, tous les symptômes de la consomption. A ces deux « sylphes », Madame aurait voulu pouvoir donner toute la graisse de son ventre, de ses hanches et de son ...séant. Ce serait, dit-elle, « nous rendre mutuellement service, et elles ne risqueraient pas de s'écorcher le derrière en s'asseyant ». Lourde est son ironie, mais elle n'est pas Allemande pour rien.

Quelle joie, si elle eût pu entendre sonner la dernière heure de celle qui fut son constant cauchemar ! Une fois, elle crut le moment venu et bruyamment elle éclata en transports indécents. Le 27 février 1695, à 6 heures du soir, Monsieur (son mari) lui apportait la « bonne nouvelle » ; mais était-elle vraie, elle craignait fort que non. Cette nouvelle, c'était que la vieille ordure avait un cancer à la matrice (*mutterkrebs*) ! « Ce serait

1. Sur les yeux de Mme de Maintenon, v. les *Souvenirs* de Mlle d'Aumale, édition Haussonville, VI-VII, IX, etc.



Saint-Cyr, au temps de Mme de Maintenon.

(Collection de l'auteur.)

un grand bonheur, si c'était réel »; mais elle n'osait y croire [1].

Maintes fois elle s'était aperçue que, lorsque la dame « craint que *son mari* ne lui échappe, elle fait semblant d'être à la mort, afin de l'attendrir et de le ramener à elle; puis, quand cela est fait, elle redevient fraîche et bien portante ».

Ne disait-on pas que « le médecin qui, l'an dernier, a été renvoyé, a encouru cette disgrâce, pour avoir dit au grand homme de ne pas coucher avec la vieille, à cause de son état tout à fait malsain ? C'est ce qu'elle n'a pu pardonner, et elle n'a eu de cesse qu'elle n'ait fait renvoyer le médecin. Pour empêcher de tels avis à l'avenir, elle a fourni au mari un médecin de son choix, lequel ne donnera point de conseils contraires ». « Elle (Mme de Maintenon), ajoute la Palatine,

1. Mme de Maintenon écrivait à son amie, Mme de Glapion, en 1705 : « On commence à entrer chez moi vers sept heures et demie. C'est d'abord M. Mareschal... » Le biographe de Mareschal accompagne la citation de cette remarque : « Pour que Mareschal vînt tous les jours chez Mme de Maintenon, il fallait qu'elle fût atteinte d'une des maladies spéciales à son sexe, car la cure de ces affections, dédaignée par la Faculté, incombait aux chirurgiens. » Il ne semble pas, cependant, que la marquise ait été affligée du mal dont la gratifie Madame ; mais « si Mme de Maintenon ne souffrait pas d'un mal aussi grave, elle était sujette aux hémorroïdes. » Cf. *Georges Mareschal*, par le comte Mareschal de Bièvre, 153-4.



Dames et Demoiselles de Saint-Cyr.
(Dessin de Chevignard, d'après une gravure du temps.)

est comme Cléantis, de l'*Amphytrion*, et (comme lui) pourrait dire :

Je me moque des médecins
Avec leurs raisonnements fades;
Qu'ils règlent ceux qui sont malades
Sans vouloir gouverner les gens qui sont bien sains.
Ils se mêlent de trop d'affaires
De prétendre tenir nos chastes feux gênés.

. . . .

Ces raisons sont raisons d'extravagantes têtes.

. . . .

Et les médecins sont des bêtes.

Et voilà comment Mme de Maintenon avait renvoyé le premier médecin, parce qu'étant une bête!

Pour ce qui touche aux médecins, nous avons assez dit ce que Madame en pensait, pour être dispensé d'accompagner du moindre commentaire ce nouveau brocard à leur adresse. Si elle en eût pu trouver un pour la débarrasser de son obsession, nul doute qu'elle n'eût eu recours à ses bons offices; mais Mme de Maintenon, trompant toutes les prévisions, s'obstinait à vivre au delà du terme normal de l'existence humaine, et son implacable rivale avait fini par s'en accommoder[1].

1. V. une lettre de Madame à la duchesse de Ventadour, écrite de Fontainebleau, le 10 août 1712, et où la Palatine se montre « très aise que Mme de Maintenon soit contente d'elle ». Catalogue Charavay, 20 janvier 1890.

Elle en vint à lui souhaiter une longue vie à cause du Roi ; car elle voyait que Sa Majesté avait un tel amour pour sa seconde épouse, qu'il ne survivrait certainement pas à sa disparition et, si le roi mourait, tout irait plus mal que devant.

Parlant de Mme de Maintenon, on eût été surpris que la Palatine ne fît pas au moins une allusion à Saint-Cyr, sa fondation, son œuvre de prédilection. Notre princesse en parle, en effet, mais pour relater les mœurs scandaleuses dont elle est le théâtre : « les jeunes filles y sont tombées amoureuses les unes des autres, et on les a prises sur le fait. Mme de Maintenon en aurait pleuré amèrement, et aurait fait exposer toutes les reliques, pour chasser le démon de la luxure. On a envoyé un prédicateur, pour faire un sermon contre l'impudicité, mais ce prêtre a dit lui-même de si vilaines choses, que les jeunes filles vraiment modestes n'ont pu les entendre et sont sorties de l'église, tandis que les coupables n'ont pu s'empêcher de rire. » De qui Madame tenait-elle l'information ? Il n'importe ; quoi qu'il en soit Mme de Maintenon y avait mis bon ordre, dès qu'elle en avait été avisée.

Ayant découvert qu'il existait « des amitiés particulières » entre une des dames de Saint-Louis et une demoiselle, lesquelles, pour se voir, quit-

taient, pendant la nuit, leurs chambre et dortoir, elle chassa la demoiselle, ainsi qu'une servante qui facilitait leur commerce. Quant à la dame de Saint-Louis, elle fut condamnée à garder le cachot pendant le reste de l'année ; une converse en avait la clef et l'allait prendre pour la mener aux « observances », puis la renfermait ensuite dans sa cellule[1]. Qu'est-ce que cela prouve, au surplus ? Que le vice saphique est de toutes les civilisations, de toutes les époques. Si les contemporaines de Louis XIV ont sacrifié au culte de Sapho[2], ce ne fût, on peut l'affirmer, qu'une anomalie, une exception.

Un autre jour, on découvrait un véritable complot à Saint-Cyr. Une des *bleues*, c'est-à-dire une des jeunes filles portant des rubans bleus — il y avait les rouges, les jaunes et les vertes[3], —

1. *Mémoires de Manseau*, intendant de la Maison royale de Saint-Cyr (Versailles, 1902).

2. Cf. Primi Visconti, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, 275-6.

3. Les demoiselles de Saint-Cyr étaient séparées en quatre classes, qu'on distinguait par la couleur des rubans dont leur coiffure était nouée. Dans chaque classe on faisait une instruction et un travail différents, selon l'âge des jeunes filles, observant, autant que possible, qu'elles fussent, dans chacune, de même taille. Les plus grandes eurent les rubans rouges en partage ; les secondes, les jaunes ; les troisièmes, le vert et les plus petites, le bleu; ce qui changea par la suite à l'égard des grandes, qui échangèrent avec les petites. (*Mémoires de Man-*



Demoiselles de Saint-Cyr et Dame de Saint-Louis.

(D'après l'ouvrage de Th. Lavallée.)

avait résolu d'empoisonner sa maîtresse. On amena l'inculpée, on lui lut sa sentence de mort. Mme de Maintenon, qui siégeait comme présidente de ce tribunal improvisé, usa de son droit de grâce, mais elle condamna la coupable à être déshabillée et fouettée : on la fouetta jusqu'au sang, puis on lui rasa la tête et on l'envoya à Paris, au *Refuge*.

Sur chaque personnage en crédit, comme sur chaque institution en faveur, Madame dit son mot et sa malignité exulte de les pouvoir prendre en défaut.

Mlle de Luxembourg n'est qu' « une entremetteuse de qualité ».

Mme la duchesse (Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan), « mange, boit, joue au lansquenet et dit du mal de tout le monde ». Toute sa vie, la Palatine détesta cette bru, « fausse comme le diable » et élevée dans des idées si arrogantes, qu'elle ne voyait personne au-dessus d'elle. Épouse comme mère, elle ne s'est jamais tenue à son rôle : « la mère élève les

seau, 9-10 ; *Souvenirs* de Mlle d'Aumale, *sur Mme de Maintenon*, XV et XXXIII ; *Mémoires sur Mme de Maintenon*, par Languet de Gergy, 216 et suiv., in *la Famille d'Aubigné et Mme de Maintenon*, par Th. Lavallée, Paris, 1863 ; De Broc, *la France sous l'ancien régime*, t. II, 58-59.)

enfants de telle façon qu'on n'en retire que honte et mépris. Cette femme, cette paresseuse s'est fait faire un lit de repos, sur lequel elle s'étend pour jouer au lansquenet... Elle joue couchée, elle mange et lit couchée; en un mot, elle passe sa vie dans cette posture... Cette femme mange tant que l'on n'en croit pas ses yeux; elle tient cela de son père et de sa mère. Ses filles aussi sont ainsi faites; elles mangent jusqu'à ce qu'elles rendent et recommencent après: c'est écœurant! »

Tantôt elle gourmande sa fille sans motif; une autre fois, elle approuve tout ce qu'elle fait, sans plus de raison. Elle permet à une autre de ses filles, Mlle de Valois, de rester toute la journée sans corset, et quand Madame revient, vite on cherche le corset pour le remettre. La méchante gale n'adoucit son venin qu'à l'égard de Mlle de Charolais, qu'elle se contente de trouver « amoureuse comme une chatte ».

Mme de Condé, une princesse du sang, est plus maltraitée; n'a-t-elle pas osé se montrer à M. de Luxembourg

dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil?

M. de Luxembourg se trouvait avec Guitaut, le prince étant présent, dans la chambre de la femme de ce dernier.



La Duchesse d'Orléans, épouse du Régent.

(Collection de l'auteur.)

On appelle Monseigneur, qui avait alors beaucoup d'affaires sur les bras. La Princesse était couchée. M. de Luxembourg se tenait debout au chevet, et Guitaut au pied du lit. Ils causaient très sérieusement des affaires de M. le Prince.

Tout à coup la Princesse dit : « Il est vrai, Mgr le Prince est un grand homme, mais fait-il bien de laisser une femme comme moi sans le devoir de mari ? Voyez comme je suis faite ! » Sur quoi, rejetant d'un coup la couverture, elle resta là tout de son long, *complètement nue.*

M. de Luxembourg dit que Guitaut et lui demeurèrent interdits, qu'ils n'ouvrirent plus la bouche, mais que tous deux se hâtèrent de quitter la place... Joseph en avait agi de même avec Mme Putiphar.

A la date du 12 février 1699, l'officieux Dangeau rapportait :

Une dame de la Cour a fait une confidence à son mari, qui a fait chasser beaucoup de domestiques, et sa trop grande bonne foi lui a fait nommer ses amants : cela a fait beaucoup de désordre et a paru sans exemple.

Sans exemple, c'est peut-être trop ou pas assez dire. Beaucoup de maris, dans le grand monde, faisaient contre infortune bon cœur; certains

ne se faisaient pas faute de rire, comme M. de Nesle ou M. de Villequier, en écoutant les noms des amants de leur femme.

L'historiographe-courtisan tait le nom de la dame, la Palatine se montre, à son ordinaire, moins discrète : il s'agit de Mme de Monaco, dont la conduite avec son mari avait, paraît-il, été plus qu'étrange. « D'abord, elle ne pouvait le sentir, puis elle est devenue amoureuse folle de lui et, par amour (!), lui a confié qu'elle avait couché avec dix ou douze personnes : avec M. de Barbezieux, par complaisance pour sa mère, afin de tirer de lui de l'argent; avec La Carte (Thibault de la Carte, un des favoris du duc d'Orléans), pour savoir les secrets de Monsieur; avec M. le Dauphin, pour être initiée aux affaires et secrets d'État; avec M. de Ravetot, par curiosité, sur ce qu'on lui avait dit qu'il était conformé d'une manière tout à fait singulière; avec le duc de Roquelaure, par badinerie; avec trois pages de la grande écurie, pour rendre leurs amants jaloux... Il y en a encore quelques-uns, ajoute la bonne langue, que j'ai oubliés, et dont l'histoire est tout aussi curieuse[1]. »

C'est de Mme de Monaco que la babillarde prétendait tenir, que le Grand Roi n'était pas « grand en toutes choses. En fait d'abcès, Sa Majesté était

1. *R. H.*, novembre-décembre 1895.



Louis XIV.

(Estampe de l'époque ; collection G. Mas.)

effrayante. S'il se fût agi d'un abcès ordinaire, on aurait pu le guérir avec du pain beurré mâché (*gekewet butterbrod*), mais c'était une espèce de *charbon* tel qu'on en a en temps de peste et que les chirurgiens d'ici appellent un *anthrax* ». (Elle écrit en français : *entract.*)

Ce n'est pas l'unique fois où la belle-sœur de Louis XIV se permet d'attenter à la majesté royale : le 31 avril 1701, elle mandait à une de ses correspondantes, que le roi a perdu toutes ses dents ; il se drogue continuellement [1], monte néanmoins à cheval tous les jours, mais ne chasse plus le cerf. Entre temps, elle donne un de ses menus, qui est véritablement... pantagruélique. Elle vit un jour le roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, sans préjudice du fruit et des œufs durs ; car le roi, ainsi que Monsieur, aimait beaucoup les œufs durs. Après de pareils exploits gastronomiques, on ne s'étonne plus de voir Louis XIV incommodé par un excès

1. Les jours de médecine du roi revenaient « tous les mois au plus loin », dit Saint-Simon ; et c'était une faveur toute spéciale que d'être reçu dans la garde-robe. D'après Dangeau, c'était le dernier jour de la lune que s'effectuait la purgation mensuelle de Sa Majesté.

de nourriture. Quel estomac aurait résisté à une pareille surcharge ?

On s'est souvent extasié sur la capacité gastrique du goinfre royal, sur cet appétit bourbonien qui fait encore notre étonnement ; mais le Roi n'est pas une exception à son époque, tant s'en faut [1]. « La reine-mère, écrit Madame, avait l'habitude de manger énormément quatre fois par jour... c'est ce qui a été cause du cancer qui lui est venu au sein. » Pathogénie des plus contestables, est-il besoin de le dire.

L'auteur des *Maximes*, La Rochefoucauld, n'était pas, lui non plus, ennemi de la bonne chère (il devint goutteux, du reste), à en juger par cette lettre, qu'il adressait à Mme de Sablé : « Comme on ne fait rien pour moi, je vous demande un potage aux carottes, un ragoût de mouton et un de bœuf... de la sauce verte et un autre plat, soit un chapon aux pruneaux ou telle autre chose que vous jugerez digne de votre choix ; si je pouvois espérer deux assiettes de confitures, dont je ne méritois pas de manger autrefois, je croirois vous être redevable toute ma vie ; j'envoie donc sa-

1. V. un menu de Jacques II, roi d'Angleterre, dans les *Mémoires de Manseau*, précités, p. 164, et un curieux travail sur l'alimentation au temps de Molière, d'Henry Laufer, paru dans le *Journal de diététique et de bactériothérapie*, janvier 1911.



Repas offert par Louis XIV, aux Princes et Princesses de la Cour, à l'occasion du mariage du Duc de Berry avec Mlle d'Orléans, le 6 juillet 1710.

(D'après un Almanach de 1711.)

« La table royale, de forme rectangulaire, était dressée au milieu du salon : le Roi s'y asseyait, face aux fenêtres. A sa droite et à sa gauche prenaient place le Grand Dauphin, le duc de Bourgogne, la duchesse sa femme et le duc de Berry.

« La duchesse d'Orléans (*Madame*) occupait le bout de table de droite; le futur régent et sa femme, celui de gauche ; le grand côté opposé à celui que garnissait la famille royale restait libre.

« Derrière Louis XIV, se tenaient debout le capitaine des gardes en quartier et le premier gentilhomme de la chambre. Plusieurs gardes du corps, la carabine sur l'épaule et le chapeau sous le bras, veillaient sur la personne du Roi... » (*Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, chirurgien et confident de Louis XIV (1658-1736), par le Cte Gabriel Mareschal de Bièvre ; Paris, Plon, 1906.

voir ce que je puis espérer pour lundi à midi [1]. »

Devaient-ils avoir un tempérament robuste, ces Français du dix-septième siècle, pour imposer à leur estomac une pareille gymnastique et pour vivre, par surcroît, dans des conditions aussi antihygiéniques, plus antihygiéniques encore qu'on ne le suppose ! N'est-ce pas Madame qui se plaint, à maintes reprises, de ne pouvoir dormir, « à cause de la chaleur et des *maudites punaises* » ? La princesse de Galles s'en plaignait, dans le même temps, à Londres, et la reine de Sicile écrivait qu'on en avait trouvé son lit tout rempli. Les encombrantes bestioles avaient presque entièrement dévoré la jeune reine d'Espagne, lors de son passage sur les galères espagnoles : la reine dont il s'agit était la première femme de Philippe V.

Avaient-ils donc une force particulière de résistance, nos bons ancêtres, pour subir, sans faiblir, outre les désagréments que nous venons de signaler, l'assaut des purgations, saignées et autres remèdes plus ou moins débilitants, dont on les accablait ? Des gens que les médecins, raillés par Molière, n'arrivaient pas à tuer, devaient être, en vérité, des gars solides. Et ils n'avaient pas affaire qu'aux médecins, les empiriques de

1. Lettre rapportée dans *la France de l'ancien régime :* les Usages et les Mœurs, par le vicomte de Broc (Paris, 1889), 137.

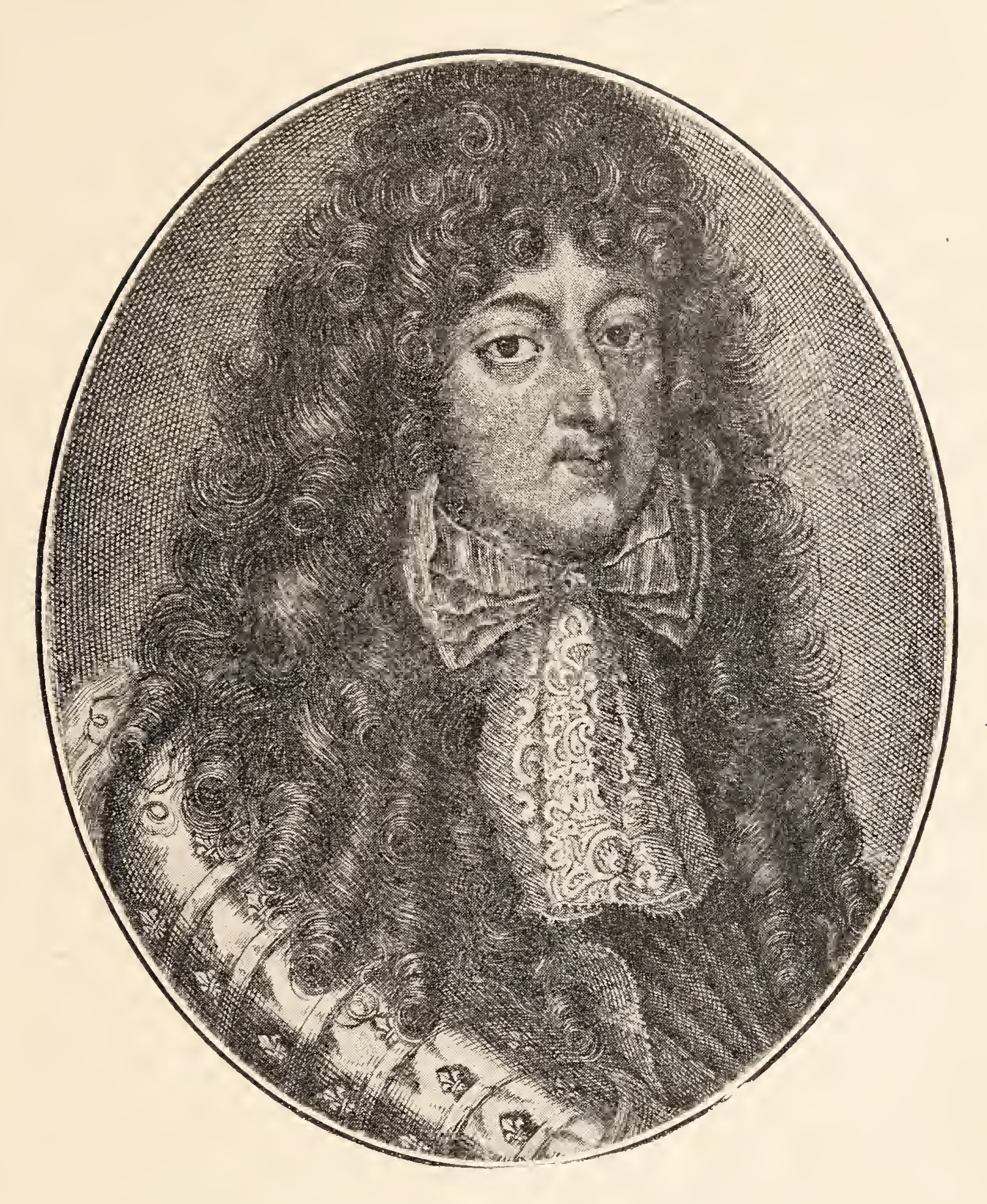
toute espèce venaient à la rescousse. Ces charlatans les droguaient sans miséricorde, et les drogues dont ils usaient n'étaient pas, tant s'en faut, toujours inoffensives. Si leurs clients en réchappaient, c'est qu'ils avaient la vie dure.

Est-ce, comme l'a fait remarquer un analyste des mœurs de la vieille France [1], parce que la race était saine et vigoureuse, rompue à tous les exercices violents, à tous les sports : mail, paume, équitation, chasse à courre ? Il y a de cela, sans doute. A quatre-vingts ans, le maréchal de Duras dressait des chevaux ; à quatre-vingt-dix, Lauzun faisait « cent passades » au Bois de Boulogne, sur un poulain qui n'avait pas encore été monté, et surprenait les spectateurs par l'adresse et la fermeté avec lesquelles il tenait et dirigeait sa monture.

On est frappé, en lisant Saint-Simon, du grand nombre de « longévites », qu'il fait défiler sous nos yeux. Le mémorialiste appartenait, lui-même à une famille où l'on arrivait au terme de l'extrême vieillesse : sa mère vécut 85 ans, son père 86 et lui-même devint octogénaire.

Ce n'est point qu'on ne mourut prématurément : au dix-septième siècle comme de nos jours, la mort subite était loin d'être rare. Monsieur,

1. André Le Breton, *la « Comédie humaine » de Saint-Simon* Paris, Société française d'imprimerie, 1914.



Philippe de France, Duc d'Orléans, dit *Monsieur*.

(Portrait de Larmessin.)

frère du roi, avait succombé de cette façon : il avait eu une attaque d'apoplexie, en dépit des saignées et des émétiques.

Le 8 juin 1701, à Marly, le roi lui cherche querelle et lui reproche la conduite scandaleuse du duc de Chartres, qui délaisse sa jeune femme pour courtiser Mlle de Sery : il lui répond que lui-même ne se conduisait pas mieux naguère à l'égard de la reine. Ils se disent l'un à l'autre leurs vérités et parlent « à pleine tête ». Le roi met fin à la discussion, en menaçant Monsieur de lui retrancher ses pensions. Cet entretien, très animé, fut interrompu par l'annonce que « la viande était prête ».

Monsieur arrive au souper les yeux étincelants de colère, la face empourprée ; il mange gloutonnement, selon son habitude ; le soir, de retour à Saint-Cloud, il soupa de même, sans compter les friandises dans l'intervalle : ses poches en étaient toujours pleines, ainsi que les tiroirs de ses cabinets, où il puisait abondamment, et qui étaient copieusement garnis de fruits, de sucreries et pâtisseries. Il s'en gorgea à crever ; quelques heures après, il avait une attaque, et c'en fut fait de lui...

C'étaient surtout les maladies épidémiques qui causaient des hécatombes : la variole, notam-

ment, tuait beaucoup plus qu'aujourd'hui, ou défigurait ceux qu'elle ne tuait pas.

Parfois le cerveau recevait le contre-coup de l'infection variolique : Mme Desmarets, femme du secrétaire d'État des finances de Louis XIV, apprenant que son mari est tombé en disgrâce, est prise de fièvre, la petite vérole se déclare : elle s'en relève folle, mais folle incurable.

Bien que ces psychoses toxi-infectieuses soient alors relativement rares, le monde de la Cour a ses psychasthéniques et ses dégénérés, tout comme le nôtre : folie traumatique, dépression mélancolique, épilepsie convulsive, toute la gamme des troubles nerveux et mentaux, des plus graves aux plus bénins, a pu être observée, sinon étiquetée, par nos ancêtres professionnels.

Un aliéniste, doublé d'un psychologue[1], a recherché, avec un soin particulier, les tares dégénératives de tous ceux et celles qui gravitaient autour du Roi-Soleil, et il a recueilli une abondante moisson. Il ne pouvait manquer de consulter les lettres de la Palatine pour se documenter et celle-ci ne l'a pas déçu dans son attente.

Madame ne manque pas de signaler une particularité qu'un pathologiste de l'histoire ne pouvait laisser passer sans la souligner ; à savoir,

1. Docteur A. Cullerre (*Chr. méd.*, 1906, 1er mai ; 1908, 1er novembre, 1er et 15 décembre).



Madame de Parabère, maîtresse du Régent.
(Collection de l'auteur.)

que les tendances dipsomaniaques étaient fréquentes chez les femmes du plus haut rang. « S'enivrer, écrit la mère du Régent, est chose fort commune chez les femmes en France et Mme de Mazarin a laissé une fille, la marquise de Richelieu, qui s'en acquitte admirablement. »

A maintes reprises, elle revient sur ce sujet, sur lequel elle s'étend avec une visible complaisance. « L'ivrognerie n'est que trop à la mode parmi les jeunes femmes... Les cavaliers boivent aussi volontiers avec la femme de chambre qu'avec sa dame, lorsque celle-ci est coquette ; mais... ce n'est pas tant ces filles qui boivent ici jusqu'à l'ivrognerie, que des personnes de bien plus grande qualité... La duchesse (d'Orléans), la belle-fille de Madame, peut boire beaucoup sans être ivre ; ses filles veulent l'imiter, mais elles n'y réussissent pas ; elles ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes, comme Madame leur mère, et elles se trouvent bientôt ivres... » C'est la duchesse d'Orléans qui, lorsqu'elle avait « trinqué », faisait les plus jolis vers, mais où « elle n'épargnait ni le roi, ni le petit duc son mari, ni qui que ce soit au monde[1] ».

Mme de Montespan et sa fille aînée pouvaient boire presque impunément ; la Palatine les vit un jour avaler des rasades du plus fort « rossoli de

1. *Lettres de Madame Du Noyer*, 1739, I, 12.

Turin », sans compter ce qu'elles avaient déjà bu. Elle s'attendait à les voir rouler sous la table, « mais c'était pour elles comme de boire de l'eau ».

Notre cancanière ne ménage pas son propre fils : le Régent, comme sa femme, buvait sec. « Ils vont noyer dans le vin leur grande douleur », disait du couple Mme de Castries, les voyant affligés de la mort de quelqu'un de leur entourage.

De nombreux témoignages attestent l'intempérance du Régent. Il ne faisait pas usage de liqueurs, pour s'enivrer, mais de vin de Champagne[1]. Se trouvant, un soir, plus ivre que de coutume, il voulait absolument que son capitaine des gardes lui coupât la main droite !

Il avait une maîtresse qui lui tenait tête sous le rapport de la boisson : c'était Mme de Parabère, le « petit corbeau noir », comme l'appelait Madame. « Le petit corbeau noir, écrivait la Palatine, n'est pas désagréable, mais elle passe pour sotte. Elle est capable de beaucoup manger et

1. Mme de Mailly, qui adorait le vin de Champagne, en avait inspiré le goût au roi (Louis XV). Dans ces orgies, on renouvelait les défis des anciens buveurs ; c'était à qui mettrait sous la table son adversaire et, après une longue résistance, il fallait que des serviteurs affidés viennent (*sic*) également enlever tous les convives, et les vaincus et les vainqueurs. (Raoul Veze, *la Galanterie parisienne au XVIIIe siècle*, 77.)



Madame de Sabran, autre maîtresse du Régent.

(Collection G. Mas.)

boire et de débiter des étourderies ; cela divertit mon fils et lui fait oublier tous ses travaux. » Et ailleurs : « Mon fils dit qu'il s'était attaché à la Parabère, parce qu'elle ne songe à rien, si ce n'est à le divertir, et qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ce serait très bien, si elle n'était pas aussi ivrognesse et si elle ne faisait pas que mon fils bût et mangeât autant. »

Mme de Parabère fut des soupers du Palais-Royal [1], en compagnie de Mmes de Sabran, de Tencin, d'Averne et de Phalaris [2]. Elle fut la plus éclatante de « ces dames de moyenne

1. Sur Mme de Parabère, on sera suffisamment renseigné par M. de Lescure, *les Maîtresses du Régent*, 157, 179, 182, 187, 192, 195, etc.

2. C'est Mme de Phalaris qui reçut le dernier soupir du Régent. « Comme il étoit tout proche assis d'elle, chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connoissance, pas la plus légère apparence. La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondoit, elle appuya comme elle put ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres, sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie basse. » *Mémoires de Saint-Simon*, t. XX, 461. Onze ans auparavant (1712), l'architecte du roi, Pierre Levé, avait été trouvé également mort dans son fauteuil, mais les circonstances étaient différentes ; en 1735, ce fut le tour du duc de Mazarin, qui succomba « dans son fauteuil, sans aucun secours ». Barbier, t. III, 122, cité par Havard, *Dict. du mobilier*, II, 734.

vertu, mais du monde, frisées ras et poudrées, qui, les premières, ouvrirent libéralement leur corset, pour laisser voir une poitrine rendue plus blanche par les veines bleues qu'elles y faisaient peindre [1] ».

Mme de Parabère avait un appétit solide, en dépit de quelques malaises d'estomac, dont elle affectait de se plaindre [2]. Elle savait se tenir à table, la fourchette à la main et la coupe aux lèvres, sans jamais faiblir. Le moyen de rester l'amie du Régent, si on se fût montrée à ses yeux frêle et maladive !

Celui-ci avait inventé un plat, les laitances de carpe aux coulis d'écrevisses; il entendait qu'on lui fît honneur, et qu'on ne boudât pas devant les crus fameux qu'il servait à ses hôtes, des vins de Tokay glacé, de Sillery, de Chypre de la Commanderie.

Une des plus résistantes parmi celles qui fréquentaient au Palais-Royal, Mme de Parabère était de toutes les fêtes. Un soir qu'elle se trouvait à la table du Régent, en compagnie de l'archevêque de Cambrai (Dubois) et du financier Law, le Régent s'enivra. Sur la fin du repas, on lui apporte un papier à signer : il voulut prendre

1. Saint-Simon, *Mémoires*.

2. V. sa lettre, datée du 9 août 1713, et publiée dans la *Revue des Documents historiques*, 1re année, 142.



LA DUCHESSE DE PHALARIS, la maîtresse du Régent qui recueillit son dernier soupir.

(Collection de l'auteur.)

la plume et ne put signer, tant il était ivre. Il la donne à Mme de Parabère, à qui il dit : « Signe, put... » Elle lui répond que ce n'était pas à elle à signer cela; il la passe à l'archevêque de Cambrai, en lui disant : « Signe, maq.. »; il la refuse aussi; ensuite, il la tend à Law : « Signe donc, voleur » ; le banquier ne signa pas plus que les autres. Le Régent fit alors cette belle réflexion : « Voilà un royaume bien gouverné, par une put..., un maq..., un voleur et un ivrogne »; et il signa [1].

Comme le duc d'Orléans, sa fille, la duchesse de Berry [2], buvait « à perdre connaissance ».

Mme de Villedieu, une romancière alors en renom, mourut des suites d'une orgie, où elle avait bu immodérément [3].

Parlant de la maréchale d'Albret, qui avait été jadis la protectrice de Mme de Maintenon, la nièce de celle-ci, Mme de Caylus, prétend avoir ouï conter que, se regardant au miroir et se trouvant le nez un peu rouge, elle se dit à elle-même : « Mais où est-ce que j'ai pris ce nez-là? » Et M. Matha

1. *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, 17 novembre 1720.

2. La duchesse de Berry participait aux orgies paternelles. Le duc d'Orléans « la faisoit souvent venir en tiers entre Mme d'Argenton et lui », assure Mme de Caylus dans ses *Souvenirs*.

3. Cf. l'*Histoire des Hôtelleries et Cabarets*, de Francisque Michel et Éd. Fournier, II, 333-4.

de Bourdeille de répondre à mi-voix : « Au buffet ! »

Ce couplet de Coulanges a toute la rigueur d'un réquisitoire contre les « ivrognesses » du grand siècle :

La femme décide du vin,
Sait où le meilleur se débite ;
Elle se pique de goût fin,
Elle s'en fait un grand mérite.
Le vin relève ses appas...
Les canapés sont à deux pas.

Mais soyons justes : les hommes n'étaient pas plus que les femmes affranchis de ces goûts crapuleux; nous l'avons montré pour le Régent, il n'était pas le seul; même à Marly, près du roi, on chantait :

J'ai promis à Bacchus, en lui donnant ma foi,
De ne connaître de ma vie,
Que des ivrognes comme moi.

A Chantilly, le Dauphin[1] applaudissait des couplets où Gelon, se refusant à être « esclave d'amour », affirmait que :

Il n'est rien de tel que bien boire.

1. Le Grand Dauphin avait, dit-on, des accès de somnambulisme (Havard, II, 592).



Louis, Duc de Bourgogne petit-fils de Louis XIV.

(Collection de l'auteur.)

Une lettre de Fénelon au duc de Bourgogne nous révélerait, s'il en était besoin, que le Télémaque manqué avait le vice de son auguste père. « On dit (et l'archevêque de Cambrai s'en fait l'écho) que, pendant que vous êtes dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans les minuties, *vous ne laissez pas de boire quelquefois avec un excès qui se fait remarquer.* »

Le maréchal de Villars fut adonné au vin même dans sa vieillesse. Se rendant en Italie pour se mettre à la tête de l'armée, il alla faire sa cour au roi de Sardaigne tellement pris de vin, qu'il ne pouvait se soutenir et qu'il tomba à terre. Dans cet état il n'avait pourtant pas perdu la tête, et il dit au roi : « Me voilà porté tout naturellement aux pieds de Votre Majesté. »

En veine de papotages, Madame continue à distiller son venin. A l'entendre, tous les Vendôme s'enivraient, y compris le grand Prieur, qui ne se coucha pas un seul jour, pendant trente ans, sans être porté au lit par ses laquais.

Le duc de Vendôme eut une fin digne de sa vie : au mois de juin 1712, il fut pris d'une indisposition, qui provenait d'une indigestion survenue après avoir mangé à l'excès du poisson et des coquillages marins ; le bruit courut qu'il avait été empoisonné par les Espagnols, jaloux de sa

gloire [1]. Quant à Mme de Vendôme, petite-fille du grand Condé, elle succombait, six ans plus tard, à peine âgée de 41 ans, « pour s'être blasée de liqueurs fortes, dont elle avait un cabinet rempli [2] ».

Que la Palatine exagère, nul n'en doutera. Toutefois, nous devons convenir que, sur certains points, Saint-Simon comme La Bruyère, Mme de Sévigné comme Bussy-Rabutin, ne la contredisent.

Mme de Sévigné écrivait à sa fille, en 1672 : « Le petit duc de Rohan est à l'extrémité d'avoir bu deux verres d'eau-de-vie après avoir bu bien du vin ; il est dans le sept (septième jour) d'une fièvre très mortelle. » Pronostic qui ne se vérifiait pas, car le duc de Rohan ne terminait sa carrière que 35 ans plus tard.

Au surplus, nous pourrions invoquer un autre témoin, point suspect celui-là : du haut de la chaire chrétienne, Bourdaloue tonnait contre le vice alors si répandu, que le prédicateur le prenait pour thème d'un de ses plus retentissants sermons [3].

1. *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV* (Journal de Narbonne), par J.-A. Le Roi, 36.

2. « En 1718, on voit, dit Lemontey, une princesse de Condé, veuve du duc de Vendôme, se reclure dans un cabinet rempli de flacons de liqueur et mourir à quarante ans des excès de cette crapule solitaire. »

3. *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, par Anatole Feugère (Paris, 1889), 440.



Marie-Louise Élisabeth, fille du Régent.

(Collection de l'auteur.)

Hâtons-nous d'ajouter que, de l'aveu même de la princesse, ses compatriotes ne le cédaient en rien aux nôtres, sous le rapport de l'ivrognerie, la goujaterie en plus.

Nul ne fut plus ivrogne qu'un prince de Holstein, qui se disait amoureux de Madame. « Pour faire le galant », il but un si grand verre de vin à sa santé, « qu'il rendit tout et l'avala une seconde fois », voulant marquer de la sorte la passion qu'il avait pour elle.

Des couplets frondeurs, tel que celui-ci, circulaient librement :

A se barbouiller de tabac
Trouvoit-on de la gloire ?
Se piquoit-on d'un estomac
Qui fut si propre à boire ?
Certaines dames de ce temps
L'emportent pour ces beaux talents
Sur Jean de Weert (bis) [1].

Retenons de ces vers satiriques seulement le fait : des grandes dames s'enivraient comme des Templiers et fumaient comme des Suisses.

1. Sur ce condottiere, « dont le nom et l'histoire sont presque oubliés aujourd'hui, excepté dans sa ville natale, petit chef lieu de canton du Limbourg hollandais, on pourra lire une très curieuse étude publiée dans le *Magasin pittoresque*, octobre 1855, livraison 42.

« Le tabac est une chose horrible, s'exclame Madame... Je suis furieuse, quand je vois ici toutes les femmes avec le nez sale, comme si elles l'avaient plongé dans l'ordure; elles mettent leurs doigts dans les tabatières de tous les hommes; j'avoue que cela me dégoûte fort... Rien dans le monde, consigne-t-elle ailleurs, ne me dégoûte plus que le tabac à priser : il rend le nez horrible et il répand une odeur infecte. J'ai connu des gens qui avaient l'haleine la plus douce; après s'être adonnés au tabac, six mois ont suffi pour les rendre puants comme boucs. Avec un nez barbouillé de tabac, on a l'air, passez-moi l'expression, d'être tombés dans la fiente (*im dreck*). Le roi le déteste, mais ses enfants et ses petits-enfants en prennent, quoiqu'ils sachent que cela lui déplaît... Je ne m'étonne plus que les hommes dédaignent les femmes et s'aiment entre eux ; les femmes aujourd'hui sont des créatures par trop méprisables avec leur accoutrement, leur ivrognerie et leur tabac, qui les fait sentir affreusement mauvais [1]. »

Depuis quelque temps, des femmes de la cour, et des plus huppées, avaient des mœurs de mousquetaires : elles envoyaient chercher des pipes dans les corps de garde et les fumaient en cachette; car Louis XIV ne voulait ni qu'on fumât,

1. *R. H.*, novembre-décembre 1895.



Dame prisant du tabac.

(D'après une estampe du temps.)

ni qu'on prisât en sa présence, ce dont on ne se privait guère[1] en dépit de l'interdiction royale.

Malgré la sévérité de l'étiquette et la crainte de déplaire au maître qui, d'un seul froncement de ses sourcils olympiens, faisait trembler les courtisans et les membres de sa famille, la pipe vint à se glisser jusque dans les châteaux royaux.

On connaît l'escapade des princesses à Marly. Un jour, après le jeu, le roi passant près des appartements de la duchesse de Bourgogne, alors Dauphine, pour se rendre chez Mme de Maintenon, flaire une odeur insolite. Comme toutes les portes s'ouvraient devant Sa Majesté, Elle arrive droit au boudoir de la Dauphine, qu'elle trouve avec les princesses légitimées et demoiselles d'Orléans, en train de boire de l'eau-de-vie et de « piper », comme on disait alors, dans des pipes de terre, qu'elles avaient eu la fantaisie de faire emprunter au poste du château. On devine la scène qui suivit.

Mme de Maintenon partageait, à cet égard, les répugnances du Roi. « Les femmes de ce temps me sont insupportables, lisons-nous dans une de ses lettres; leur habillement, insensé et immodeste, leur tabac, leur vin, leur gourmandise, leur grossièreté, leur paresse, tout cela est si op-

1. V. le *Livre des Collectionneurs*, de Alph. Maze-Sencier (Paris, 1885), 133 et suiv.

posé à mon goût et à la raison, que je ne puis le souffrir. » Madame se trouve, pour cette fois, en conformité de vues avec son ennemie jurée.

L'indignation de la Palatine ne connaît plus de bornes, quand elle parle de ces femmes qui ne veulent plus porter de *corps de jupe* (corsets) : « cela aussi est cause que la pudeur disparaît; car les femmes, habituées à se montrer, pour ainsi dire, nues, devant les hommes, ne rougissent plus de rien devant eux; c'est donc, sous tous les rapports, une vilaine mode... Je ne sais pas, ajoute-t-elle, comment les hommes tolèrent que leurs femmes se montrent ainsi, sans avoir la taille soutenue. J'ai souvent remarqué que les maris ne craignent rien tant que d'être trompés (elle emploie en allemand un mot plus énergique, *hanereyen*); et ce sont eux-mêmes qui entraînent leurs femmes dans tout ce qui contribue à la perte de la pudeur; or, quand celle-ci n'existe plus, le reste ne tarde pas à suivre. » Cet habillement, ou plutôt ce déshabillé des femmes, elle ne trouve pas assez de mots pour le vitupérer [1]. « Toutes

1. C'est à Madame, d'autres disent à une dame de sa suite, qu'on doit d'avoir mis à la mode la *palatine*. D'après un contemporain (*Hist. abrégée de l'Europe*, pour le mois de novembre 1686, p. 531 ; Leyde, Claude Jordan, 1 vol. in-32), la palatine consistait simplement alors en « une peau de martre ou de fouine bien passée, doublée de taffetas et accommodée en



La Charmante Tabagie.

(D'après une estampe de l'époque.)

les femmes à Paris sont débraillées... On leur voit presque le nombril. Jamais tenue n'a été plus extravagante ; on les dirait sorties des Petites-Maisons. »

Ce n'est pas à la Palatine qu'on pouvait reprocher de sacrifier à une mode dont elle ne craignait pas de dénoncer l'indécence; car elle avait, au moins, ce mérite de ne rien céler de ses sentiments et de conserver, malgré tous, sa liberté de jugement et d'expression. « J'écris comme je parle; je suis trop franche pour dire autrement que je ne pense... »

« Ah ! si je pouvais parler librement, écrivait-elle

forme de mouchoir de cou pour les dames ». « Cette manière de fichu en fourrures », qui, dans l'antiquité, couvrait seulement la grossière échine des pâtres, que le doux pinceau de Virgile a recouverts d'un si joli vernis, avait déjà fait son apparition sous le règne de Philippe-le-Bel. Au dix-huitième siècle, les *palatines* qu'on appelait *à la reine* avaient des bouts pendants, et on donnait le nom de *solitaire* à une petite palatine sans bouts ni pendants, sorte de pèlerine qu'on attachait, par des rubans, sous le menton. (Cf. *les Modes anciennes et modernes ;* coup d'œil sur l'origine et les progrès du vêtement, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par D. M. J. H. A Perpignan, chez J. Abzine, imprimeur-libraire, s. d. Tiré à 100 exemplaires.) Particularité digne de remarque, un édit de Louis XIV, rendu à la fin de l'année 1686, interdit aux dames le port de la *palatine,* leur permettant seulement des mouchoirs carrés, avec telles dentelles qu'il leur plairait. Était-ce une mesure somptuaire, ou le Grand Roi visait-il la princesse qui avait mis cette pèlerine à la mode, il est assez malaisé d'en décider.

à sa tante, Sophie de Hanovre, un jour où elle se sentait en prurit de racontars; je suis sûre que je vous divertirais et vous ferais rire de tout cœur. » Et la tante pouvait tout entendre, étant de celles que les propos de « haulte gresse » ne parvenaient pas à faire rougir.

Il est tels passages de sa correspondance que nous hésiterions à reproduire, s'ils n'avaient été déjà mis au jour par un vertueux Allemand[1]; ainsi la duchesse de Hanovre écrivait à son frère Karl :

31 *mars* 1661. — Le siècle est bien pervers, puisque ma sœur Élisabeth et l'abbesse de Herford craignent pour leur pucelage (*sic*) et m'ont demandé conseil s'ils se doivent hazarder chez eux en temps de guerre.

Parlant d'une jeune fille qui devint folle, parce qu'elle ne trouva pas à se marier, Sophie écrivait à Karl :

Il me semble que vous feriez une œuvre méritoire, s'il vous plaisait faire battre le tambour en votre Université, et faire crier : « Qui veut faire charité envers une pucelle qui se meurt? Il aura, après le purgatoire en cette vie, le paradis en l'autre. »

Et ne croyez pas que ce soient passages choisis

1. *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover*, etc., von Eduard Bodeman (Leipzig, 1885), *loc. cit.*

à dessein ; nous n'avons eu aucun embarras à en rencontrer nombre de pareils aux précédents, à preuve les suivants :

22 *décembre* 1678. — Georges-Guillaume fait coucher sa fille (Sophie-Dorothée) dans sa chambre depuis sa galanterie avec le jeune Haxthausen. Il ne sait peut-être pas l'histoire de celui qui avait porté sa fille sept ans sur le dos et ne l'avait mise qu'une fois à terre, où elle perdit ce qu'elle avait si bien gardé.

L'auteur de ces épîtres est, on ne l'a pas oublié, cette tante Sophie qui avait été chargée de l'éducation de sa nièce, notre Palatine. C'est elle à qui Liselotte était redevable de son naturalisme grossier et de son langage scatologique. Comment celle-ci aurait-elle appris les bonnes manières auprès de celle qui écrivait à son frère Karl (l'oncle d'Élisabeth-Charlotte) :

31 *mars* 1678. — Je ne m'étonne point qu'un médecin florentin ait trouvé de quoi adoucir votre derrière (il était affligé d'hémorroïdes) : cette partie est l'autel où ils sacrifient tous leurs soins.

Tante Sophie, avons-nous à nous en émouvoir, n'aimait pas les médecins et avait inspiré, comme on sait, cette aversion à sa nièce. « Dieu nous garde des médecins et des médecines ! » était son *leit-motiv*.

C'est encore à son frère que la même Sophie mandait :

27 *mai* 1680. — ... Les gazettes disent que vous vous accommodez d'une Suissesse : c'est signe de santé, et j'espère qu'elle vous participera (*sic*) de ses forces, pour augmenter votre vigueur et chaleur naturelle, que la jeunesse communique, à ce qu'on dit, par exhalaison, et que c'est la raison pourquoi les vieilles femmes aiment tant à coucher avec les jeunes filles.

Malgré leur tour risqué, les plaisanteries de tante Sophie sont presque un innocent badinage à côté des gravelures qui abondent dans les récits de Madame. Nous en avons produit quelques échantillons, nous tenions en réserve les plus piquantes, les plus scandaleuses.



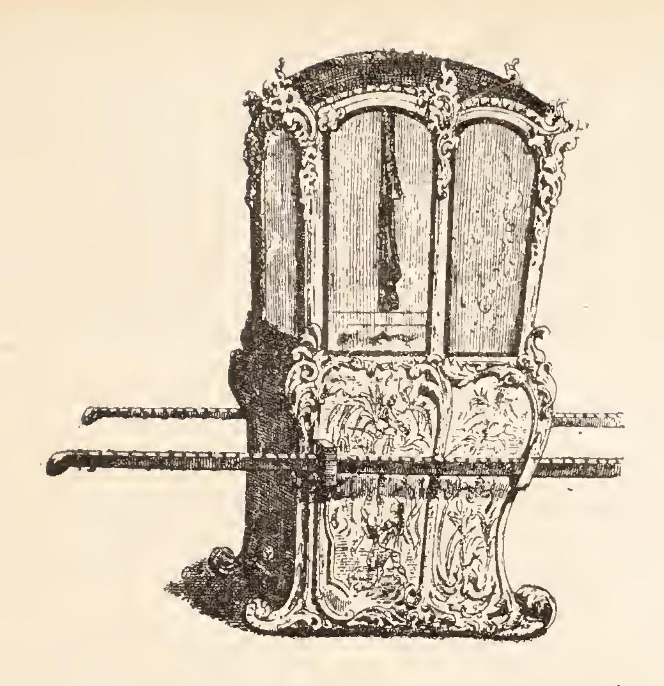
Le Soleil, emblème du Grand Roi.



ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE, DUCHESSE D'ORLÉANS.
(Peinture de RIGAUD; lithog. DELAUNOIS.)

Elisabeth Charlotte

SIGNATURE AUTOGRAPHE DE LA PALATINE.
(Collection N. CHARAVAY.)



Chaise a porteurs de Madame de Maintenon.
(Château de Maintenon.)

Ce n'est, nous ne nous lasserons de le répéter, que sous bénéfice d'inventaire qu'il faut accueillir les ragots de la princesse, mais quand ils se présentent sous un illustre patronage, force est bien de n'en pas suspecter la véracité. L'histoire que vous allez lire, le glorieux maréchal Catinat l'avait racontée au jeune duc de Chartres, lequel s'était empressé de la redire à sa mère, qu'il savait friande de tels morceaux.

Un couvent venait d'être pillé. Le maréchal y court pour parer au désordre. Tout à coup, il aperçoit l'abbé du couvent, qui s'éloignait à cheval : l'abbé était enveloppé dans un grand manteau et avait, devant lui, sur sa monture, une religieuse *entièrement nue.* En apercevant le maré-

chal, il veut, afin de pouvoir le saluer, rejeter son manteau en arrière : ce mouvement laisse voir qu'il était, lui aussi, *complètement nu*. Derrière eux venait l'abbesse; le maréchal lui demande si on avait abusé d'elle (*wenn siewere violirt worden*) : « Ouy, Monsieur, trente fois, répond-elle avec une profonde révérence. » Une religieuse boiteuse venait par derrière qui, tout en boitant, s'écrie, sans qu'on lui ait fait la moindre question : « Et moy trois, Monsieur, et moy trois, et moy trois[1] ! »

Des anecdotes aussi croustilleuses, il en est à foison dans ces épanchements épistolaires ; plongeant notre nasse dans cette eau vaseuse, nous la remonterions pleine à déborder, mais il faut procéder à une sélection. Voici, entre autres, quelques historiettes que Tallemant des Réaux aurait sans hésitation contresignées.

La tante Élisabeth, abbesse d'Hervord, avait les cheveux très noirs. « Un jour, sortant du bain, et s'enveloppant d'un peignoir qui avait un grand trou sur le devant, elle se mit à gronder sa femme de chambre : « N'êtes-vous pas les gens les plus négligents et les plus malpropres du monde de me donner un peignoir avec une si horrible tache noire ? » La femme de chambre se mit à rire et pria ma tante de mettre la main sur cette horrible

1. *R. H.*, 20e année, t. LIX, 306-7.

tache, afin de s'assurer de ce que c'était. Ma tante suivit le conseil de sa femme de chambre, et courut toute honteuse se cacher dans son lit. »

Tournons le feuillet et poursuivons.

Il se tenait, chaque semaine, à Versailles, une assemblée où toutes les dames étaient obligées de se rendre, pour faire la charité aux pauvres. Un curé de l'endroit était chargé de les exhorter à verser les aumônes les plus abondantes, pour ses paroissiens indigents. Or, un jour, au sortir de ce sermon privé, elles pouffaient toutes de rire, parce que le brave ecclésiastique leur avait dit ceci, que rapporte sans sourciller la Palatine :

Mesdames, je sais que vous êtes bien bas percées (c'est une expression triviale des gens du commun, pour dire que la bourse est mal garnie); mais nos besoins sont grands; attendrissez-vous; ouvrez-vous pour recevoir les membres de Jésus-Christ, tout roides de froid et de misère...

Une aventure que la Palatine prête au Dauphin n'est pas moins plaisante que les précédentes.

« Un jour, le Dauphin fit venir la Raisin (une courtisane en renom), à Choisy, et la cacha dans un moulin, sans manger ni boire, car c'était jour de jeûne; il pensait que le plus grand des péchés était de manger de la viande un jour maigre. Après le départ de la Cour, il lui donna, pour tout

souper, de la salade et du pain rôti dans l'huile. »

La Raisin en avait bien ri elle-même et l'avait raconté à plusieurs personnes. L'ayant appris, Madame demanda au Dauphin à quoi il avait pensé, en faisant jeûner ainsi sa maîtresse; il lui répondit : « Je voulais bien faire un péché, mais pas deux », et il rit lui-même de bon cœur.

On sait la popularité dont jouit le financier Law, sous la Régence; avant l'écroulement de son système, c'était à qui lui confierait des fonds, ou le solliciterait de laisser participer à ses émissions de papier-monnaie.

Des duchesses lui baisaient les mains; certaines dames l'abordaient dans la rue, le troublant dans ses fonctions les plus naturelles; d'autres, peu fixées sur la valeur des termes, commettaient de joyeux quiproquos.

Une d'elles voulant dire à M. Law : « Faites-moi une concession », s'écria tout haut : « Ah! monsieur, faites-moi une conception. » Law lui riposta : « Madame, vous venez trop tard; il n'y a pas moyen à présent. »

On a souvent noté les effets singuliers et parfois facétieux de la foudre; il existe sur les « obscénités » du mystérieux fluide, des pages qui trouveraient difficilement place dans un missel.



Le financier Law.

(Collection de l'auteur.)

Ce que conte Madame vient s'ajouter aux observations recueillies par les savants.

Il y a ici du tonnerre tous les jours (la lettre est datée de Saint Cloud, le 21 août 1720). Mais il ne fait que se divertir : il a enlevé à un homme tout le poil qu'il avait sur le corps, sans lui faire le moindre mal; il a brisé le pommeau de l'épée qu'un cavalier avait au côté, et le cavalier n'a pas été blessé le moins du monde. Un officier des Invalides portait un habit bleu avec une boucle et des boutons d'argent: la foudre a enlevé la boucle et les boutons, sans causer de dommage à l'étoffe...

On connaît « l'étrange et ridicule aventure » de la duchesse d'Estrées, occasionnée par le tonnerre. Le tonnerre, passant entre les jambes de la dame, avait fait l'office... d'un barbier !

Pareil accident était arrivé à la maréchale de Villeroy et à une autre maréchale, que Bussy-Rabutin ne nomme pas. Ces deux cas rapprochés provoquaient chez le cousin de Mme de Sévigné cette amusante boutade : « Le tonnerre en veut aux maréchales de France. » Nul doute que si Madame eût connu ces particularités, elle se fût hâtée de les recueillir, car visiblement elle se complaît à en rapporter d'analogues.

Tallemant reprochait à la marquise de Rambouillet son excès de délicatesse. « On n'oserait,

dit-il, prononcer devant elle le mot de *cul* [1]. » La Palatine n'y met pas tant de façon. L'épouse du Régent avait un perroquet, qui répétait tout ce qu'il entendait dire. Il était dans une chambre où se trouvaient des ouvriers, qui tenaient les propos les plus grossiers; lorsque la duchesse s'approcha de l'oiseau, celui-ci lui cria : « Madame, baise mon cul ! » Après tout, pourquoi serions-nous plus réservé qu'une princesse du sang et que l'éditeur de ses lettres, qui impriment le mot tout vif ?

Notre Madame ne se gênait guère davantage, quand elle parlait de sa belle-fille :

Elle croit, disait-elle, qu'elle a fait un grand honneur à mon fils en l'épousant, puisqu'il n'est que le neveu d'un roi, tandis qu'elle est fille d'un roi ; elle ne veut pas comprendre qu'elle est la fille d'une p....n (*ein hurenkind*).

1. « Quelle impertinence, s'écriait une Précieuse, en entendant ces mots : *cul-d'artichaut*, *cul-de-sac* ; quelle idée sale ils présentent ! — Madame, lui répliqua son interlocuteur, dans la conversation ordinaire il vous serait difficile d'éviter l'expression qui vous blesse. — Je défie bien, Monsieur, que vous m'en citiez des exemples. — Mais comment dites-vous quand il s'agit d'un écu? — Trois livres ou soixante sols. — Comment appelez-vous le vêtement dans lequel les hommes passent leurs cuisses et qui monte jusqu'aux reins ? — Un haut de chausse. — Mais enfin, madame, comment nommez-vous la lettre de l'alphabet qui suit le *p*? — Oh ! Monsieur, je ne m'attendais pas que vous me feriez l'affront de me remettre à l'*a b c*. »



LE DUC DE SAINT-SIMON, l'auteur des *Mémoires*.

(Collection G. MAS.)

Elle gratifiait de la même épithète « la Polignac, cette grande p....n », qui avait voulu séduire le duc de Chartres comme son frère de la main gauche, le grand Prieur, et qui se vantait publiquement d'une conduite qui aurait dû la couvrir de honte. Il ne faut pas trop s'étonner de la crudité de l'expression dont Madame fait usage[1] : on voit, dans les *Mémoires* de la duchesse de Nemours, que Mazarin se servit, à l'égard de Mme de Chevreuse, d'un mot non moins injurieux et, si nous en croyons Saint-Simon, l'épouse de Louis XIV ne choisissait pas davantage ses termes quand elle parlait de Mme de Montespan.

Pour en revenir à la Palatine, si elle ne ménageait guère la femme de son fils, elle avait, par contre, des trésors d'indulgence pour le fruit de ses entrailles. Elle rappelle, presque avec attendrissement, que son fils, à treize ans, « était déjà un homme : une dame de qualité l'avait instruit ».

1. La marquise de Rambouillet s'était, pourtant, efforcée d'exclure de la conversation courante les mots grossiers et les tournures vulgaires : « le mot de *teigneux*, écrit Tallemant des Réaux lui donne une vilaine idée. » Et Tallemant, qui est bien de son temps, ajoute : « Cela va dans l'excès ! » Molière pensait de même que l'auteur des *Historiettes*, et s'il avait soumis ses pièces à l'aréopage d'Arthénice, nul doute qu'il eût rayé de ses chefs-d'œuvre certains mots graveleux qui les déparent sans profit.

Elle conte qu'un jour, l'abbé Dubois ayant rencontré son élève, au moment où il se disposait à entrer dans un mauvais lieu, ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et de le ramener à la maison. Quant à Monsieur (son mari), la princesse s'égaye franchement à ses dépens ; elle tient à nous le montrer *intus et in cute;* elle entend ne nous rien céler de son intimité.

C'est elle qui relate qu'il apportait toujours au lit un chapelet, d'où pendait une quantité de médailles, et qui lui servait à faire ses prières avant de s'endormir. Quand cela était fini, on entendait un gros fracas causé par les médailles, « comme s'il les promenait sous la couverture ». Un jour, Madame ne put s'empêcher de lui dire : « Dieu me pardonne, mais je soupçonne que vous faites promener vos reliques et vos images de la Vierge dans un pays qui leur est inconnu. » Monsieur répondit avec humeur : « Taisez-vous, dormez, vous ne savez ce que vous dites. »

Une nuit, Madame n'y tint plus : elle se leva doucement, plaça la lumière de manière à éclairer tout le lit, et, au moment où son dévot mari promenait ses médailles sous la couverture, elle le saisit par le bras et lui dit en riant : « Pour le coup, vous ne sauriez plus le nier. » Monsieur se mit à rire et dit : « Vous qui avez été huguenote, vous ne savez pas le pouvoir des reliques

et des images de la sainte Vierge. Elles garantissent de tout mal les parties qu'on en frotte. » — « Je vous demande pardon, Monsieur, mais vous ne me persuaderez point que c'est honorer la Vierge que de promener son image sur les parties destinées à ôter la virginité. » Pour le coup, Monsieur se dérida, mais recommanda bien à Madame de ne pas ébruiter l'incident. Madame le lui promit, mais elle ne tint pas longtemps le secret. Elle aimait trop ces histoires égrillardes, pour ne pas s'empresser de les répéter. Encore une fois, ne soyons pas surpris de la crudité de ses expressions; sa tante et éducatrice lui en avait appris bien d'autres !

Madame, qui parle de tout indistinctement comme un homme, n'est jamais dégoûtée en paroles, et n'y va pas par quatre chemins, quand elle doit exprimer quelque chose qui serait difficile et embarrassant pour toute autre. Elle prouve combien il y a peu de la nature de la femme en elle, par le peu de délicatesse et, pour tout dire, par le peu de pudeur qu'elle met dans les propos.

Parlant de la reine d'Espagne, épouse de Philippe V, Madame rapporte que la reine avait un moyen assuré d'obtenir du roi tout ce qu'elle voulait. Elle avait dans sa chambre un lit à roulettes : si le roi ne voulait pas faire sa volonté, elle éloi-

gnait son lit du sien; lorsqu'il avait consenti à en passer par ce qu'elle voulait, elle le laissait entrer dans son lit, ce qui était pour le roi la plus grande des félicités. A ce petit jeu de roulettes, Philippe V perdit la santé d'abord et, plus tard, la raison.

Quant à la reine de France, Marie-Thérèse, elle ne savait pas feindre; elle avait une telle passion pour Louis XIV qu'elle cherchait à lire dans ses yeux tout ce qui pouvait lui faire plaisir; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée.

Elle était bien aise que le roi couchât avec elle; car, en bonne Espagnole, elle ne haïssait pas ce métier; elle était si gaie, lorsque cela était arrivé, qu'on le voyait tout de suite. Elle aimait qu'on la plaisantât là-dessus; elle riait, clignait les yeux et frottait ses petites mains. Saint-Simon n'a pas manqué de mentionner « la bêtise et l'étrange langage » de Marie-Thérèse. La Palatine écrit, de son côté, qu'elle était « de la plus grande niaiserie, mais la meilleure femme et la plus vertueuse du monde... Elle croyait tout ce que le roi lui disait... Elle avait de vilaines dents, noires et gâtées : on prétend que cela venait de ce qu'elle prenait toujours du chocolat. Souvent, elle mangeait aussi beaucoup d'ail... Elle ne pouvait renier son pays; elle avait beaucoup de manières espagnoles... » Le roi dormait, toutes les nuits, dans



Madame de Maintenon.
(Collection de l'auteur.)

le lit de la reine, « mais pas toujours comme elle, avec son tempérament espagnol, l'aurait souhaité ».

Elle n'était pas sans s'apercevoir quand le roi avait été courir par-ci par-là. Mais il lui fallait bien pardonner ce qu'elle ne pouvait empêcher. Déjà longtemps avant sa mort, le roi ne courait plus après les femmes et la jalousie qu'avait pu éprouver auparavant la reine, n'avait plus lieu de s'exercer qu'à l'égard de la favorite du jour.

Madame était autrement susceptible sur ce chapitre, et si la haine qu'elle voua à Madame de Maintenon ne fut pas seulement du dépit amoureux, elle fut la résultante d' « antipathie de race, de condition, d'humeur », qui n'avait fait que se développer par la vue continuelle de sa rivale abhorrée, par la contrainte à laquelle elle dut se plier pour ne pas éclater publiquement.

Quand elle apprit sa mort, elle s'empressa de l'annoncer à sa demi-sœur, en se servant d'une expression « dont se serviraient à peine des employés de la voirie parisienne, parlant entre eux du trépas d'une haridelle ». Quelques semaines après l'événement, elle émettait ces réflexions, dans une lettre privée : « Elle aurait dû mourir il y a trente et un ans de cela. Tous les pauvres réformés seraient encore en France, et leur temple de Charenton ne serait pas rasé. La vieille sorcière a combiné tout cela avec le Jésuite, le Père La-

chaise. A eux deux, ils sont cause de tout. »

Madame a partagé avec Saint-Simon cette inimitié féroce pour celle à qui ils ne pouvaient pardonner, l'un et l'autre, son élévation, n'ayant, tous deux, rien tant en horreur et mépris que les mésalliances. Mais Saint-Simon a, sur Madame, la supériorité du sens critique et de cet autre sens du tact, que Madame a toujours ignorés.

Le noble duc aborde-t-il un sujet aussi peu attrayant que celui de « la chaise percée », il y apporte toute la délicatesse que comporte une pareille matière; s'il nous en parle, c'est surtout pour faire ressortir le rôle politique qu'a joué ce meuble de nécessité dans notre histoire. Avec Madame, il en va autrement. Que nous importait-il de savoir que le Dauphin « aimait volontiers qu'on l'entretînt sur la chaise percée..., » et qu' « on lui tournait le dos en causant avec lui » ? Madame se flatte de s'être « souvent entretenue de la sorte avec lui dans le cabinet de sa femme », qui en riait de tout son cœur. De qui se moquait la Dauphine, nous vous le laissons à penser.

Il y a un proverbe allemand qui dit : *Eigener Dreck Stinch nicht :* « Chacun trouve ici que son excrément ne sent pas mauvais. » La Palatine partageait, à cet égard, l'opinion de ses compatriotes. Elle se plonge, elle se vautre dans l'ordure comme dans son élément.



Médaille commémorative de la fondation de Saint-Cyr
par Madame de Maintenon.

(Collection du Docteur Monéry.)

On a souvent fait allusion à une lettre de Madame à sa tante, suivie de la réponse de celle-ci, qu'on dirait le résultat d'une gageure entre les deux princesses. Le goût raffiné de Sainte-Beuve en avait été gravement offensé : « Je regrette pour elle, écrit le plus fin des critiques, qu'elle ait écrit, bien avant la Régence, certaine lettre à l'Électrice de Hanovre et je me passerais très bien aussi de la réponse de cette dernière : ce sont tout simplement des *grossièretés dignes du mardi gras.* »

Qu'on ne nous oppose pas, à la justification des princesses qui se sont rendues coupables de cette débauche scatomaniaque, qu'elles restaient dans le ton de l'époque qui la vit se produire. Sans doute on découvrirait, dans la littérature du dix-septième siècle, quelques expressions ordurières, échappées à la plume d'auteurs bouffons, ou à l'improvisation de prédicateurs de second ordre ; mais quelques expressions triviales, quelques images plus ou moins risquées ne sauraient être mises en parallèle avec la facétie stercoraire à laquelle il est fait allusion[1]. Nous avons un terme pour désigner cette tendance à mêler à ses propos ou à ses écrits des mots de la plus basse extraction : ceux-là sont atteints de « coprolalie », qui se complaisent à de pareils divertissements.

Dans ses *Propos de Table*, Luther revient fréquemment sur ce thème qui lui tient à cœur ; il ne laisse échapper aucune occasion de marquer l'importance qu'il accorde aux résidus ultimes de la digestion. En bonne Allemande, Madame ressent un plaisir pareil à entrer dans les détails les plus réalistes, à exagérer le rôle que jouent, dans l'exis-

1. Après mûre réflexion, nous ne pouvons nous décider à reproduire les deux épîtres ; ceux qui désireront en prendre connaissance les trouveront dans l'ouvrage de G. Brunet, *Correspondance complète de Madame, Duchesse d'Orléans*, t. II (1855), 385 et suiv.

tence de ses compatriotes, la goinfrerie et la *polychésie*[1] qui en est la résultante.

Dans la lettre que nous n'avons pas cru devoir reproduire, après avoir raconté à sa tante que les rues de Fontainebleau sont remplies de m... des Suisses, elle ajoute : « car ils font des étrons (*sic*), qui sont *gros comme vous.* » Ne pas oublier que la compagnie des Cent-Suisses, affectée à la garde particulière du roi, était composée, en majeure partie, de sujets de race allemande.

Si Madame trouve que le comte Salvatico est un fou « des plus grands », parce qu'il a osé élever les yeux sur Mlle de Valois, qui allait devenir princesse de Modène, comme on la sent prête à excuser cette folie, quand on la voit s'exprimer de la sorte :

Pendant qu'il (Salvatico) était ici (à Paris), il disait à toute heure : « Oui, j'aime tant ma princesse que, sans dégoût, je mangerais sa m... »

Madame ne va pas jusque-là, mais elle paraît éprouver comme une jouissance à siéger sur ce « meuble de cabinet » où le Grand Roi donnait

1. Sur la « polychésie » (de πολυς, beaucoup, et χεζειν, déféquer), nous renvoyons au très intéressant opuscule du docteur Bérillon. (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société de médecine de Paris,* séance du 25 juin 1915.)

ses audiences, et qui occupait la place d'honneur dans nombre de résidences princières. [1]

Elle prenait plaisir à lire, sur ce « trône » d'un nouveau genre, une certaine catégorie de livres qu'elle tenait en piètre estime. Un prince allemand, le duc Anton Ulrich de Wolfenbüttel, ayant composé un roman intitulé *Octavie*, où les personnages du temps sont représentés sous des noms anciens, comme dans la production de Mlle de Scudéry, Madame disait à son propos : « Si je devais lire ces livres-là tout d'une pièce, ils me fatigueraient ; mais je n'en lis que trois ou quatre pages, quand, matin et soir, je siège sur le *Kackstuhl*[2]; cette façon m'amuse et ne m'est ni fatigante, ni ennuyeuse. »

Cette habitude singulière faillit avoir pour elle des suites fâcheuses.

Certaine nuit, ayant été prise d'un besoin — nous suivons son propre récit, sans y rien modifier, — elle se leva, alluma et posa sa lumière sur « un de ces guéridons qu'on peut lever et baisser à volonté » ; mais, comme dans les anciens bâtiments, tels que Fontainebleau, le parquet était très inégal, sa pantoufle tourna. Elle voulut se retenir au guéridon, l'entraîna dans sa chute et tomba à plat sur le nez : celui-ci enfla,

1. Cf. *Mœurs intimes du passé*, 1re série.

2. Chaise percée.



Cérémonie, dans l'église de Saint-Jean de Luz,

(Peinture de Ch. Le

(Co



ce de LOUIS XIV avec MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE (1660).
ure de Et. JEAURAT, 1731.)
l'auteur.)

et on dut lui enlever seize onces de sang, qui ne remplit pas moins de quatre grandes palettes.

Un autre jour, étant à Saint-Germain, il lui arriva un accident qui aurait pu lui « couper tout le train de derrière » ; mais passons-lui la plume, pour laisser à son récit toute sa saveur.

J'allais partir, quand je sentis un fort besoin ; j'allais chez le garçon du château, pensant y trouver une chaise percée (elle écrit : *chaisse percée*) ; mais il n'y en avait aucune qui fût propre : on m'apporta un pot de chambre en terre, que je plaçai sur une chaise de paille. J'étais dans le fort de l'action ; voilà le pot de chambre qui se brise ; par bonheur, je me retins à une table, sans quoi je serais tombée, mollement si vous voulez, mais salement, et l'on aurait pu dire, en vérité, que mon voyage avait été scellé avec de la m... (*dreck*). Et si je n'avais sauté prestement, les tessons m'auraient terriblement déchirée [1]...

La tante Sophie ne le cédait en rien à sa nièce sur cette matière malodorante. Si, comme cette dernière, elle ne lisait pas dans la posture où nous l'avons surprise, à l'instar du maréchal duc de Vendôme elle « y faisait ses lettres ».

1. *R. H.*, juillet-août 1894.

Dans votre lettre, lui répond Madame, je vois vos scrupules, au sujet de ce que pourraient dire les esprits délicats, parce que vous m'écrivez d'un trône qu'on appelle une chaise percée ; à mon tour, je vous raconterais bien une histoire comique, qui s'est passée ici, mais je n'ose...

Pendant quelques jours elle s'observe, mais bientôt elle n'y tient plus ; la langue lui démange, il faut qu'elle parle, qu'elle laisse échapper ce qu'elle a comprimé jusqu'alors. Et voici son conte, à la manière de Brantôme ou de Bonaventure Des Périers :

... Ici, l'on n'est pas si délicat (sa tante avait éprouvé quelques scrupules à l'entretenir des effets diurétiques qu'avait produits sur elle l'ingestion d'eaux minérales), et l'on parle librement de toute sorte de choses naturelles. Ainsi, je connais *un galant, que je ne veux ni ne puis nommer*, et qui va sur la chaise percée en compagnie de sa maîtresse : quand l'un des deux a fini, l'autre s'établit à son tour, et ils s'entretiennent ensemble de cette manière. Je connais également un autre couple, où l'un confie à l'autre quand il prend un clystère, ou quand il a besoin d'en prendre un ; j'ai entendu, de mes oreilles, l'amant avouer qu'il avait un besoin de ce genre parce que, la veille, il avait mangé trop fortement ce qui lui avait causé un grand mal d'estomac, aussi voulait-il prendre un lavement, afin de pouvoir d'autant mieux dîner le lendemain et sans dégoût.



Le Duc de Vendôme.

(Collection de l'auteur.)

Suit un passage où il est question de Marie-Thérèse, dont Madame reconnaît la vertu inattaquable, mais qui s'entretenait, paraît-il, à table, publiquement avec les hommes, de choses que les femmes ont coutume de garder pour elles.

Revenant au but de son épître, Madame reprenait :

On ne pourra donc ici trouver étrange que vous m'écriviez au sujet des effets des eaux minérales. Il y a quelques mois, une demoiselle a reçu une lettre de son amant ; j'en ai entendu la lecture ; il lui donne des nouvelles sur l'eau de Viché (Vichy) et comment elle avait passé ; ce genre d'écrire est tout à fait à la mode.

Mme de Sévigné, parlant à son tour des eaux de Vichy, se contentera de dire : « Elles m'ont bien fait... » Mais Mme de Sévigné avait le sens de la mesure.

Dans la lettre que nous venons de citer, nous avons, à dessein, mis ces mots en italiques : « ... un galant que je ne veux ni ne puis nommer ». Connaissant le sans-gêne de la Palatine à parler de tout et de tous, il faut qu'il s'agisse, en la circonstance, de quelqu'un d'un bien haut rang, pour qu'elle garde cette réserve.

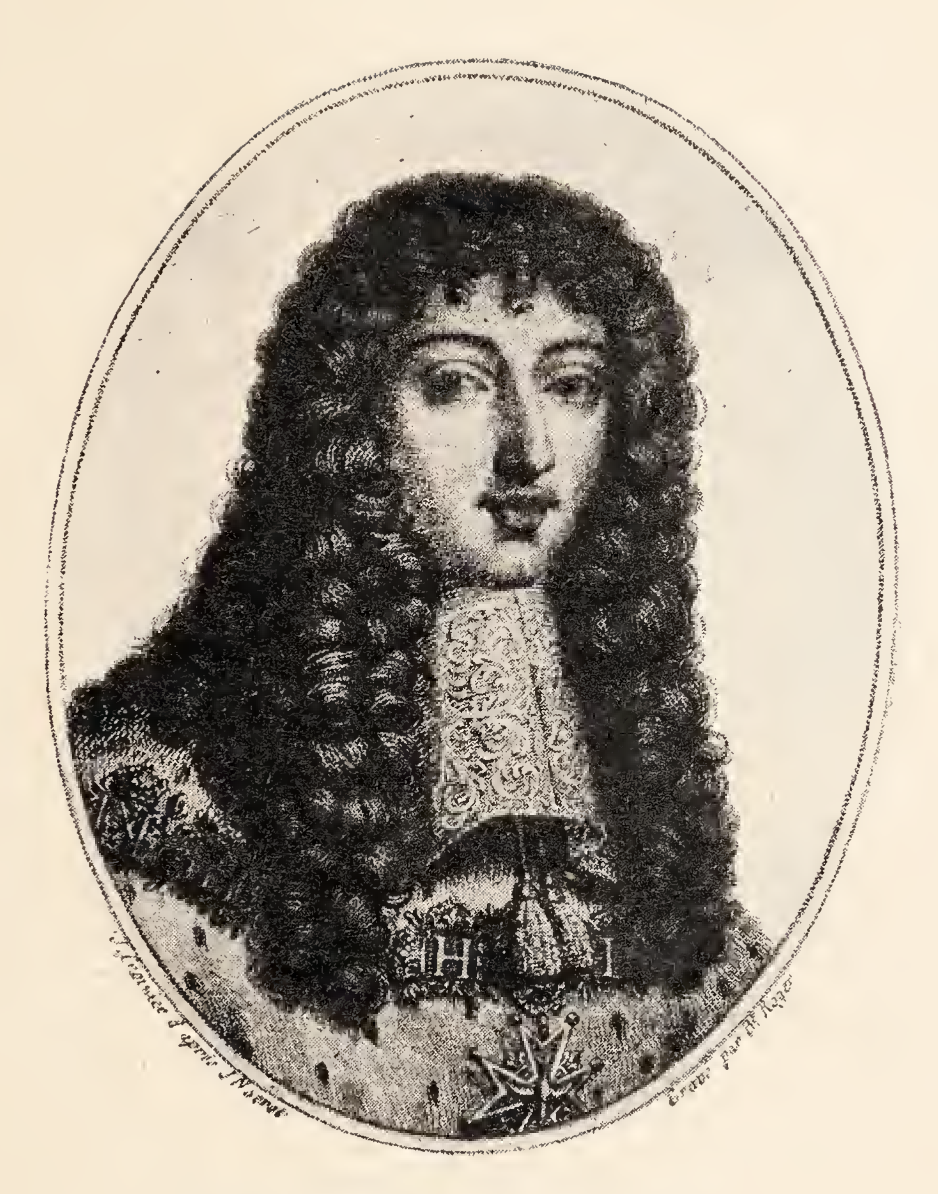
On a supposé que, du moment qu'il y avait une femme dans l'affaire, le galant ne pouvait être Monsieur, dont les goûts étaient plus virils ;

dès lors, quel serait le personnage qu'on entoure de tant de mystère ? Si ce n'est Monsieur, serait-ce donc... son frère ? Louis XIV, il n'est plus permis de le laisser ignorer, ne brillait pas précisément par un excès de savoir-vivre. Sauf quand il était en représentation, il manquait, si l'on peut dire, de tenue. Il fut un temps où il se libérait, dans l'intimité, des rigueurs de l'étiquette. Avec l'âge, il devint plus prude et plus réservé, surtout sous l'influence de la dernière compagne de sa vie.

Dans une lettre de 1685, Madame raconte à sa tante, que le roi lui a fait « laver la tête » par son confesseur, pour quelque propos malséants :

Si j'ai parlé de *Kacken* et de *pissen* (est-il besoin de traduire ?), c'est, ajoute Madame, un peu la faute du roi plutôt que la mienne, attendu que je lui ai cent fois entendu dire qu'on pouvait parler de tout en famille... Il aurait dû me faire avertir, s'il ne trouvait plus cela convenable.

Serait-ce que la tante Sophie disait vrai, quand elle écrivait : « Je ne vois point que le Roi ait d'autre amitié pour elle (*sa nièce, la Palatine*), que de l'honorer de ses pets, dont la chaleur passe, dès qu'il a fait un bruit dans l'air ? » Notre princesse convient, cependant, que « le roi a toujours été scrupuleux sur le chapitre des



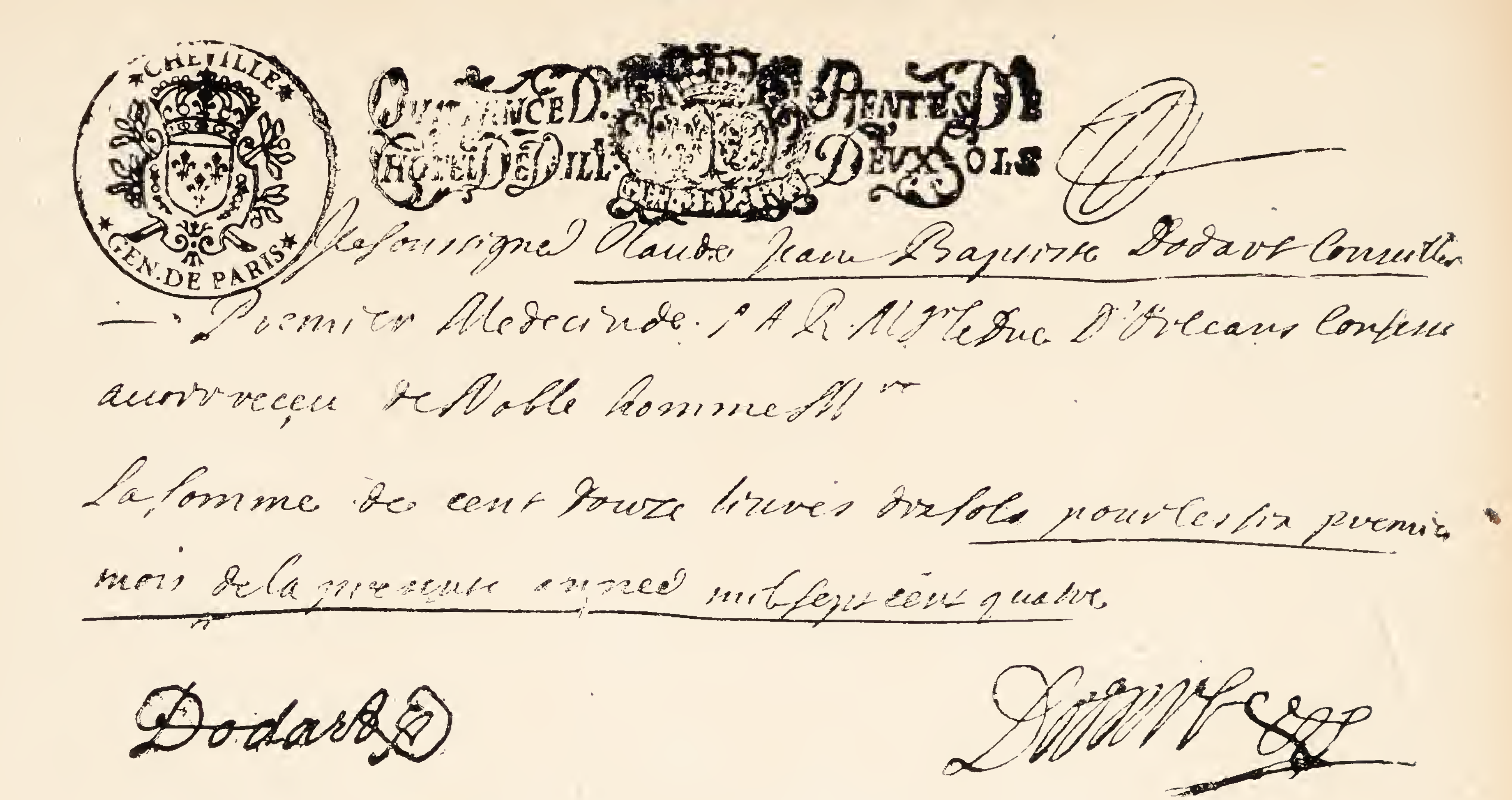
Monsieur, frère de Louis XIV.
(Collection de l'auteur.)

vents » ; mais avec les autres personnes de son entourage, elle se sentait plus à l'aise. C'était, prétendait Madame, un signe qu'on était de maison royale, quand on lâchait ces incongruités sans contrainte. « Je sais quelqu'un, disait-elle, *qui peut commander ici, mais que je n'ose nommer* et qui m'assure que, pour ce motif et aussi par hygiène, il ne retient plus aucun vent, car il les laisse filer, ce dont on s'aperçoit souvent à l'odeur plutôt qu'au son. » Qui entendait-elle désigner ? Est-ce encore le grand Roi ? Il y a tout lieu de présumer que, cette fois, c'est son second époux, le fameux *Monsieur*, que la Palatine met en cause. L'anecdote suivante n'est pas pour infirmer l'hypothèse.

La scène se passe à Versailles. Madame, Monsieur, avec leurs deux enfants, sont réunis, après souper, dans l'intimité du foyer. Monsieur gardait, depuis un moment, un silence obstiné, quand tout à coup éclate un gros *fürtz* sonore : — « Qu'est-ce cela, Madame ? » dit-il en se tournant vers sa voisine. « C'est cela, Monsieur », riposte du tac au tac l'interpellée, sur le même ton. Le jeune duc de Chartres, ne voulant pas être en reste avec ses parents, « y va aussi du sien ». Et voilà comment se distrayait, en famille, une princesse allemande, en l'an de grâce 1693 !

Une autre fois, un pari s'était engagé entre le Dauphin et sa tante Palatine, « à qui en lâcherait le plus ». Et celle-ci déclare qu'ils s'en sont bien trouvés ! « N'est-il pas ridicule que, pour l'éternuement, on dise : *Dieu vous bénisse*, avec de grandes révérences, tandis que pour les vents, lesquels nuisent dix fois plus et peuvent causer des coliques, il faille les retenir ? » Aussi Madame est-elle d'avis qu'il faut leur donner libre issue et elle conseille cette pratique autour d'elle.

Un jour que le jeune roi Louis XV souffrait d'une « colique venteuse », elle s'approche de lui, tenant un billet à la main. Le précepteur du prince, le maréchal de Villeroi, demande à Madame « de l'air le plus sérieux » : quel billet donnez-vous là au roi ? Elle répond, avec non moins de gravité : « C'est un remède contre la colique des vents. » Le maréchal réplique : « Il n'y a que le premier médecin du roi qui puisse lui proposer des remèdes. » — « Pour celui-ci, dit à son tour Madame, je suis sûre que M. Dodart l'approuvera, il est même écrit en vers. » Le roi, très embarrassé, n'osait déplier le papier; il s'y résolut enfin ; sa lecture provoqua chez lui le fou rire. Le maréchal ayant demandé à prendre connaissance de l'ordonnance, on la lui tendit et voici ce qu'il lut :



CHEVILLE GEN. DE PARIS

QUITTANCE D. RENTES D. HOTEL DE VILL. DEUX SOLS

Je soussigné Claude Jean Baptiste Dodart Conseiller Premier Medecin de S. A. R. Mgr le Duc D'Orleans Confesse avoir reçeu de Noble homme Mr

La somme de cent douze livres dix sols pour les six premiers mois de la presente année mil sept cent quatre.

Dodart

Dodart

Signatures autographes de Denis et Jean-Baptiste Dodart. (Collection de l'auteur.)

Claude-Jean-Baptiste Dodart, dont parle la Palatine, reçu docteur à Paris en 1688, le 13 décembre, devint premier médecin de Louis XV, après avoir été celui des Dames de Saint-Cyr, des ducs de Bourgogne et de Berry. Il ne doit pas être confondu avec son père, *Denis* Dodart, botaniste distingué, entré à l'Académie des Sciences en 1673, et qui mourut le 5 novembre 1707. La signature de gauche est celle de Denis; celle de droite, de Jean-Baptiste.

Vous qui, dans le mésentère,
Avez des vents impétueux,
Ils sont dangereux,
Et pour vous en défaire
P...z.
P...z, vous ne sauriez mieux faire,
P...z ;
Trop heureux de vous défaire d'eux,
A ces malheureux
Pour donner liberté tout entière,
P...z,
Vous ne sauriez mieux faire,
Trop heureux
De vous délivrer d'eux [1].

Cette médiocre poésie serait tout au plus digne de figurer dans la *Crépitonomie*, le *Guide du Prussien* et autres ouvrages de cette nature, mentionnés dans la *Bibliothèque scatologique*, mais l'éditeur de la correspondance de la duchesse d'Orléans n'ayant pas hésité à la recueillir, nous nous sommes autorisé de ce précédent.

Ce qui offense aujourd'hui notre pudeur rencontrait plus d'indulgence auprès des contemporains de Madame ; néanmoins, on ne se faisait pas faute de railler ceux qui étaient affligés d'une incommodité qu'on ne tolérait à peine que dans le privé.

1. *Correspondance de Madame*, édition Brunet, II, 363.

Tallemant des Réaux[1] se moque quelque part d'un membre de la famille des Arnauld, qu'on n'appelait pas autrement qu'Arnauld *le Péteux*, « parce que, dès sa jeunesse, il était accoutumé à p...r partout ». Dans un recueil de vers, publié sous Louis XIV, se trouve une pièce adressée : *A une demoiselle tourmentée des vents :* la publication est estampillée du privilège royal et le recueil est dédié à un aumônier de Sa Majesté ! Saint-Simon relate, de son côté, qu'on fit à la cour mille plaisanteries sur la duchesse de Montfort atteinte de cette infirmité ; et Benserade, dans un ballet où devait figurer le monarque en personne, prenait la liberté d'y glisser ce vers :

Car rien n'est dangereux comme les vents coulis.

Ce n'était cependant pas en France que Madame avait contracté cette peu ragoûtante maladie : c'était un souvenir rapporté de son pays natal[2]. Sa tante, l'abbesse, lui ressemblait sous ce rapport[3]. « Si

1. *Historiettes*, t. IV, 63, édition in-12.

2. V. l'amusante lettre rapportée par M. Émile Magne, dans *Madame de Châtillon* (Paris, MCMX), 300.

3. C'est cette abbesse de Maubuisson qui, au dire de Madame, sa nièce — on n'est jamais trahi que par les siens — jurait « par ce ventre, qui avait porté quatorze enfants ». C'était, comme nous dirions aujourd'hui, une gaillarde. L'abbaye de Maubuisson se trouvait à deux lieues de Paris, près de Saint-Ouen. Quand la tante Sophie était venue en France,



La Princesse Palatine et ses deux enfants.

(*Musée historique de Versailles.*)

l'on mettait un impôt sur les vents, ma tante de Maubuisson et moi serions ruinées », disait-elle à un de ses familiers. Le nom de *palatine* qu'elle donnait à cette musique suffit à marquer qu'elle en revendiquait crânement la paternité.

Demain, écrit-elle, avant d'aller à Paris, je chasserai le cerf avec M. le Dauphin, et la musique recommencera probablement. Mon fils est rarement de la partie, car il n'aime plus la chasse; mais sa sœur dit qu'il connaît très bien la *musique palatine* et qu'il peut en lâcher autant qu'il veut : il a même été une fois jusqu'à cent. Si tout le monde connaissait ce bel art, je n'aurais pas à faire quérir de parfums, car personne n'aurait de vapeurs.

On pense si tante Sophie était heureuse de recevoir cet encens, elle qui, parlant d'une des dames d'honneur qui l'accompagnaient, disait qu'elles eurent « le vent en poupe » pendant tout le voyage qu'elles firent de conserve. Aussi sa nièce ne manque-t-elle pas de l'instruire que son fils « a tant de vents, qu'il en tient sur tous les tons; c'est pour cela que, maintenant, il joue aussi de la flûte ». « Je crois, ajoute-t-elle, que s'il appliquait cet instrument à son derrière, comme il

sa première visite avait été pour sa sœur l'abbesse. Il faut lire le récit pittoresque de cette visite sous la plume de l'Électrice de Hanovre, qui excelle à croquer ses personnages (Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1882, 210-2).

le fait à sa bouche, le résultat serait aussi musical. Ah! ma très chère tante, dit-elle en terminant, si vous aviez pu être de ce beau concert! Ayant le bonheur de vous voir, j'aurais volontiers humé les vôtres, quand même ils n'eussent été que des *Schleicher* [1] qui, d'ordinaire, ne sentent pas trop bon. »

1. On connaît l'énigme du *Mercure galant*, qui nous dispensera de traduire le mot ci-dessus :

Quand on m'ôte ma liberté,
Pour m'échapper j'use d'adresse,
Et deviens *femelle traîtresse*
De mâle que j'aurais été.



Louis XIV.



Armes de la Princesse Palatine.

Nous nous sommes arrêté bien longuement peut-être sur un sujet que la sévère Clio aurait trouvé indigne de son burin ; mais comment faire connaître à fond un personnage, si on le dépouille de ce qui constitue, pour une bonne part, son originalité ?

Madame n'était pas de celles qui se fardent et portent un masque sur le visage ; son langage était aussi rude que sa peau : quelle femme, quelle princesse a jamais parlé avec tant de liberté de ce dont, entre hommes, on ne s'entretient que sous le manteau de la cheminée ?

Dans son honnêteté rogue, elle stigmatise la corruption française, qui était égalée, sinon surpassée par la dépravation allemande, l'hypocrisie en moins.

Sur la fin de sa vie, elle était devenue une brutale et méchante douairière, éclaboussant la cour de Versailles de ses calomnies vindicatives [1].

1. Henry Gauthier-Villars (*Grande Revue*, 25 juillet 1907).

Toujours elle montra une incompréhension absolue des coutumes et des mœurs françaises; aussi demeura-t-elle, dans sa nouvelle patrie, une étrangère, une Allemande pour tout dire.

Allemande, elle l'était par son tempérament, qui lui permit de résister aux prescriptions de ses médecins et de soumettre son estomac à l'hygiène la plus contraire à cet organe. Elle avait tellement affriandé sa gueule allemande (*mein teutscher maul*) à des plats allemands, qu'elle pouvait s'empiffrer de mangeaille, sans dommage pour sa santé. Elle se flattait d'avoir mis à la mode les jambons crus, la choucroûte et les choux au sucre; le gibier, dont on ne mangeait guère avant elle, et les harengs saurs, que le roi avait fini par trouver fort à son goût. Elle en convenait elle-même : « Je suis toute Allemande pour ce qui regarde le boire et le manger, et je l'ai été toute ma vie[1]. »

Allemande, elle l'était encore par l'indécence de ses propos et de ses manières; en tout elle ignorait la contrainte, et elle s'en targuait.

« Fort Allemande dans toutes ses mœurs... ignorant toute commodité et toute délicatesse pour soi et pour les autres », selon les termes de Saint-Simon, elle ne rougissait point de tenir des

1. Alex. Monteil (*Matériaux inédits pour l'histoire*, 1838, I, 138) a fait connaître le compte des dépenses de table de Madame, pour l'année 1693. (Cf. Brunet, *op. cit.*, II, 322-3.)



Charlotte-Élisabeth de Bavière, Duchesse d'Orléans.

(Tableau d'Hyacinthe Rigaud, gravé par Guibert.)

propos qui, pour toute autre femme, eussent été un sujet de honte ou d'embarras.

Elle avait, d'ailleurs, des goûts plutôt masculins. « Elle aimait les chiens et les chevaux, passionnément la chasse et les spectacles, n'était jamais qu'en grand habit ou en perruque d'homme et en habit de cheval... »

Dès l'enfance, elle préféra les fusils aux poupées, et elle a raconté comment, dans sa jeunesse, elle se livrait aux exercices les plus virils, elle exécutait les sauts les plus périlleux, espérant toujours un miracle de la nature qui changerait son sexe. Faute de réaliser son vœu le plus cher, elle prit le parti de parler de tout librement, comme un homme, voire quand elle soupçonnait qu'on lisait, par-dessus son épaule, ce qu'elle écrivait : car, à l'entendre, de même qu'on s'était emparé de sa conscience, on saisissait ses lettres, pour en rompre le cachet et les lire.

Peut-être avait-on tort de la vouloir catéchiser, mais on avait mille fois raison d'intercepter sa correspondance. Si Louvois, « race de vipère », Colbert, « race d'anguille », ce « crapaud » de Torcy et ce « renard » de Dubois lui ont joué ce méchant tour, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons de la tenir pour suspecte. Là encore se retrouve cette monomanie de l'espionnage qui caractérise tout bon Allemand.

Les salles somptueuses de Fontainebleau, les jardins magnifiques de Saint-Cloud, les majestueuses plate-bandes de Versailles ne lui firent jamais oublier ses chers bois de Heidelberg, après lesquels sans cesse elle soupira.

A mesure qu'elle vieillit, que le vide se fit autour d'elle, Élisabeth-Charlotte se reporta aux souvenirs de son enfance, au manoir de ses ancètres. Cet air vif de Heidelberg lui était encore présent après plus de cinquante ans, comme au premier jour ; elle le recommandait, quelques mois avant de mourir, à sa demi-sœur :

Il n'y a pas au monde un meilleur air que celui de Heidelberg et surtout celui du château où est mon appartement ; rien de mieux ne saurait se rencontrer.

Revoir Heidelberg, son ancienne chambre, le salon vitré où elle se tenait; observer de sa fenêtre, comme jadis, les cigognes gagnant leurs nids, volant au-dessus des cheminées de la ville, ce serait le bonheur!

Alors qu'un demi-siècle s'est écoulé depuis son départ de son pays natal, elle écrit à sa demi-sœur, la raugrave Louise[1], qu'elle se fait fort de re-

1. Elle conserva toujours avec cette sœur du second lit les plus affectueuses relations. Elle s'abandonnait avec elle aux épanchements les plus intimes. Elle était, aussi, restée en termes excellents avec sa belle-mère, la seconde épouse de

trouver, sans aide, son chemin de Schwetzingen à Heidelberg.

Elle se souvient encore des localités qu'on doit traverser, des maisons qu'on rencontre sur la route, celle du bourreau entre autres. Il y a tel jardin, situé en contre-bas de la maison, près du

son père. Elle lui avait rendu, dans une circonstance, un service, qu'elle rappelait à la raugrave Louise, bien des années après. « Alors qu'elle était enceinte de Charles-Maurice, lui mandait-elle (le 14 août 1718), Sa Grâce mon père voulant (au lit) lui donner une lettre qu'elle devait me remettre le lendemain, l'atteignit, par un mouvement trop brusque, à l'œil, qui enfla et le lendemain se trouva être noir et bleu. La voyant ainsi défigurée, je m'effrayai et lui dis : « Seigneur Jésus ! Ma-« dame (c'est ainsi que je l'appelais, par ordre), quel œil vous « avez là ! » Pour son bonheur, elle me conta comment la chose lui était venue. Quand Charles-Maurice vint au monde, il avait un œil comme hors de l'orbite. L'Électeur était horriblement jaloux... Il s'imagina que sa femme avait regardé trop souvent le colonel Webenheim, qui n'avait qu'un œil... et que c'est pour cela que Charles-Maurice avait l'œil noir, comme le bandeau du colonel. » Il fit appeler incontinent la petite Liselotte, dès que l'enfant fut au monde, et il lui dit : « Liselotte, voyez cet « œil, n'est-il pas noir, comme le bandeau de votre ami, le co-« lonel Webenheim ? » Liselotte se mit à rire et répondit, sans coup férir, à son père : « Eh non, Votre Grâce, je vois bien ce que c'est. — Et qu'est-ce donc ? — Quelque chose que Votre Grâce n'a pas vu. Vous souvient-il que, lors du voyage d'Oppenheim, la nuit, en voulant remettre à Madame une lettre pour moi, vous lui avez donné un coup sur l'œil ? Le lendemain, il était noir, tel que vous voyez maintenant l'œil de l'enfant. — Mon Dieu, dit l'Électeur, que je suis donc soulagé de ce que vous vous souveniez de cela ! Pour l'amour de Dieu, n'en dites rien à Madame !... »

château, qui lui rappelle l'heureux temps où elle allait, à 4 heures du matin, manger des cerises. Elle en mangeait à ne plus pouvoir se tenir debout, car c'étaient les meilleures de toute la contrée; elles étaient aussi réputées que les fraises de la forêt de Ketch et les myrtilles de la montagne de Heidelberg.

Quand elle s'apitoie sur Heidelberg détruit, sur les malheurs du Palatinat ravagé, sur son « pauvre Mannheim », on sent, à travers ses plaintes, vibrer l'accent de la rancune et l'appel aux vengeances. La haine que les Allemands, surtout les Allemands du sud, nourrissent contre nous, remonte, on l'a dit bien souvent depuis la présente guerre, à la dévastation du Palatinat par les armées de Turenne. Toutes les générations qui se sont succédé à la Ruperta Carolina d'Heidelberg ont contemplé la tour fendue et exécré le nom de Louvois et de son maître. Trente ans après la mort du ministre, Madame se réjouissait à l'idée qu'il brûlait en enfer, en châtiment des incendies qu'il avait ordonnés.

Sur le moment, c'est Louis XIV qu'elle avait rendu responsable de l'événement. « Dut-on, écrivait-elle, m'ôter la vie, il m'est cependant impossible de ne pas regretter, de ne pas déplorer d'être, pour ainsi dire, le prétexte de la perte de

ma patrie. Je ne puis voir de sang-froid détruire d'un seul coup, dans ce pauvre Mannheim, tout ce qui a coûté tant de soins et de peines au feu prince-électeur, mon père. Oui, quand je songe à tout ce qu'on y a fait sauter, cela me remplit d'une telle horreur que chaque nuit, aussitôt que je commence à m'endormir, il me semble être à Heidelberg ou à Mannheim et voir les ravages qu'on y a commis. Je me réveille alors en sursaut et je suis près de deux heures sans pouvoir m'endormir. Je me représente comment tout était de mon temps et dans quel état on l'a mis aujourd'hui; je considère aussi dans quel état je suis moi-même, et je ne puis m'empêcher de pleurer à chaudes larmes. Ce qui me désole surtout, c'est que le Roi a précisément attendu, pour tout dévaster, que je l'eusse imploré en faveur de Heidelberg et de Mannheim, et l'on trouve encore mauvais que je m'en afflige [1]. »

On sent qu'elle est profondément outrée contre le roi : il n'y a plus trace de l'affection des premières années; et, quand Mme de Maintenon deviendra toute-puissante, lorsque Madame sera de plus en plus négligée, exclue du « sanctuaire », alors le Roi, sans jamais lui devenir tout à fait in-

1. On sait aujourd'hui que les prétendues cruautés de Turenne dans le Palatinat ne furent que des représailles justifiées.

différent, sera pour elle un objet tantôt de colère et tantôt presque de pitié. « Le Roi change en tout d'une manière si effrayante, que je ne le reconnais plus. Je vois bien d'où provient tout ce changement, mais je n'y puis rien faire. »

Quand ses passions l'aveuglent, et la haine contre Mme de Maintenon va jusqu'à égarer sa raison, elle en perd jusqu'à l'esprit. Mais la Palatine avait-elle de l'esprit, au sens où nous l'entendons, au sens français du mot ? Certes, elle n'en manquait point, « mais elle n'avait nul tour dans l'esprit ». Les rares fois où elle risque une saillie, elle s'encombre de toute la lourdeur germanique.

Mme de Chartres, Mme la duchesse et la princesse de Conti sont toutes trois revenues enceintes du voyage à Namur : le roi ne peut pas dire que ça a été un voyage stérile.

En vérité, la boutade n'est point drôle ; elle est à la portée de toutes les intelligences teutonnes

Intelligente, la Palatine l'était-elle vraiment ? Si l'intelligence comporte le sens de la mesure, on peut dire qu'elle en fut totalement dépourvue.

N'ayant reçu aucune éducation littéraire, elle ne sait ni juger, ni causer; quant à sa réputation



VUE DE HEIDELBERG

(Collect



SEPTIÈME SIÈCLE.

Leur.)

d'écrivain épistolaire, en regard de la divine marquise, elle ne pèse pas une once; l'intarissable et indiscret papotage de notre Allemande ne saurait être mis en balance avec la causerie charmante d'une verve, d'une grâce si françaises, de notre Sévigné.

Ses peintures des vices de l'ancienne cour ont été souvent exploitées contre la monarchie; la tentation était forte, on en conviendra, de puiser dans la correspondance d'un témoin du « grand » siècle, des arguments en faveur de la décadence des mœurs, de la corruption générale de l'époque. Mais, en remontant plus haut, ne trouverions-nous pas, aussi bien dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux que dans le *Journal de Lestoile*, les mêmes désordres, dans des temps, cependant, d'ardentes croyances et de caractères fortement trempés? Et ces chroniqueurs bourgeois ne parlent pas seulement des vices existant à la Cour, la classe à laquelle ils appartiennent n'est pas plus épargnée par eux que les classes plus élevées. Qu'en conclure, sinon que ces médisances, ces calomnies, ne nous montrent qu'un côté de l'humanité, dans tous les temps et dans tous les lieux.

Un historien de l'Allemagne a porté, sur la Princesse, ce jugement, auquel nous ne serions pas éloigné de souscrire : « L'incompatibilité

d'alors entre la nature des Allemands et celle des Français ne s'est expliquée nulle part d'une façon aussi caractéristique que dans ses lettres. » Substituez à l'adverbe transitoire « alors », celui, permanent, de « toujours », et vous connaîtrez le tréfonds de notre pensée.

Réfractaire à tout acclimatement, Madame garda ses préférences à tout ce qui était allemand, se plaisant à grossir jusqu'à la déformation les travers, les défauts de ceux parmi lesquels elle avait été appelée à vivre.

Allemande, passionnément Allemande, la Palatine conserva dans son pays d'adoption ses préventions, son parti pris. Elle passa un demi-siècle à l'école du bon goût et des belles manières, sans y gagner ni tact ni urbanité : c'étaient des qualités trop françaises, pour les pouvoir accommoder à l'allemande; aussi devait-elle échouer et échoua-t-elle complètement dans cette tâche supérieure à ses moyens.

LES

PETITS TALENTS DU GRAND FRÉDÉRIC

LES PETITS TALENTS DU GRAND FRÉDÉRIC

Entre autres talents qu'il se vantait de posséder, la médecine n'était pas celui dont le grand Frédéric se montrait le moins vain. Il avait une hygiène qui lui était spéciale, une manière à lui de mener, comme il le disait, grand train ses hémorroïdes et ses coliques. Les hémorroïdes furent le tourment de la vie du héros, qui ne consentait à s'avouer vaincu pas même par la maladie.

Au mois de mai 1758, au cours d'un entretien avec un personnage qu'il avait admis dans sa familiarité [1], Frédéric disait à ce dernier :

1. *Mes entretiens avec Frédéric le Grand;* Mémoires et Journal de Henri de Catt, publiés par Reinhold Koser; Leipzig et Paris, 1885. Henri-Alexandre de Catt, né en 1728, à Morges, ville située sur les bords du lac Léman, avait suivi des cours dans la plus célèbre des Universités hollandaises. Il était entré au service du roi de Prusse en 1758, au lendemain de Leuthen et de Rosbach. D'un caractère fort traitable, il n'avait pas eu de peine à s'accommoder des « incartades d'un roi qui n'avait

Je suis las comme un misérable, et je souffre beaucoup des hémorroïdes, j'en ai été tourmenté toute la nuit, et n'en ai pas moins couru; il faut se faire violence ; dans ma position, j'aurais mauvaise grâce de m'écouter, il faut que ma machine aille coûte que coûte; je la traite comme une vieille rosse à grands coups d'éperons...

Ces malaises, qui lui étaient habituels, ne l'empêchaient pas de se livrer à ses multiples occupations; même en campagne, il ne s'en inquiétait guère, faisant plusieurs lieues par jour, pour reconnaître l'ennemi et les différents postes qu'il occupait.

Son caractère n'en fut pas sensiblement altéré, mais il n'était véritablement en puissance de tous ses moyens que lorsque l'hémorragie salutaire se produisait. Sentait-il celle-ci « en chemin », il était hypocondre et fuyait la société; paraissaient-elles et surtout s'écoulaient-elles en abondance, il était prêt, déclarait-il plaisamment, à faire des entrechats, si on le désirait; le roi qui se trouvait si dispos, si leste quand ses hémorroïdes lui faisaient la grâce de ne le point tourmenter, se

jamais su commander à son humeur et dont les gaîtés étaient aussi redoutables que ses chagrins et ses colères. » Cf. sur le personnage, une étude de G. Valbert (V. Cherbuliez), parue dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1885.



FRÉDÉRIC II.

(Collection de l'auteur.)

livrait alors sans ménagement à ses habitudes d'intempérance.

On sait qu'il mangeait effroyablement ; presque jusqu'à sa dernière heure, son extraordinaire appétit ne l'abandonna pas. Il eut maintes indigestions, qui se traduisaient par des nausées, parfois, plus rarement par des vomissements et de douloureuses tranchées. Jamais il ne convint qu'il se les était attirées, en mangeant trop copieusement.

Si vous voyiez le peu que je mange! s'écriait-il sur un ton qu'il essayait de rendre pitoyable, *vous diriez : mais comment peut-on vivre avec si peu de manger et avec tant de mouvement qu'on se donne ? Je crois que ma diable de colique est la suite des hémorroïdes qui avaient cessé tout à coup.*

Et il ajoutait :

Elles me mèneraient grand train, si je n'étais pas, autant que possible, modéré dans mon manger.

« Autant que possible ! » Cette restriction est plus qu'un demi aveu.

Quand je souffre de ce mal-là, disait-il encore, *mes facultés intellectuelles ne font pas leurs opé-*

rations avec l'aisance que je désirerais ; bonne ou mauvaise santé font nos idées et toute notre philosophie.

Lui faisait-on observer qu'il se laissait trop aller à son goût pour les pâtés dont il se trouvait presque toujours incommodé :

Comment une simple bouchée d'un pâté peut-elle donner la colique ? répondait-il à ceux qui lui en faisaient l'observation ; *mon estomac n'est pas si mal appris pour me faire souffrir pour une misère.*

En de tels cas, il recourait au remède qu'il savait lui réussir : prévenu contre toutes les drogues conseillées par ses archiâtres, il se traitait avec une poudre, prétendue digestive, dans laquelle entraient de la rhubarbe, de la crème de tartre, du sel de nitre et des yeux d'écrevisse.

Le clystère, cher à M. Purgon, était pour Frédéric l'*ultima ratio* de l'art de guérir. Mais il ne consentait que contraint par la nécessité à subir ce qu'il appelait « la plus triste opération de la chirurgie» . Il voulait bien, toutefois, reconnaître qu'après deux lavements, il avait l'esprit plus libre.

Une drogue dont il ne niait pas l'efficacité était



Frédéric le Grand.

(Collection de l'auteur.)

la rhubarbe, soit la racine, soit la teinture : il en faisait un usage fréquent et la conseillait autour de lui ; car, bien que n'ayant qu'une foi médiocre en la médecine et les médecins, il ne se faisait pas faute de médiciner ses semblables, quand s'en présentait l'occasion[1].

A l'entendre, la médecine n'était que charlatanerie et il criait au miracle, quand un médicament agissait comme on le lui avait, par avance, annoncé. Il n'avait confiance que dans son valet de chambre, un hussard qu'il avait à son service depuis des années et qui avait des recettes de sa façon.

Frédéric ne voulait pas entendre parler de consultations, étant d'avis — ce n'était pas après tout si déraisonnable — qu'elles ne servent aux consultants qu'à se rejeter mutuellement l'un sur l'autre la responsabilité ; aussi préférait-il écouter chaque médecin « séparément, *ad protocollum*[2] ».

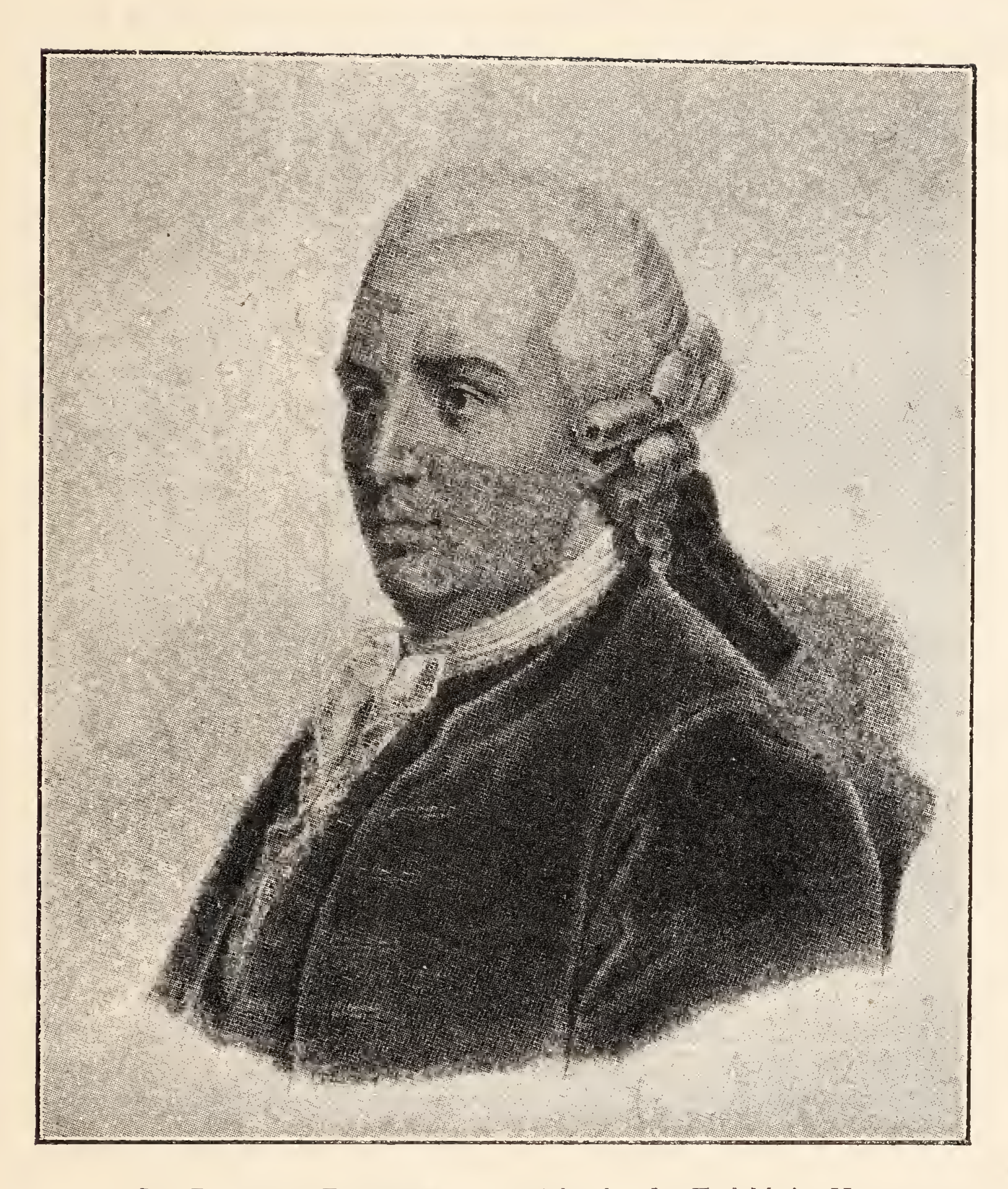
1. Ayant reçu un jour la visite du fabuliste allemand Gellert, il lui recommanda, au cours de l'entretien, certain remède contre l'hypocondrie dont son interlocuteur était atteint depuis quelques années. Gellert ne suivit-il pas la prescription, ou celle-ci se montra-t-elle inefficace, toujours est-il qu'il dut se rendre quelques années plus tard aux eaux de Carlsbad, pour s'y traiter ; c'est à Carlsbad que Gellert fit la connaissance du général autrichien Laudon, qui avait battu Frédéric en plusieurs rencontres et avec qui le poète se lia d'amitié.

2. *Sur Frédéric le Grand et mes entretiens avec lui peu de jours avant sa mort*, traduit de l'allemand de M. le chevalier Zimmer-

Quand un de ses frères eut le « coup de sang » auquel il succomba, on avait fait venir tous les médecins et chirurgiens les plus fameux de Berlin ; on les réunit en consultation. Le chirurgien ordinaire du malade avait, de son propre mouvement, pratiqué une saignée ; un de ses confrères opina que cette saignée n'était pas suffisante, « puisqu'il lui sortait du nez des caillots de sang qu'on était obligé de lui tirer, tant ils étaient épais et coriaces ; « les autres, imbéciles au possible, (c'est Frédéric qui parle), furent d'un avis contraire et soutinrent qu'ils croyaient mon frère trop faible pour être saigné davantage. Il fut, le cher frère, la victime de cette imbécillité et attaqué d'un coup de sang qui a terminé ses jours... On l'a ouvert et l'on a trouvé... le corps le plus sain qu'on eût jamais vu. Pourquoi, disait à ce propos Frédéric, notre vie, et une vie aussi chère que l'était celle de mon frère, doit-elle être la victime de l'ignorance, de l'opiniâtreté et de la morgue médicinales ? » On comprend qu'avec cette disposition d'esprit, le roi de Prusse ne vit pas les « Esculapes, bourreaux d'hommes », d'un très bon œil.

Il était d'ailleurs convaincu qu'il s'entendait assez en médecine pour se passer d'eux.

MANN, médecin et conseiller de S. M. le roi d'Angleterre. A Lausanne, chez les frères La-Combe, Au Café littéraire, 1790.



Le Docteur Zimmermann, médecin de Frédéric II.

(Collection de l'auteur.)

Avait-il la fièvre, il réduisait par la faim cette « coquine, » et s'inondait de thé : c'était sa panacée. Mais il n'était pas pour les remèdes de bonne femme, comme « des cordes de boyaux qu'on porte, pour se garantir des hémorroïdes, de l'aimant, pour se préserver de la goutte ». Avait-il des accès de goutte, — et il y était sujet — il transpirait abondamment et se trouvait soulagé.

Un soir, il s'était plaint, en se couchant, d'une douleur violente que lui causait une dent gâtée : on vit, le lendemain, Sa Majesté la tête enveloppée, de façon qu'on ne lui voyait que le bout du nez, et les yeux presque à moitié fermés.

Il ne s'en livrait pas moins à ses goûts et ses occupations, en dépit des maux qu'il endurait.

La flûte, nous l'avons dit autre part[1], était la grande distraction de celui que Voltaire appelait, non sans quelque malice, l'*Orphée couronné*. Le roi de Prusse excellait sur la flûte traversière[2]. Le matin, il composait lui-même sur le clavecin, pendant qu'on le frisait, tous les solos qu'il jouait

1. *Folie d'Empereur*. Paris, Albin Michel, 1915.

2. La *flûte traversière* est un instrument très anciennement connu : il en est fait mention, dès le treizième siècle, dans une poésie de Guillaume de Machault, valet de chambre de Philippe-le-Bel ; on le retrouve dans une rosace de la cathédrale de Sens, au seizième.

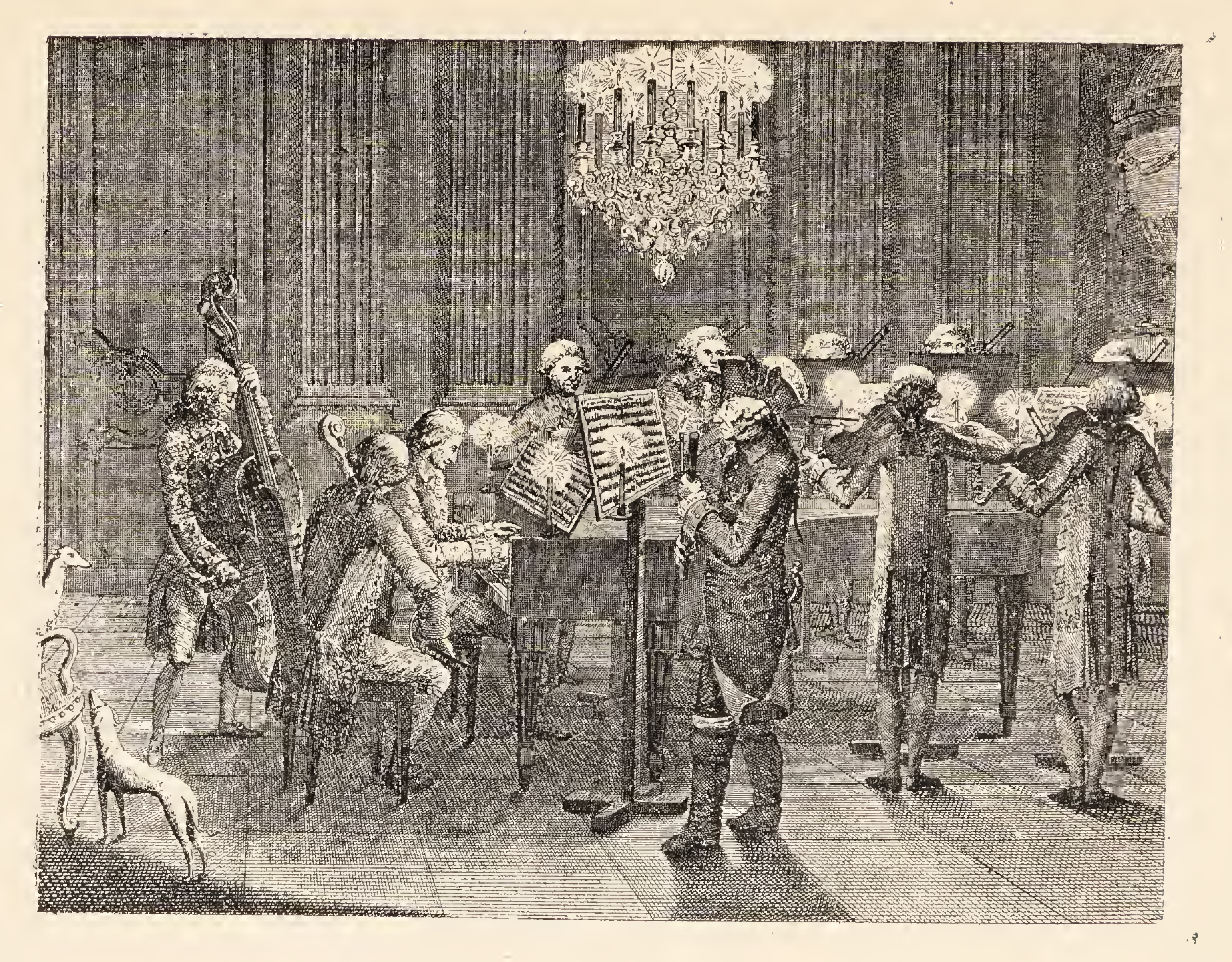
ensuite sur la flûte. C'était le seul instrument que souffrît Frédéric à ses concerts ; les autres n'étaient que pour l'accompagnement.

Il n'était faveur plus recherchée que d'être admis aux concerts qui se tenaient dans un cabinet de Potsdam, où nul ne pénétrait, qu'il ne fût invité.

Le concert commençait généralement à 7 heures ; on y exécutait souvent de la musique du royal virtuose, car Frédéric connaissait les principes de la composition et on lui doit maintes productions musicales[1]. Il eut bien quelques collaborateurs, comme Graun et Quantz[2] ; mais cela ne lui enlève qu'une partie de son mérite. Voltaire, toujours prodigue d'encens, quand il s'agit du monarque prussien, appelle Frédéric le roi « qui prend toujours son temps pour donner des batailles et des opéras, qui sait faire la guerre et la paix, des vers et de la musique, qui réforme les abus de la justice et qui est le plus bel esprit de l'Europe ».

1. Cf. Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, 24, note 1.

2. Graun était son oracle pour la musique vocale, et Quantz, son dieu pour la flûte. « La réputation de Graun et de Quantz, dit un biographe, était une sorte de religion à Berlin, et l'on y jurait par leurs noms plus que par ceux de Luther et de Calvin... Il y avait bien un schisme à cet égard ; mais les dissidents parlaient bas, parce que Frédéric, si tolérant en religion, n'admettait qu'une opinion en musique : la sienne. »



Les Concerts de Postdam.

(Cliché de la *Chronique médicale.*)

Alors que Frédéric n'était que prince royal, son père lui avait défendu tout exercice musical ; heureusement, sa mère, passionnée pour cet art, favorisait en cachette le goût de son fils[1]. Devenu roi, Frédéric put s'abandonner sans contrainte à son penchant.

Il lui arrivait de jouer après le repas, pendant un quart d'heure, de la flûte, rien selon lui n'étant préférable « pour aider à la digestion ».

En général, l'habitude du commandement donne aux chefs d'armée une attitude martiale; ils portent haut et droit la tête. Frédéric avait, au contraire, un perpétuel torticolis; sa tête avait suivi le mouvement que l'exécution musicale lui imprimait et s'était peu à peu inclinée tout à fait à gauche. A force de s'éloigner de la perpendiculaire, son cou s'était tordu et avait fini par rester à la place où la flûte constamment le repoussait. Comme il en advint plus tard pour Paganini, Frédéric plia son corps sous son instrument : il commandait son armée la tête sur l'épaule, « en véritable héros flûtiste, en *virtuose-tibicen*[2] ».

1. La reine-mère engageait en secret des musiciens pour le jeune prince. On prétextait une partie de chasse, une promenade ; on allait loin dans la campagne, au fond des bois, dans une caverne, et là on donnait le concert. Ces précautions n'étaient pas une vaine formalité : les musiciens risquaient bel et bien d'être pendus.

2. *Frédéric II*, par Castil-Blaze (*Revue de Paris*, sept. 1883) : cf.



Le Grand Frédéric.

(Collection de l'auteur.)

Après avoir, pendant près de cinquante ans, aimé la musique, au point de lui consacrer jusqu'à quatre heures par jour [1], Frédéric devint tout à coup indifférent pour cet art : la perte de ses dents du devant l'obligea, quoi qu'il lui en coûtât, à renoncer à la flûte, et, comme il aimait à s'entendre plus qu'à écouter les autres, les concerts furent *ipso facto* supprimés. Il fallait qu'il y eût une impossibilité matérielle pour qu'il se résignât à ne plus se livrer à une occupation qui était pour lui un délassement.

Frédéric avait coutume de répéter qu'il ne faut pas s'écouter et se dorloter, que rien n'est plus pernicieux; aussi, bien que souffrant, montait-il à cheval, tandis que d'autres auraient passé leur temps à se plaindre, ou se seraient « mis à plat dans leur lit ».

« Nous sommes faits pour l'action, l'action est le spécifique le plus sûr contre tous les maux physiques », était un des propos qui revenaient le plus souvent sur ses lèvres, à quoi les hygiénistes ne sauraient trouver à redire.

Voltaire et Frédéric, par G. DESNOIRESTERRES, Paris 1871 ; et *Voltaire musicien*, par Edm. VAN DER STRAETEN; Paris, 1878.

1. Le talent de Frédéric sur la flûte ne semble pas, néanmoins, avoir été à l'abri de toute critique. « Quel dommage, disait Diderot, qu'un grain de sable de Brandebourg en gâte l'embouchure! »

Ses connaissances en physiologie causeront plus de surprise. Il s'étonnait que la nature n'eût pas donné à l'homme une cheminée à la tête, pour que les vapeurs qui s'y élèvent pussent s'exhaler; et que nous ne fussions pas pourvus d'un seul boyau, comme les canards, afin de n'avoir jamais de coliques et vivre sans trop souffrir.

Quant à la thérapeutique royale, il va sans dire qu'elle s'affranchissait de toute règle, défiant toute critique. A quelqu'un qui s'étonnait que Sa Majesté n'eût pas de médecin : « Je sais ce qu'il me faut, répliquait vivement le roi, et quand la machine est détraquée, comment la remettre. Il n'y a que quand les vaisseaux perdent leur force, on ne remet jamais cela et la vie, c'est une fumée... ne faut-il pas mourir ? »

Sceptique, quand il s'agissait de lui-même, il n'hésitait jamais pour autrui.

Vous ne croyez peut-être pas que j'entende assez bien la médecine, disait-il à un de ses amis, *j'en sais pourtant au point que, dans un cas de nécessité, et lorsque vous auriez même une fièvre chaude, je me ferais fort de vous tirer d'affaire; s'il tournait d'une fièvre miliaire, alors je ne m'en mêlerais pas ; dans toutes les autres fièvres, vous verriez que je ne suis pas si malhabile que vous pourriez l'imaginer.*

Sachez que j'ai tiré d'affaire un tambour de mon régiment : il avait une fièvre chaude; comme les chirurgiens-majors l'avaient abandonné, en m'assurant qu'il était impossible qu'il en revînt, je l'entrepris; je lui fis donner de demi-heure en demi-heure un grand verre d'eau où l'on avait mis quelques gouttes d'huile de vitriol et, dans l'espace de deux jours, je le tirai d'affaire, non sans me moquer de mes benêts de chirurgiens.

A force de visiter les hôpitaux, où mon père m'envoyait pour me faire une idée des misères humaines et pour y apprendre à devenir sensible, j'appris en même temps à connaître les maladies, leurs différents symptômes et les remèdes qu'il fallait employer; car je me faisais rendre compte de tout...

Pour perfectionner mes connaissances thérapeutiques, pathologiques, diététiques — voyez, Monsieur, si je ne sais pas du grec — j'ai souvent entretenu Lieberkuhn, un de nos grands docteurs en médecine et très fameux anatomiste; mais, m'étant aperçu qu'il venait toujours chez moi ses poches remplies de boyaux, d'estomacs et de poumons, je me lassai du docteur et de ses discours; je fus, un jour de ses séances chez moi, si dégoûté d'un morceau de cervelle qu'il tira de sa poche, que je ne pus de quelque temps souffrir la vue même de la viande.

Un autre jour, le roi parla d'accouchement, du « système des ovaires », se flattant de comprendre

le mécanisme du premier, aussi bien que les fonctions de ces derniers.

D'où tenait-il les notions qu'il possédait ? Sans doute des médecins de son entourage[1]. Le « fou La Mettrie », qui avait en médecine « autant de connaissances théoriques qu'il en avait peu de pratiques », lui avait donné bien des idées sur

1. Dans l'ouvrage que nous avons cité, Zimmermann rapporte en ces termes l'entretien qu'il eut avec Frédéric II, sur un point particulier de médecine :

ZIMMERMANN.

Les armées de Votre Majesté et les villes qui avaient de nombreuses garnisons, en ont souvent beaucoup souffert. Dans la guerre de 1778-1779, il régna de ces fièvres dans les armées de Votre Majesté, et il y eut surtout beaucoup de dysenteries.

LE ROI.

Cela est vrai ; croiriez-vous que j'ai très bien guéri la dysenterie dans la dernière guerre ? J'étais avec un corps de mes troupes dans une petite ville ; la plupart furent attaqués de ce mal, un grand nombre en mourait : je ne me mêle pas volontiers de médecine ; je m'y décide lorsque je vois que ceux qui s'en mêlent, ne s'y entendent point. Je leur dis : dissolvez quelques grains de tartre émétique dans une suffisante quantité d'eau, et faites-en prendre à vos malades par cuiller à soupe, jusqu'à ce qu'ils aient copieusement vomi, et se soient fortement purgés. Les chirurgiens le firent, et cela réussit.

ZIMMERMANN.

C'est parfaitement bien.

son art, « plus fait pour tuer les hommes que pour les sauver ». Quand le fantaisiste savant s'apercevait que ses dissertations fatiguaient son royal interlocuteur, il coupait court par quelque faribole.

Une grande dame, que La Mettrie traitait à Berlin, avait une fièvre maligne ; le praticien-philosophe ne lui cacha pas que son état était désespéré.

— Mais, mon Dieu, Monsieur la Mettrie, s'écria-t-elle tout en émoi, comment retournerai-je à Paris ?

— Par le grand chemin, madame, par le grand chemin !

Il n'en fallait pas plus pour dérider le monarque, à qui une bouffonnerie faite à propos plaisait mieux que la plus solide argumentation.

On a reproché à Frédéric de ne s'entourer d'hommes d'esprit que pour exercer sur eux sa verve et sa manie de persiflage ; en réalité, il avait de fréquents accès de mélancolie, que ne parvenaient pas toujours à dissiper les saillies de ceux qui avaient charge de l'amuser.

Sans aller jusqu'à prétendre qu'il avait la hantise du suicide, il est certain qu'il portait sur lui, comme Napoléon à une époque de sa vie, un poison destiné « à finir la pièce, quand elle lui

deviendrait insupportable ». C'étaient dix-huit pilules d'opium, enfermées dans une petite boîte ovale, en or, qu'un ruban maintenait sous sa chemise, autour de son cou. Longtemps il avait porté cette boîte dans une poche de ses culottes; mais, ayant réfléchi que, s'il était pris au cours d'une action, on pourrait le fouiller, il fit fixer un petit anneau à la boîte, afin de passer un cordon au travers. « Ce serait bien le diable si on la déterrait-là. »

Si j'avais le cruel malheur d'être pris dans une bataille, disait-il à un de ses interlocuteurs, *voudriez-vous que je survécusse à cette abominable humiliation? Non, non, je me déchargerais alors du fardeau d'une existence importune.*

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'es-
[poir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir[1].

Par cette citation, Frédéric témoignait de son admiration pour le génie de Voltaire ; il avait des raisons de professer moins d'estime pour son caractère.

1. *Mérope*, acte II.

UN MÉDECIN PRUSSIEN
ESPION
DANS LES SALONS ROMANTIQUES

UN MÉDECIN PRUSSIEN, ESPION DANS LES SALONS ROMANTIQUES

Qui se souvient aujourd'hui de Mme Ancelot ? Ce fut pourtant une des « fées du monde littéraire » de l'avant-dernier siècle, une femme de lettres qui eut son salon, où se pressèrent, des plus inconnus aux plus célèbres, tout ce que la Restauration, le règne de Louis-Philippe, puis celui du troisième Napoléon comptèrent de noms. Chez Mme Ancelot, se rencontrèrent, suivant les époques, Mlle Mars et Rachel, Chateaubriand et Lamartine, Victor Hugo et A. de Vigny.

Alfred de Musset y avait été des premiers accueillis, et ce fut Mme Ancelot, — détail communément ignoré, — qui se mit en tête de faire entrer le poète à l'Académie. Toute l'âme, tout le cœur, devrions-nous dire, de la noble femme se montra dans cette circonstance.

Elle avait perdu de vue l'auteur des *Nuits* depuis bien des années, quand elle s'avisa de faire surgir sa candidature, et de la soutenir avec une conviction d'autant plus ardente qu'elle était désintéressée. Elle lui écrivit cette épître charmante, exquise dans la forme autant que délicate dans le fond :

Monsieur, je laisse à la poste à chercher votre demeure présente, que j'ignore. Elle vous portera cette lettre à l'insu de tous et je désire que vous me gardiez le secret; je l'écris, parce que je suis toujours, en pensée, amie de ceux dont le talent m'a procuré du plaisir... Tout ce préambule, Monsieur, est pour justifier une lettre qui va vous parler de l'Académie, ce dont je n'ai pas le droit, et qui va aussi vous parler comme votre amie, ce dont je n'ai pas le bonheur.

Suivent d'utiles recommandations, comme seules peuvent les permettre l'âge et l'expérience. Mme Ancelot engage Musset à faire les visites indispensables.

Mettez, lui dit-elle, un peu de complaisance, de déférence même pour ceux qui sont plus âgés que vous, et avec votre aimable manière d'être, quand vous le voulez, vous serez parfaitement assuré de votre nomination. J'y ferai de mon mieux et j'ai quelques amis. Mais ceci entre nous.



Madame Ancelot.

(Collection de l'auteur.)

Le chantre de *Rolla* fut élu l'année suivante : Mme Ancelot avait tenu ses engagements.

La fidélité à l'amitié, cette vertu rare, la femme d'esprit, qui sut grouper autour d'elle des hommes venus des pôles les plus éloignés, constamment la pratiqua ; elle la poussa même jusqu'à une indulgence presque coupable, quand elle s'applique à qui s'en montre indigne.

En évoquant le souvenir des personnages qui passèrent dans son salon, Mme Ancelot parle, entre autres, d'un certain docteur Koreff, « cet Allemand, le plus spirituel des Français », qu'elle ne craint pas de confondre dans son admiration avec l'écrivain inimitable de *la Chartreuse de Parme*, avec le philosophe égotiste de *l'Amour*, Henri Beyle, Stendhal !

Physionomie curieuse, au surplus, ce docteur Koreff, que nous nous sommes proposé de silhouetter ; d'autant plus attachante qu'elle est enveloppée de plus de mystère, et que les informations recueillies de-ci de-là sur l'énigmatique personnage sont contradictoires[1].

1. Notre étude était terminée, quand on nous a signalé l'ouvrage suivant, qu'il ne nous a pas été possible de consulter, en raison des circonstances : *Ein Vergessener : David Ferdinand Koreff* (1783-1851), von Friedrich v. Oppeln-Bronikowski (Berlin). Sonntagsbeilage n° 46 zur Vossischen Zeitung, 18 et 25 novembre 1906.

« C'était un praticien remarquable », disent les uns ; un charlatan vulgaire, répliquent d'autres.

Il n'était homme plus obligeant, nul ne rendit plus de services, affirment quelques-uns de ceux qui l'ont approché; il avait l'art de s'introduire en tous lieux, écoutant aux portes et feignant de ne pas entendre, il passait pour un indicateur à la solde de son gouvernement : telle est la seconde version. En toute impartialité, nous allons recueillir les témoignages, peser leur valeur respective ; après quoi; il nous deviendra plus aisé de porter un jugement.

D'où venait-il ? Qui était-il ? Quelques coups d'un crayon manié par une patte féminine, nous restitueront son portrait physique.

Son visage, au dire d'une de ses admiratrices pourtant[1], « aussi excentrique que le reste de l'individu, ne semblait pas devoir appartenir à un homme grave : il avait du Polichinelle (*sic*) dans les traits ».

Ses yeux étaient petits, mais scintillants. Ses sourcils hérissés, son nez outrageusement aquilin, ses lèvres grosses, ses joues rebondies et marquées de la petite vérole; une « perruque à

1. *Mémoires des autres*, par la comtesse Dash (Souvenirs authentiques sur le second Empire).

l'enfant, moitié chiendent, moitié filasse[1] », lui donnaient un air grotesque[2].

Joignez-y une taille ramassée et courtaude, une tenue peu soignée, vous aurez le personnage, parfaitement dépeint par Roger de Beauvoir dans les vers que voici :

Ce médecin hoffmanique
D'un vieux conseiller aulique
A la même didactique ;
La tabatière classique
Et l'ordre à son habit noir.
Il ne guérit que les reines,
Et les royales migraines
Cèdent à son grand pouvoir.

Il parlait lentement, avec un accent germanique qui trahissait sa nationalité. On savait, ou l'on soupçonnait qu'il était Prussien.

1. *Souvenirs littéraires,* par Maxime du Camp, t. II.

2. « Constamment il grimace comme une gueule de fontaine ou comme le manteau d'une porte cochère, qui accentue encore ses dehors communs » : ainsi le dépeint le chevalier de Cussy, qui le compare au docteur Bradamante en Polidori, des *Mystères de Paris,* d'Eugène Sue, et qui s'étonne du crédit qu'avait le docteur auprès de Chateaubriand. Peut-être, ajoute-t-il, Chateaubriand n'affichait-il une telle considération pour « cet homme instruit, mais toujours sale et mal tenu », que pour « pouvoir à l'occasion tirer du docteur Koreff quelques renseignements politiques ». *Souvenirs du Chevalier de Cussy,* par le comte Marc de Germiny, t. Ier, 221 (Plon, édit.). En réalité, Chateaubriand le juge assez sévèrement. (Cf. *Mémoires d'outre-tombe,* édition Biré-Garnier, Index des noms cités.)

Il s'était fait recommander, en arrivant en France, par le savant M. de Humboldt, à Cuvier, qui s'était empressé de le patronner dans tous les milieux où il jouissait d'une incontestable influence[1].

Médecin de l'ambassadeur de Prusse, Humboldt l'avait présenté en cette qualité dans les salons les plus réputés de Paris, où il avait été reçu comme dans notre trop hospitalier pays on accueille un étranger; c'est-à-dire que, choyé et fêté, il était devenu en peu de temps la coqueluche de la haute société, tant pour l'agrément de sa conversation, qui touchait à tous les sujets, que par l'originalité de ses manières et le débraillé de sa tenue.

Le cynisme de ses propos, joint à sa laideur et au négligé de son costume, mirent le docteur Koreff tout à fait à la mode. Les femmes faisaient les yeux blancs en disant : « Connaissez-vous le

1. C'est par l'entremise de Cuvier, que Koreff obtint l'autorisation d'exercer la médecine en France. « Sorte de sapajou, subtil et insinuant, fort renommé alors, tout pétillant d'esprit, d'intarissables anecdotes et de recettes, le médecin israélite prussien Koreff, fort engagé dans les commerces de la diplomatie, des gens de lettres et des gazetiers, gazette politique lui-même, discourant sur tous les sujets et *grandement soupçonné d'être l'œil et l'oreille de Berlin ;* au demeurant, plein de ressources hippocratiques et l'amuseur de Cuvier, qui n'était pas sa dupe. » *Souvenirs de première jeunesse d'un curieux septuagénaire*, par Feuillet de Conches.

MOREAUX GERARD

H. Heine Talleyrand Baron Gérard Cuvier

Les habitués du salon du baron Gérard.

(D'après le *Musée des Familles*, avril 1857.)

docteur Koreff? Il est délicieux [1]. » L'une d'elles le comparait à Cagliostro et au comte de Saint-Germain ; comme ces deux illusionnistes, notre docteur n'avait pas d'âge.

Je l'ai connu intimement — *oh! Madame, quel aveu!* — pendant douze ou quatorze ans de ma vie; il n'avait pas en apparence un jour de plus au bout de la dernière année. Avait-il été jeune? Je n'en sais rien, il me semble qu'il devait être né comme cela. En lui tout était extraordinaire.

Et la comtesse Dash, qui nous fait cette confession, ajoute que cet Allemand connaissait l'univers entier; on ne pouvait prononcer devant lui un nom de quelque notoriété, qu'il ne vous racontât aussitôt l'histoire de ce nom et de ceux qui l'avaient porté depuis deux cents ans.

Il paraissait avoir le don d'ubiquité : il allait partout et partout il était reçu; il ne se donnait pas un dîner diplomatique ou joyeux, pour lequel il n'eût une invitation. Le faubourg Saint-Germain

1. Koreff se flattait de connaître tous les gens connus, de les avoir à sa merci. Un jour qu'une femme du monde lui avait demandé de lui amener Alfred de Musset qui, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de ses débuts, excitait la curiosité, dans les milieux mondains aussi bien que dans les milieux littéraires, Koreff, « par suite d'une erreur ou d'un calcul », dit Maxime du Camp, n'en parla pas à Musset et présenta à la dame... Prosper Mérimée !

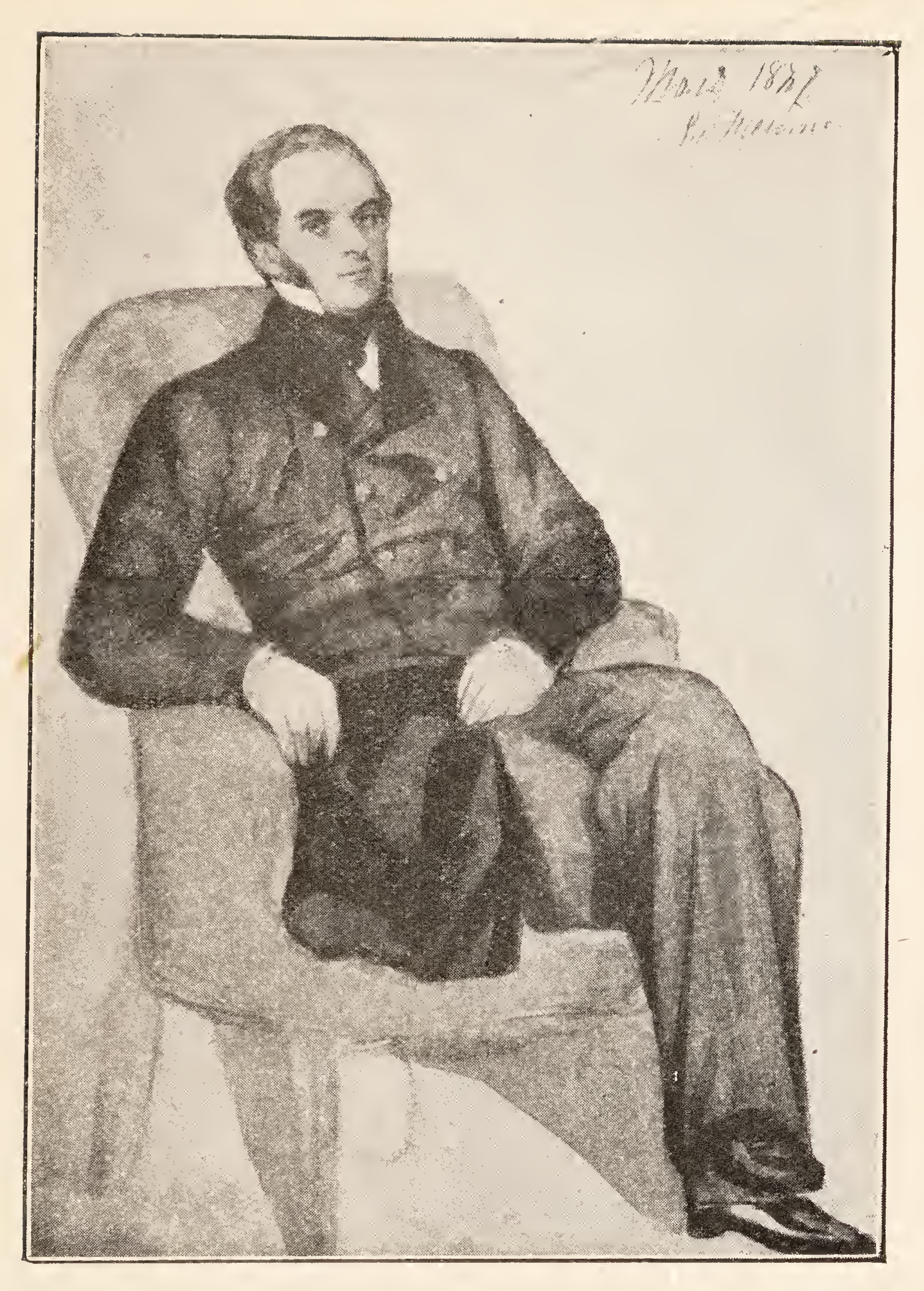
et le faubourg Saint-Honoré se disputaient cet aimable convive, qui savait, sans pédanterie, conter mille anecdotes grasses, toujours assaisonnées d'un sel bien gaulois.

Mérimée et Beyle, qui ne détestaient pas, comme on sait, les plus rabelaisiens propos, recherchaient la compagnie de notre docteur. Un billet, écrit par Mérimée, invitait le peintre Delacroix à se trouver tel jour à la Rotonde du Palais-Royal, « pour aller dîner ensuite où il conviendra aux personnes dont les noms suivent : Mareste, Koreff, Viel-Castel, Sharpe et moi [1] ».

L'avocat anglais Sutton Sharpe, « amoureux maniaque, qui venait à Paris dépenser avec une ou plusieurs jeunes femmes les cent cinquante mille francs qu'il gagnait à Londres [2] » ; le baron de Mareste, célèbre par un mot : *Le mauvais goût conduit au crime* ; Malitourne, « homme d'esprit quand il tient la plume » ; Victor Jacquemont, transfuge de la médecine devenu explorateur ; le docteur Hippolyte Royer-Collard et le mémorialiste Viel-Castel étaient les habitués de ces réunions mensuelles, souvent coupées de dîners intercalaires. « On s'y amusait fort, on y causait bien et beaucoup, et l'on ne se grisait pas. » Au

1. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 août 1881, col. 506 ; cf. *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon ; Paris, 1903.

2. Hugues Rebell, *les Inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée.*



PROSPER MÉRIMÉE.

(Collection L. PINVERT.)

témoignage du même observateur, Koreff était « un homme très spirituel, très causeur, *un peu espion*, sans foi ni loi, débauché, prêt à tout[1] ... »

C'est Koreff qui raconta un jour, à un de ces dîners, que dans la Prusse orientale, il est très commun de voir une flamme bleue sortir de la bouche des ivrognes (on boit de l'eau-de-vie de grains très forte dans ce pays-là). Le remède ordinaire, c'est de faire boire un verre d'eau de mer ou d'eau salée à ces gens, qui jettent ainsi le feu par la bouche. Il est aussi efficace et plus facile de leur p... dans la bouche, c'est ce qui se pratique le plus souvent. »

Koreff allait un peu partout où il était assuré de rencontrer des bavards, et des auditeurs complaisants. Il aimait à causer, mais surtout à entendre des conversations.

Tantôt on le trouvait chez Nodier[2], à l'Arsenal; tantôt chez le baron Gérard; plus tard, chez Mme Gérard, après la mort du maître. Il fréquentait chez l'orientaliste Raoul Rochette, l'égyptologue Jomard, l'helléniste Letronne, le philosophe Cousin, « tous ceux, en un mot, qui touchaient de plus ou moins près à l'Institut ou à la science officielle[3] ».

1. *Mémoires du comte Viel-Castel*, I, 125.

2. *Revue Bleue*, 24 mars 1906, 364.

3. V. le *Catalogue d'autographes*, d'Et. Charavay, 1er décembre 1877, n° 180, p. 23.

Meyerbeer était très lié avec Koreff, qui contribua, dit-on, beaucoup à le pousser à l'Opéra. Henri Heine en avait reçu de bons offices. Heine et Meyerbeer étaient, au reste, deux coreligionnaires du docteur; mais il n'obligea pas que ces derniers, si nous en croyons un de ses biographes[1]. Sainte-Beuve ayant, un moment, songé à s'expatrier, pensa à Koreff et à de Humboldt, pour lui dénicher quelque seigneur allemand qui eût besoin d'un secrétaire, ou quelque Université en quête d'un professeur de français. Le critique s'ouvrit de son désir à Villemain, alors en relations avec Koreff, « dont la bonne volonté n'eût pas fait de doute si cette idée avait été exécutée[2] ».

Mme Ancelot, qui maniait à la fois le pinceau et la plume, a peint Koreff dans son tableau:

1. Paul Bonnefon, Un original oublié : le docteur Koreff (*Revue Bleue*, loc. cit.)

2. Un étranger, qui séjourna dans notre capitale de 1832 à 1849, consacre à Koreff ce passage, tout à l'éloge de ce dernier, on va voir pour quelle raison : « Les médecins allemands sont représentés à Paris par M. Koreff qui, dans sa spécialité comme savant, tient un rang distingué et jouit en même temps d'une juste célébrité comme homme du monde très spirituel, gracieux et *éminemment serviable.* » *Paris et les Parisiens*, par Charles de Forster, t. II (Paris, 1849). Ce qui nous rend suspect ce panégyrique, c'est que l'auteur était lui-même un Allemand ; l'exemplaire de son livre, qui est en notre possession, porte une dédicace manuscrite, datée de Berlin, le 20 mai 1859.




+ Docteur Koreff — Chateaubriand — Mme Récamier — Rachel — Beyle

Le salon de madame Ancelot.
(D'après une peinture de Mme Ancelot.)

Rachel récitant des vers d'Hermione, dans la tragédie d'Andromaque[1]. Il y est, paraît-il, très flatté, et il ne faudrait pas chercher dans cette médiocre peinture un portrait ressemblant. Maxime du Camp[2], qui paraît l'avoir bien connu, nous en donne un croquis plus conforme à la réalité ; mais c'est surtout la compagne du docteur, dont cet académicien caustique trace cette amusante silhouette :

Elle était camarde, grêlée et rebondie: sur sa poitrine, tendue de satin noir, serpentait une énorme chaîne en or soufflé. La boucle de sa ceinture était étincelante et le point de jonction de son tour brun était dissimulé par une ferronnière en émail. Elle regardait les gens à travers un gros binocle reluisant et portait de grosses bagues. Elle figurait assez bien une idole, quelque Taroa des îles Sandwich, parée pour un jour de sacrifice. Quand elle passait dans son landau trop bas sur essieux, elle avait l'air d'être traînée dans une baignoire à deux chevaux. Parfois, le docteur Koreff et sa femme se promenaient dans la grande allée des Champs-Élysées ; on les regardait et on

1. Nous la reproduisons, d'après la photographie qui figure dans l'ouvrage même de Madame Ancelot : *Un salon de Paris* (1824-1864), p. 67, édition in-8 de 1866. Dans ce tableau, figurent, outre le docteur Koreff, le docteur Pellarin, le comte de Pastoret, le baron de Mareste, Beyle, Ch. Brifaut, et au centre : Rachel, Chateaubriand, Mme Récamier, la princesse Czartoryska, etc.

2. *Souvenirs littéraires*, t. II, 231 et suiv.

se demandait de quel théâtre de marionnettes ces deux fantoches avaient pu s'évader.

Mme Koreff était une demoiselle Thérèse Mathias, ayant vingt ans de moins que son mari et qui l'avait épousée dans des circonstances restées inconnues. Tout ce qu'on nous en apprend, c'est que c'était « un des types les plus complets de la beauté juive en miniature », ce qui est légèrement en contradiction avec ce que nous en dit Maxime du Camp. Celle qui l'apprécie avec cette bienveillance est pourtant une femme[1], qui prétend qu'en dépit de sa laideur, Koreff eut beaucoup de bonnes fortunes et exerça de grandes séductions[2].

Il s'occupait spécialement du sexe gracieux, ajoute notre bas-bleu; il avait toujours quelques remèdes anodins, et nombre de secrets pour conserver la jeunesse et la beauté. On lui faisait la cour pour les obtenir et il ne se montrait pas cruel.

1. Comtesse Dash, *Mémoires*, loc. cit.

2. « J'ai vu, écrit le chevalier de Cussy, bien des personnes de ma connaissance s'occuper assidûment de Mme Spontini et rôder autour d'elle. En première ligne des poursuivants était le docteur Koreff, négligé dans sa tenue et vulgaire, selon ce que j'ai déjà dit, et malgré tout se croyant irrésistible. Une fois, Koreff, sans doute pour détourner à son profit les soupçons du mari, adressa au compositeur un billet anonyme, l'avertissant que « les jeunes étrangers et spécialement les secrétaires de la légation française menaçaient la vertu de Mme Spontini ». *Souvenirs du chevalier de Cussy*, I, 227.

Une belle dame n'avait pas une faiblesse, une comédienne ne changeait pas d'amant, sans que Koreff en fût instruit. Ce fut lui qui inventa de toutes pièces certaine histoire de noyau de pêche, noyau sur lequel une actrice notoire aurait glissé, en sortant des Italiens ; elle put ainsi garder la chambre plusieurs mois, grâce au subterfuge imaginé par le galant praticien [1].

Très répandu dans le monde des théâtres, Koreff avait toujours beaucoup d'artistes à ses réceptions ; car il recevait, bien que rarement chez lui.

La comtesse Dash a décrit ce logis, tout à fait digne d'un personnage des *Contes d'Hoffmann* :

Il habitait une sorte de pavillon dans la rue Basse, donnant sur le boulevard, un peu plus bas que la rue Caumartin. *C'était une cage aussi singulière que lui-même.*

Un seul étage, une terrasse, un salon ouvert sur cette terrasse par une sorte de rotonde vitrée. Puis son cabinet, entouré de livres écrits dans toutes les langues, depuis le chaldéen et le sanscrit jusqu'à l'argot de la Cour des miracles. Pour monter, un escalier si étroit qu'à peine y pouvait-il passer. Le reste du logis occupé par le gynécée et le service, voilà tout.

La soirée à laquelle assista la narratrice, et où

1. *Interméd.*, 1881, col. 507.

les premiers artistes de la capitale vinrent faire de la musique, se donna dans ce bizarre local. « Il y avait autant de monde dans les corridors et sur les marches de l'escalier que dans les différentes pièces de l'appartement. On s'y étouffait ; plus de trois cents personnes s'y étaient entassées. On ne pouvait remuer... On coudoyait en même temps un prince et une cantatrice, une marquise et un poète. Il en fut ainsi jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. »

Koreff aimait les arts et aurait joué le rôle de Mécène, s'il en eût eu le loisir et les moyens. En réalité, c'était un parasite, un pique-assiette, si on nous passe la vulgarité de l'expression. Il avait surtout le talent d'enjôler ses malades et les plus belles et les plus honnestes dames assiégèrent son cabinet.

Dans le bataillon de jolies pécheresses auxquelles le docteur Koreff fut appelé à donner ses soins, il en est une, dont le souvenir est vivant encore, pour avoir eu la bonne fortune de compter au nombre de ses amants de passage le romancier illustre qui devait l'immortaliser : qui oserait prétendre que, sans Alexandre Dumas, la *Dame aux Camélias* aurait conquis la célébrité posthume que ni sa beauté, ni la brièveté de sa fragile existence n'eussent suffi à lui assurer ?

Marie Duplessis — on sait que tel est le nom véritable de l'héroïne du roman — avait présenté,



La « Dame aux Camélias ».

(Collection de l'auteur.)

dès 1844, les symptômes de la phtisie dont le dénouement ne pouvait être longtemps retardé.

C'est au printemps de l'année suivante que Koreff avait été mandé auprès de la malade : elle avait eu une crise plus forte que les précédentes et une consultation avait été jugée nécessaire. Quel traitement fut prescrit ? Sans doute il fut assez brutal, si on en juge par les impressions mêmes de celle qui y fut soumise.

Comme quelqu'un de son entourage lui demandait ce que lui ordonnait son médecin : « Dites donc mes médecins, répliqua-t-elle, car j'en ai trois : deux Français et un Prussien. Les deux premiers me prescrivent le repos, l'air de la campagne, une nourriture substantielle, du bordeaux, et des repas à heure fixe. Tout cela est parfait; malheureusement, c'est l'impossible. Quant au Prussien, je crois, tout bonnement, qu'il m'empoïsonne (*sic*). Il me sature d'une drogue à laquelle il donne un nom diabolique, probablement pour que j'ignore ce que c'est. Je suis continuellement agitée, j'ai des battements de cœur, des maux de tête, et ma toux augmente au lieu de diminuer. »

Celui qui nous livre ces confidences[1] ajoute qu'il eut l'idée de faire analyser, par un chimiste,

1. Romain Vienne, *la Vérité sur la Dame aux Camélias ;* Paris, 1888, 262.

la potion incriminée et il fut reconnu qu'il s'agissait d'une solution de strychnine dosée à un centigramme par jour !...

Au cours d'un procès dont nous aurons à reparler, l'avocat de la partie adverse rappela les faits que nous venons d'évoquer, et ne laissa passer l'occasion de malmener le médicastre allemand et son aventureuse thérapeutique. C'est alors que Koreff se mit en quête de témoignages pour justifier sa conduite passée, et c'est ainsi que nous avons eu la surprise de rencontrer, parmi ces derniers, un homme que nous ne nous attendions guère à trouver mêlé à ce fâcheux épisode : l'abbé Liszt attestait, à la requête de son ami, que Mlle Duplessis avait été soignée avec le plus tendre dévouement par le docteur Koreff et qu'il regrettait de ne pouvoir rapporter « les paroles d'affectueuse reconnaissance, de tendre gratitude » qu'il avait recueillies de sa bouche [1].

Sans vouloir porter un jugement sans appel dans une cause où manquent les éléments principaux d'information, il est hors de conteste que notre personnage eut une clientèle dans tous les mondes, et ce ne furent pas celles qui tenaient dans la société le plus haut rang, qui se montrèrent le moins acharnées à le prôner.

1. Cf. *l'Eclair* (de Paris), 12 août 1913 (art. de G. Montorgueil).

Mme de Custine avait fait, par hasard, la connaissance de Koreff, qu'elle consulta, dans le courant de l'année 1811, pour son fils Astolphe. Le jeune homme, dont la santé avait toujours été délicate, souffrait, à ce moment, de violents maux de tête et de troubles nerveux étranges. Koreff conseilla la distraction et les voyages et réussit à se faire accepter, pour accompagner le malade et sa mère.

Delphine de Custine, dont la liaison avec Chateaubriand s'affichait sans mystère, eut à subir les reproches les plus vifs de son illustre ami. Le *Génie*, comme elle nommait dans l'intimité l'auteur du *Génie du Christianisme*, lui fit une scène de jalousie terrible[1], en apprenant le projet qu'elle avait conçu ; il trouva un auxiliaire tout à fait inattendu dans Astolphe de Custine, qui témoigna d'abord d'une franche antipathie, et il ne s'en cachait point, pour le médecin allemand. En dépit de ces oppositions, Koreff eut le dernier mot, et partit pour la Suisse avec Delphine et son fils.

Grâce à un accident imprévu, Astolphe changea

1. Pour les relations du docteur Koreff avec Mme de Custine et son fils, nous nous sommes aidé des documents mis au jour par M. Gaston MAUGRAS, dans l'ouvrage de si grand intérêt qu'il a consacré à *Delphine de Sabran, marquise de Custine*, (Paris, Plon, 1912), et aussi du très curieux volume de M. E. CHÉDIEU DE ROBETHON, *Chateaubriand et Mme de Custine* ; Paris, 1893.

tout à coup d'opinion sur celui que, jusque-là, il n'avait cessé de bouder ; en montant un escalier, il se donna un coup violent à la tête : « il était si grand que les maisons étaient toutes trop basses pour lui ». Koreff le soigna avec tant de dévouement, que le jeune malade finit par le prendre en amitié. Désormais, le trio vécut en parfaite intelligence, et « le bon docteur » fut plus que jamais en faveur.

En 1813, ils se retrouvent, tous les trois, installés à Genève, puis à Berne, où la maladie contraint Koreff à s'aliter; mais celui-ci fait trêve à ses préoccupations et néglige sa propre santé pour soigner celle, de plus en plus altérée, du fils de Mme de Custine; il finit par le soulager en épuisant sur lui « tous les moyens de tuer que lui fournit son art »; il ne lui rend le libre usage de la tête et du cœur qu'après l'avoir couvert de vésicatoires au cou, aux bras et dans le dos. Au mois de novembre 1813, Koreff prenait congé de ses hôtes, pour rentrer en Allemagne.

Mme de Custine ne dissimula pas le profond chagrin que lui causa ce départ. Elle ne devait retrouver le docteur que deux ans plus tard, à Francfort, où Koreff eut à donner de nouveau ses soins à Astolphe de Custine, dont la neurasthénie avait fait d'alarmants progrès, en dépit des ordonnances « ruineuses » de Koreff.

Koreff

[…]ez vous, Monsieur, nous faire
l'honneur de venir aujourd'hui à
cinq heures chez ma femme pour
causer avec elle sur le terrible
procès? Si vous ne le pouvez
pas aujourd'hui, veuillez vous même
fixer l'heure qui vous plaira
pour demain. Votre
dévoué
Dimanche 9 Mai 1841. Koreff

Autographe du docteur Koreff.
(Collection Noël Charavay.)

Par Astolphe et par Koreff, Mme de Custine se créait bientôt, à Francfort, une relation nouvelle : elle faisait la connaissance d'une grande dame, dont le salon fut célèbre, en Allemagne, pendant les premières années du dix-neuvième siècle ; c'est dans la correspondance échangée entre les deux femmes, que nous trouvons le témoignage le plus manifeste du sentiment éprouvé par Mme de Custine pour le docteur Koreff.

Était-ce simplement de l'amitié ? On peut dire, avec un des biographes de l'amoureuse de Chateaubriand, que l'amitié de Mme de Custine était marquée par une ardeur et une tendresse qui, avec une sorte d'agitation nerveuse et des accès de douloureuse mélancolie, étaient le trait caractéristique de sa nature. Son besoin d'épanchement, son enthousiasme éclatent, d'ailleurs, dans la lettre suivante, qui nous présente le docteur Koreff sous un jour, pourquoi ne pas le dire, sympathique. Voici ce qu'écrivait, en 1816, Mme de Custine à sa nouvelle amie, Mme de Varnhagen :

Imaginez que je n'ai pas signe de vie de Koreff depuis que je l'ai quitté à Teplitz[1]. Depuis nombre d'années, lorsque nous sommes séparés, je lui écris deux

1. Koreff avait engagé Mme de Custine à faire une saison à Carlsbad, puis à Teplitz, en Bohême, et Astolphe, dont la santé était toujours chancelante, s'était décidé, toujours sur les conseils de Koreff, à se rendre aux eaux d'Ems.

fois par semaine et lui autant, sans jamais y manquer. C'est un ami de dix ans au moins, éprouvé par le temps, par mille douleurs qu'il a senties, qu'il a partagées; enfin, ce sont de ces sentiments qu'on a le droit de croire indestructibles .. Je lui ai écrit dix fois sans humeur, sans me décourager... rien ne m'a réussi... Ma vie est troublée par ce profond chagrin. Je ne puis perdre si légèrement un ami sur qui je croyais pouvoir compter, parce qu'il m'en a donné des preuves que je n'oublierai jamais... J'étudie, mais sans courage... mon âme ne peut s'élever au-dessus de la douleur sous laquelle je succombe...

La lettre est communiquée à Koreff, qui daigne enfin répondre et se justifier. Mme de Custine s'en montre tout heureuse et oublie ses tourments passés.

Je n'avais jamais eu à me plaindre de son inexactitude, mande-t-elle à son amie ; voilà pourquoi j'étais si inquiète. Pendant des années de séparation, il n'a jamais passé huit jours sans m'écrire... Voilà, grâce à vous, ajoute-t-elle, ce petit fil renoué. C'est bien peu de chose en apparence et c'est cependant beaucoup pour vivre. Vous le connaissez et vous savez qu'il est de ces esprits qui comprennent tout ; qui, par leur lumière, embellissent la vie, l'éclairent, la colorent et lui donnent une véritable valeur. Aussi j'étais au fond d'un abîme obscur, depuis que je n'avais plus signe de lui [1].

1. Chédieu de Robethon, *loc. cit.*

Cette exaltation presque maladive, était-ce de l'amour ? Nous y verrions, quant à nous, une sorte d'"amitié amoureuse. On aurait vite fait de conclure que Mme de Custine se détachait de Chateaubriand parce qu'elle écrivait ces lignes ; elles décèlent, nous semble-t-il, de la gratitude affectueuse, et rien de plus.

Nous nous représentons Koreff comme un aimable directeur de conscience, un thérapeute moral, dont tout le miracle consistait en d'habiles suggestions. Il avait une façon de persuader ceux et surtout celles qu'il traitait, qui était déjà la moitié de la guérison. L'anecdote suivante n'infirme pas, tant s'en faut, notre hypothèse.

Une jolie princesse russe avait des vapeurs ; elle envoie chercher Koreff, et, comme de coutume, il tente de la convaincre qu'elle n'était pas malade, ce qui était l'exacte vérité. Elle se fâcha tout rouge, traitant d'ignorant celui qui méconnaissait son mal. Comprenant qu'il avait commis une erreur de diagnostic psychologique, notre rusé compère changea instantanément ses batteries.

— J'en conviens, princesse, c'est vous qui avez raison ; je vous ai traitée comme une femme ordinaire, mais vous êtes assez forte pour entendre la vérité, et je

ne vous cacherai plus rien. Vous avez été bien inspirée de m'envoyer chercher, demain il eût été trop tard. Je vais vous prescrire des pilules qui font merveille ; vous en prendrez six toutes les deux heures et, dès ce soir, vous serez complètement rétablie. C'est une substance presque impalpable... Je dois l'envelopper dans une autre substance pâteuse, qui ressemble à de la gomme. Mettez les pilules l'une après l'autre dans votre bouche et laissez fondre. Buvez ensuite un grand verre d'eau, acidulée d'un peu de vinaigre, avec un peu de sucre. Vous ne prendrez qu'un potage maigre ; mais, après la dernière pilule, vous vous coucherez, vous dormirez bien et, demain matin, il n'y paraîtra plus.

La jeune femme, très impressionnée par le langage qu'elle venait d'entendre, et le ton qui l'avait accompagné, demanda au docteur quel nom portait cette terrible maladie dont il la disait affectée. Celui-ci en forgea un immédiatement, moitié latin, moitié tudesque, et des plus difficiles à prononcer, « même pour des lèvres russes, qui prononcent tout ». La dame prit docilement le remède, et la guérison s'en suivit. Koreff avait dirigé exclusivement son arsenal curatif contre le moral ; il avait agi sur l'imagination de la patiente, les pilules de *mica panis* avaient fait le reste.

La réputation du docteur Koreff en fut considérablement accrue ; il eut peine désormais à suffire

aux consultations. « Il avait, au dire d'une contemporaine, un coup d'œil d'une promptitude phénoménale. Il risquait beaucoup, mais c'était à peu près à coup sûr. Quand le patient était guérissable, quand il ne l'était pas, et que tous l'abandonnaient, il tentait l'impossible... et il obtenait souvent une réussite... On voulut y voir du surnaturel, il n'y avait que de la science, de la hardiesse et du bonheur. » Sa femme eut, un jour, à ce propos, un joli mot. Comme quelqu'un lui demandait quelle était la spécialité de son mari : « Ce sont les cas désespérés », répondit-elle ; et c'était pure vérité.

Koreff exerçait ses talents dans la clientèle riche, mais il ne refusait pas ses soins aux malheureux : c'était ce qu'il appelait faire des visites « pour le roi de Prusse ». M. de Talleyrand disait de lui : « Ce diable de Koreff, c'est un puits de science ; il sait tout, même un peu de médecine ! »

Où l'avait-il apprise ? On prétendait qu'il avait suivi, pendant un temps, la clinique de Dupuytren. Quelqu'un qui le connut à cette époque [1] fut témoin de la cour assidue qu'il faisait au maître et à tous ceux qui paraissaient être en bons rapports avec lui.

1. Le docteur Ménière, qui en parle dans une lettre du 9 février 1855.

Il faut, pourtant, lui rendre justice : Koreff fut, en quelque manière, un précurseur. Un des premiers, il réagit contre l'abus des saignées, dont Broussais et son école avaient proclamé l'utilité, et qui devaient être si funestes à une génération déjà épuisée, à la suite des saignées à blanc des guerres de l'Empire. Koreff, qui avait reconnu que les gens ainsi traités mouraient d'anémie, sous prétexte de se préserver de la pléthore, recommanda, au contraire, la bonne chère, les fortifiants, le grand air. Avec le docteur Benech, il combattit le jeûne, auquel les médecins d'alors condamnaient leurs malades. Ceux-ci, on le conçoit, ne voyaient pas d'un bon œil cet étranger, qui constamment braconnait sur leurs terres.

Docteur en médecine de l'Université de Berlin, Koreff n'avait été autorisé à pratiquer en France qu'en 1830 (le 26 juillet). En 1845, les annuaires médicaux le portent encore comme exerçant rue Neuve-Saint-Augustin, 50, de 3 à 5 heures.

Il se donnait comme « chargé par le roi de Prusse de la correspondance scientifique de tout ce qui regarde la salubrité publique [1] ». Des con-

1, *Les Médecins de Paris jugés par leurs œuvres,* ou statistique scientifique et morale des médecins de Paris, par C. Sachaile (de la Barre), docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1845.

frères, qui s'étaient trouvés avec lui en consultation, prétendaient qu'il prenait parfois un ton de supériorité que sa position scientifique ne justifiait pas.

Il était tenu à l'écart depuis le procès qu'il avait intenté à un grand personnage du Nord, afin d'obtenir le paiement de la « modique » somme de 40 à 50.000 francs, qu'il réclamait (avec le docteur Lubanski) [1] pour le traitement d'une jeune fille hystérique, épileptique ou cataleptique ; procès qui fit dire aux plaisants que M. Koreff ne travaillait pas toujours « pour le roi de Prusse ».

Le comte Horace de Viel-Castel, qui l'avait approché de près, allait jusqu'à écrire que Koreff « faisait des avortements quand il s'en présentait ; toujours à court d'argent, il avait tenu la plus infâme des conduites envers lady Lincoln, qu'il soignait, en compagnie du médecin Wolowski ».

C'est en 1837 qu'eut lieu ce procès mémorable, devant la première chambre du Tribunal civil de la Seine. Les maîtres du barreau, Crémieux pour Koreff, Chaix d'Est-Ange pour Wolowski, Berryer pour le duc et la duchesse de

1. Reçu à Montpellier, le docteur Lubanski, qui fut rédacteur-fondateur, avec M. Andrieux de Brioude, des *Annales d'Obstétrique*, quitta Paris pour aller prendre la direction d'un établissement hydrothérapique, à Pont-à-Mousson.

Hamilton, représentant leur fille, la comtesse de Lincoln, occupaient dans l'affaire. Les médecins plaignants ne réclamaient pas moins de 400.000 francs d'honoraires, pour avoir donné leurs soins à la comtesse. Au cours des débats, sentant l'opinion très montée contre eux, ils renoncèrent brusquement à leurs prétentions, qu'ils avaient poussées jusqu'à réclamer une ordonnance d'incarcération pour dettes contre le comte de Lincoln ! Un jugement intervint qui, longuement et solidement motivé, déclara que Koreff et Wolowski seraient suffisamment rémunérés par l'attribution d'une somme de 24.000 francs, déposée à cette intention chez un banquier de Paris ; en échange de quoi, les deux médecins devaient faire remise à la famille de tous les documents concernant la malade, qu'ils prétendaient indûment conserver. Quant aux dépens, ils étaient partagés entre les deux parties.

S'il n'avait pas complètement perdu son procès, Koreff perdit, du moins, dans l'aventure, selon l'expression d'un de ses confrères, « le reste de sa réputation usurpée ».

En général, cette réputation était plutôt fâcheuse ; ses allures étranges et quasi mystérieuses avaient, pour beaucoup, contribué à la lui valoir.

Il quittait si brusquement les gens, se laissait tomber parfois dans des rêveries si profondes, que certaines personnes avisées en avaient conclu qu'il ne pouvait être qu'un espion, un espion du grand monde.

Celui qui rapporte cette appréciation [1] ajoute que, personnellement, il n'y attache pas créance; que « le pauvre Koreff (*sic*) n'a jamais rien espionné du tout; mais ce mauvais propos flattait son importance, qui était grande ; il laissait dire et en tirait vanité ».

Ce n'étaient cependant pas que des apparences, et ceux-là se montraient prudents qui retenaient leur langue, lorsque Koreff était aux écoutes.

Avec son habituelle perspicacité, Balzac ne s'y était pas mépris. Sa géniale prescience lui avait de bonne heure fait deviner l'espion politique sous les dehors du praticien mondain. Un passage d'une de ses lettres à Mme Hanska [2], et qui a totalement échappé à tous ceux qui se sont occupés de notre personnage, nous montre celui-ci sous son véritable jour :

Ce Koreff est un infâme espion, espion de l'Autriche connu ; il n'est plus reçu nulle part, je ne le salue plus,

1. Maxime du Camp, *loc. cit.*

2. Lettre de Balzac à Mme Hanska, à Dresde ; Passy, 5 janvier 1846.

je lui réponds à peine quand il me parle. Mme A...[1] ignore cela et elle se confie et parle de vos intérêts, ainsi que de mes affaires, à l'homme le plus dangereux que je sache, c'est vraiment incroyable! De plus, Koreff est lié avec une très vilaine femme, une Mme de B... qui fait des cancans et qui espionne comme espionnent les espions, même en dehors de la politique et seulement pour s'entretenir la main. Qui sait si ces gens-là ne feront pas de cela l'objet d'un rapport? Qui sait si, trop connu peut-être de la police autrichienne, Koreff n'a pas profité des confidences absurdes de cette stupide Mme A... pour passer à une deuxième puissance hyperboréenne? Ah! vraiment, cette Mme A... m'aura fait, sans exagération, un mal incalculable! Et moi qui souffre déjà pécuniairement un tort très grave à cause d'absurdes cancans venus de Baden, y voir ajouter, grâce à cette femme, de pareilles souffrances! Et, pensant ainsi, j'allais toujours, ne voyant devant moi que trouble et confusion. Koreff, que je n'ai pas vu depuis dix-huit mois, à qui, depuis trois ans, je n'ai pas adressé la parole et qui se dit *mon ami!* C'est aussi par trop imprudent!

Le pénétrant romancier avait vu clair dans le jeu du machiavélique personnage, dont on se défiait, mais que l'on continuait d'accueillir.

Avant Balzac[2], une femme, qui unissait la beauté à l'esprit, la duchesse de Dino, nièce de

1. Sans doute Mme Ancelot?

2. Dès 1834. (Cf. *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 53.)

Talleyrand, avait démasqué notre homme, qu'elle n'hésitait pas à qualifier comme il le méritait :

Il y a, écrivait-elle, une vanterie habituelle et une curiosité indiscrète dans Koreff, qui m'a quelquefois frappée sur le continent et qui, ici (à Londres, où elle se trouvait auprès de son oncle, qui y avait été nommé ambassadeur), m'inspire une défiance extrême.

Et elle poursuivait :

Son esprit, son instruction disparaissent à travers les inconvénients de son caractère et le rendent souvent très importun. Il vit de commérages de toutes sortes, publics ou privés ; la médecine n'arrive qu'en désespoir de cause, et quand il consent à être médecin, il parle de lui comme d'une divinité. Alors, il a sauvé un malade abandonné de tous, fait une découverte miraculeuse : magnétisme, homœopathie ; le vrai, le faux, le naturel, le surnaturel, le possible, l'impossible, tout lui est bon pour augmenter son importance... et s'entourer de merveilleux à défaut de considération[1].

1. Il se tenait au courant de toutes les nouveautés thérapeutiques, témoin ce passage relaté par un contemporain de Koreff, le chevalier de Cussy : « Entendant parler d'invention, Koreff nous recommanda l'achat de bottes du docteur Junod, qui venait de découvrir, nous dit-il, un système de ventouses, panacée de tous les maux. Dans des bottes de cuivre, le docteur Junod a établi le vide, au moyen d'une puissante machine pneumatique, dans le but de détourner le sang et d'attirer vers le bas du corps, sans crainte d'occasionner des varices,

La duchesse ajoute que Koreff a dîné à l'ambassade, en compagnie de sir Henry Halford ; « qu'ils ne se sont pas pris de goût l'un pour l'autre ». La science pouvait les rapprocher, mais sir Halford, « homme doux, poli, mesuré, discret, fin, souple, respectueux, parfait courtisan, riche, considéré et grand praticien, n'a jamais cherché à être autre chose que le médecin des grands et s'est ainsi trouvé, sans le chercher, dans le secret des affaires de famille. Koreff, au contraire, a voulu être littérateur, homme d'État, et a dégoûté les gens dans les grandes affaires de le conserver pour médecin. C'est ainsi qu'il s'est perdu à Berlin, il se relèvera difficilement à Paris, et ne réussira pas à Londres ».

Comment Koreff se trouvait-il à Londres, à l'époque où écrivait la nièce de Talleyrand ? Il n'est pas téméraire de conjecturer qu'il y avait été mandé par l'illustre diplomate, dont il avait su capter la confiance, dans les circonstances rapportées par un mémorialiste en jupons[1].

Jouant un soir au whist, chez la princesse

toutes les affections pouvant attaquer les parties organiques essentielles. » *Souvenirs du chevalier de Cussy*, par le comte Marc de Germiny, t. II, 219.

1. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, née d'Osmond, t. IV (Paris, Plon, 1908).

Tyszkiewicz, Talleyrand demanda au docteur Koreffe (*sic*), qui se trouvait présent, de lui tâter le pouls ; il se croyait un peu de fièvre, le docteur lui en trouva une violente et l'engagea à se retirer.

Talleyrand n'en continua pas moins sa partie et ne rentra chez lui qu'à l'heure accoutumée.

Bien qu'il ne fût pas le médecin du prince, Koreff prit sur lui de se rendre à l'hôtel Talleyrand, fit appeler le valet de chambre et lui recommanda de veiller, plus scrupuleusement encore que de coutume, sur son maître, l'engageant à faire venir tout de suite son médecin habituel, le docteur Bourdois de la Motte, si l'état de M. de Talleyrand s'aggravait.

Le prince rentra, mit longtemps, selon son habitude, pour se déshabiller, et se coucha sans articuler la moindre plainte. Le fidèle serviteur redoubla, néanmoins, de sollicitude, préférant exagérer les précautions, que d'être accusé plus tard de la moindre négligence. Au lieu de sortir de la chambre, il s'installa dans un fauteuil, derrière le lit. Aucun incident ne survenant, il commençait à douter de la science du médicastre, dont il blâmait déjà le zèle intempestif. Le sommeil commençait à le gagner, quand tout à coup il entendit « une espèce de râle suffoqué » ; il s'élança auprès du prince, sonna toutes les son-

nettes : Bourdois, déjà averti, arriva promptement, et trouva M. de Talleyrand agonisant. Les secours les plus énergiques de la médecine le rendirent à la vie.

Le prince dut-il sa résurrection à la perspicacité de Koreff, ou au dévouement de son valet de chambre ? Quoi qu'il en soit, cet avertissement ne fut pas perdu, et c'est de cette époque, au dire de Mme de Boigne, que datait l'anxiété qui saisit Talleyrand et lui fit appréhender une fin prochaine.

Pour en revenir à Koreff et parfaire son *curriculum vitæ*, il avait séjourné à Paris, une première fois de 1807 à 1811; nous avons vu qu'il avait accompagné Mme de Custine et son fils en Suisse, puis en Italie, en 1812. A Rome, il se rendit coupable d'indélicatesse [1]. Nous le retrouvons à Paris en 1815, dans des circonstances dont la connaissance achèvera d'établir son signalement.

Le 3 août, tombait l'anniversaire de la naissance du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III. Les hordes germaniques, qui foulaient alors notre sol, étaient fières de célébrer cette fête dans la capi-

1. Voir dans le *Mémorial de J. de Norvins*, t. III, 249 et suivantes, édité par M. de Lanzac de Laborie, le récit d'un prêt de documents qui lui fut fait et... qu'il oublia de rendre.

tale même de l'ennemi qu'ils avaient à la longue et non sans peine réussi à vaincre[1].

Dès le matin du jour précité[2], des salves d'artillerie et de mousqueterie furent tirées en l'honneur du souverain. A l'Hôtel-Dieu, rempli de blessés et de malades prussiens, le monarque fit distribuer une gratification de 2 fr. 60 par tête. Un concert vocal, en allemand, attira, sous les fenêtres de l'hôpital, une foule de curieux. Le soir, l'Hôtel-Dieu était illuminé, ainsi que les maisons particulières où logeaient les soldats des armées alliées. La ville paya les lampions, pour l'illumination des deux casernes occupées par les Prussiens dans le 11e arrondissement, ainsi que de l'hôtel où leur commandant, désigné pour cet arrondissement, avait fixé sa résidence[3].

1. Le soir du 3 août, disent les rapports de police, « tous les Prussiens étaient ivres dans les environs du Champ de Mars ». Les méfaits, que ces rapports exposent dans toute leur horreur, peuvent se résumer ainsi : vols, viols, brutalités, excès de tout genre. (Cf. l'article de Charlier-Tabur dans le *Temps*, du 22 mai 1901.)

2. D'après des documents tirés des archives de l'Hôtel de Ville et des archives de la Préfecture de police, par M. Guillaume Depping.

3. On a le mémoire du marchand qui fournit, pour le compte de la Ville, le luminaire employé dans cette circonstance : ce négociant, nommé Chardin, livra 940 lampions à 50 centimes, dont 90 pour l'hôtel occupé par le commandant prussien, 350 pour la caserne de la rue de Vaugirard, et 500 pour celle de la rue du Foin.

Ce ne fut pas tout : une cantate, composée en langue allemande, fut chantée dans tous les lieux de réunion; son auteur, après avoir appliqué aux Français l'épithète de « peuple impie, sacrilège, qui offense la pudeur », évoquait le souvenir de la feue reine Louise, épouse de Frédéric-Guillaume III, « cette reine des femmes qui n'a pu être témoin du triomphe, victime rappelée avant l'heure, mais qui a quitté cette terre avec une confiance pleine d'espoir ».

L'imprimeur Firmin Didot fut requis d'imprimer cette cantate; l'ordre était ainsi libellé :

M. Firmin Didot imprimera, pour l'état-major prussien, une ode pour la fête du roi de Prusse, au nombre de 500 exemplaires, sur très beau papier vélin, et 8 sur satin. Paris, le 3 août 1815. Signé : Œtzel, adjudant de place.

Sans doute attendez-vous que nous vous révélions le nom du poète qui avait rédigé le lyrique dithyrambe en l'honneur du roi de Prusse, et où les Français étaient si malmenés ? Nous ne ferons pas languir plus longtemps votre impatience : il s'appelait Koreff et il était médecin de l'ambassade prussienne !

Nommé, l'année suivante, professeur à l'Université de Berlin, Koreff dut quitter à nouveau Paris pour rejoindre son poste; il retourna dans

notre capitale en 1825, pour s'y établir et y exercer le métier d'espion, sous les différents gouvernements qui se succédèrent dans notre pays.

Brusquement le docteur Koreff passait de vie à trépas, sans qu'on eût su qu'il avait été malade. Son acte de décès mettra le point final à la biographie que nous avons esquissée, afin de suppléer aux lacunes des encyclopédies [1]. Cet acte, extrait des registres du 1er arrondissement pour l'année 1851, est ainsi libellé [2] :

Du quinze mai mil huit cent cinquante et un, à deux heures et demie du soir.

Acte de décès de Jean-Ferdinand Koreff, docteur en médecine, conseiller d'État en Prusse, âgé de soixante-six ans, marié à Thérèse Mathias, âgée de cinquante ans, ledit défunt est né à Breslau (Silésie) et décédé à Paris rue Basse-du-Rempart, n° 20, à deux heures du soir.

Constaté par nous, maire, officier de l'État civil du premier arrondissement de Paris, sur la déclaration de Maurice Mathias, rentier, âgé de soixante ans, demeurant rue de Buffaut, n° 13, beau-frère du défunt et de

1. Le grand *Dictionnaire de la Conversation* (en 52 volumes), lui a cependant consacré une notice, mais très écourtée ; l'auteur de cette biographie lui attribue, outre le poème lyrique, en allemand, paru en 1815 (sans doute la cantate dont il a été plus haut question), des traductions de Plaute et plusieurs opéras ! !

2. Extrait du journal *le Curieux* (par Nauroy), t. II, 272.

Félix Mathias, ingénieur au chemin de fer du Nord, demeurant place de Roubaix, n° 3, neveu du défunt, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite.

(Signé) : Félix Mathias, Maurice Mathias, Foissac.

La veuve Koreff devait survivre vingt-six ans à son défunt époux : elle mourut à Paris, en 1877, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 7, âgée de 76 ans [1].

Ainsi finit ce couple d'espions mondains, qui déjà préludaient à cette invasion pacifique dont, seuls, quelques esprits clairvoyants ont, de tout temps, mesuré le danger.

1. *Petites Affiches*, 4 septembre 1877.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LES DERNIERS MOMENTS DE FRÉDÉRIC II

Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Richard, de Miliana (Algérie), communication d'un document, du plus vif intérêt, sur la maladie qui mit fin à la vie de Frédéric II. C'est d'un ouvrage intitulé : *Observations de Médecine*, ayant pour auteur le docteur Selle, qu'est extraite l'observation clinique que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Un préambule s'impose.

Nos lecteurs connaissent la relation qu'a faite Zimmermann, de son intervention auprès du roi de Prusse. Ce praticien avait été consulté deux mois avant la mort de Frédéric; il n'avait donc pu assister à l'évolution graduelle du mal. Il fut néanmoins, à même de connaître la symptomatologie que les médecins ordinaires du souverain avaient établie, et il ne semble pas qu'à cet égard il y ait eu des divergences bien sensibles

entre ceux qui furent appelés à donner leurs soins au précieux malade.

Cette symptomatologie peut se résumer ainsi.

Frédéric II, outre qu'il avait des embarras d'estomac et d'intestin fréquents, avait eu, au cours de la guerre de Sept ans, une affection pulmonaire mal déterminée, mais qui ressemble assez à de la pleuro-pneumonie.

Quand Zimmermann arriva au château de Potsdam, le 24 juin 1786, il trouva le roi avec les membres inférieurs œdématiés, le teint jaune pâle, les mains sèches et décolorées, le ventre météorisé et dur. Frédéric, très oppressé, avait de la toux presque continuelle; son pouls, plein et rapide, annonçait une forte fièvre.

Zimmermann fut témoin de plusieurs crises, notamment d'une crise hémorroïdaire, que le malade avait prise pour une hernie! Le 10 juillet, Zimmermann prenait congé du royal patient, non sans avoir pronostiqué une issue fatale à brève échéance. Frédéric II succombait, en effet, dans la matinée du 17 août, vers les trois heures du matin.

Voici l'observation médicale à laquelle nous avons fait allusion au début de ce chapitre; c'est l'histoire la plus complète que nous possédions, de la dernière maladie du Roi de Prusse Fré-



Le Grand Frédéric.

(Croquis de Menzel.)

déric II ; elle pourra servir comme de pièce justificative au travail que nous avons consacré à la santé de ce souverain, dans un précédent ouvrage [1].

Il existe une liaison si étroite entre le physique et le moral de l'homme, que la connoissance de l'un est indispensable pour celle de l'autre.

La présente histoire de la maladie du plus grand roi de notre siècle n'est pas, à la vérité, une histoire complette de sa constitution physique, mais comme tout ce qui regarde cet homme extraordinaire est remarquable, je pense que les écrivains de sa vie seront bien aises d'en connoître cette partie. Les médecins ne doivent s'attendre à y trouver de nouveaux éclaircissements relatifs à leur art ; cependant, comme j'ai suivi très attentivement le cours de cette maladie, aidé par M. Schoning, valet de chambre de Sa Majesté, cette description pourroit aussi être de quelque utilité pour le diagnostique.

Dans sa jeunesse, il étoit sujet à une foiblesse et une sensibilité particulière de l'estomac, au point que souvent il vomissoit sans effort tout ce qu'il avoit mangé. Et quoique jusqu'à la fin de sa vie il mangeât assez bien et digérât de même, son estomac cependant étoit toujours si irritable, que quelques grains de rhubarbe suffisoient pour lui procurer quatre ou cinq selles, sans parler des cours de ventre spontanés qu'il éprouvoit souvent. C'est par ce moyen que la nature bienfaisante, même

1. Cf. *Folie d'Empereur* ; Paris, Albin Michel, 1915

dans les derniers mois de sa vie, vint à son secours et le soulagea.

Bientôt après le commencement de son règne, c'est-à-dire à l'âge de vingt-huit ans, il eut quelques symptômes de goute (*sic*) et d'hémorrhoïdes. La goute devint au bout de quelque tems régulière ; et l'on chercha à remédier aux hémorrhoïdes par des saignées et par de légers purgatifs.

Au mois de février 1747, dans la trente-sixième année de son âge, il fut attaqué d'une hémiplégie qui, cependant, céda facilement à un traitement *antiphlogistique* sans revenir dans la suite.

Au mois de janvier 1785, dans sa soixante-quatorzième année, il me fit part, pour la première fois, de l'état de sa santé. Il se portoit encore assez bien, si ce n'est qu'il étoit de tems en tems tourmenté de coliques, et qu'il éprouvoit des foiblesses passagères. Il les attribuoit à ses hémorrhoïdes ; mais elles étoient plutôt l'effet de ses facultés digestives affoiblies par l'âge et par le travail.

Au printems de la même année, il eut une légère attaque de goute ; mais les humeurs n'ayant pas été suffisamment dépurées, furent peut-être en partie la cause de sa maladie subséquente.

Au mois de juin, il prit, suivant sa coutume, les eaux d'Egra, qui ne passèrent pas facilement comme autrefois, mais qui lui causèrent de fréquens vomissemens. Il m'appela à Potsdam, pour me consulter s'il n'avoit point des obstructions aux viscères, et particulièrement au foie. Cette dernière conjecture paroissoit d'autant mieux fondée, qu'il avoit des hémorrhoïdes. Cependant, comme

la couleur du visage et des yeux étoit très bonne, je le tranquillisai là-dessus, en considérant sa maladie plutôt comme l'effet de l'affoiblissement des organes digestifs. Je cherchai à le lui persuader, d'autant plus que, dans son état actuel, l'observation d'un bon régime étoit fort nécessaire. Ainsi, je lui conseillai de suspendre les eaux minérales, de purger et fortifier l'estomac et les intestins par l'usage de la rhubarbe et de tâcher de prévenir les engorgements du bas-ventre par le fréquent exercice à cheval.

Néanmoins, les coliques et la diarrhée augmentoient de plus en plus, en sorte qu'il se sentoit parfois extrêmement affoibli. Au commencement du mois d'août, je le trouvai précisément dans cet état de foiblesse. Il la regardoit comme l'effet d'un véritable dépérissement de forces, et ne croyoit point que l'art y pût remédier. On voyoit cependant clairement que ses forces étoient plutôt opprimées qu'épuisées.

Il étoit dans l'usage de se faire saigner tous les quatre mois. Une efflorescence sanguine, l'état de son pouls et la rougeur du visage indiquoient une pléthore et des embarras dans la circulation du sang. D'un autre côté, le sentiment de pression dans le creux de l'estomac, le mauvais goût de la bouche, la langue chargée, de fréquentes tranchées et un cours de ventre fétide, étoient des signes trop manifestes d'une copieuse saburre pituito-bilieuse dans les premières voies, pour méconnoître la cause de la foiblesse et des congestions dans les parties supérieures. Je lui conseillai donc de se faire saigner sans aucun délai, et de prendre après la saignée un *émétique*.

Mais son voyage de cette année pour la Silésie devant avoir lieu au bout de huit jours, de crainte de le manquer en s'affoiblissant trop, il s'adressa à son conseiller privé, le docteur Cothenius, pour lui demander si son état actuel pouvoit supporter l'*émétique* sans inconvénient. Le docteur trouva que c'étoit trop hazarder, et conseilla au Roi des pilules composées de *sagapenum* et de différents extraits amers et fortifians. Le Roi se contenta de la saignée et de ces pilules, et partit ensuite pour la Silésie.

Là, un jour de revue, pendant plusieurs heures de suite, il fut exposé, sans autre habit que celui qu'il portoit ordinairement, à une grosse pluie qui le mouilla tout entier. Le froid dont elle fut suivie et la saburre existante toujours dans son corps, développèrent la cause matérielle de sa maladie subséquente. Quelques mouvemens fébriles, manifestés immédiatement après ce froid, furent, pendant le voyage, en partie supprimés et en partie négligés par le zèle qu'il avoit ordinairement pour ses occupations favorites.

Je commençai dès lors à craindre que la foiblesse du bas-ventre augmentée de plus en plus, et l'impulsion du sang vers les parties supérieures, ne lui occasionnassent enfin une hydropisie de poitrine. Les mêmes causes pouvoient encore produire une apoplexie, d'autant plus que, comme je l'ai déjà remarqué, le Roi avoit une fois dans sa vie éprouvé une paralysie. L'événement a prouvé que ma crainte n'étoit que trop fondée.

Le 18 septembre, le soir, le Roi étant dans son lit eut tout-à-coup une suffocation. Il en fut soulagé par un

émétique, qui cependant opéra en grande partie par les selles. Dès ce moment il éprouva successivement tous les maux qui terminèrent enfin sa glorieuse carrière.

Immédiatement après cette attaque, il sentit des douleurs arthritiques aux extrémités. Il étoit plus que probable que cette suffocation n'avoit été qu'une suite des mouvemens que la nature faisoit pour produire la goute; mais les forces lui manquoient en partie, ou plutôt elles devoient être enrayées par l'abondance de mauvaises humeurs. J'observai, en effet, que la nature, malgré la goute qu'elle avoit produite, n'avoit cependant pu dompter qu'une partie de la matière. La plus grande partie y resta, et fut dans la suite la cause de sa mort, que l'âge et l'état vicieux du bas-ventre ne tardèrent point d'amener.

Depuis cette époque le Roi fut tourmenté d'une toux incommode, accompagnée de très peu d'expectoration, et sentit plus que jamais les suites de la foiblesse des organes digestifs.

Je lui conseillai l'usage soutenu du *sel de Glauber*, que vu sa grande irritabilité, il ne pouvoit prendre qu'à la dose modique d'un scrupule pour qu'il ne lui lâchat le ventre. Je lui prescrivis de plus un peu de *rhubarbe* tous les cinq ou six jours pour évacuer la pituite à mesure qu'elle étoit résolue par le *sel de Glauber*. Il suivit ce conseil d'autant plus volontiers que l'expérience lui avoit appris les bons effets de ce remède, et qu'il voyoit bien, que la principale cause de tous ses maux étoit la foiblesse et l'engorgement pituiteux de ses viscères. Quant aux prétendus spécifiques contre la matière arthri-

tique, je les lui conseillai d'autant moins, que je n'en connois guère, et que le Roi n'étoit pas homme à faire usage de remèdes inconnus. Les *amers* et les *astringens* l'échauffoient trop, et portoient bientôt leur action sur les hémorrhoïdes à cause de l'extrême irritabilité des intestins. Il m'avoit même dit une fois que chez lui la goute et les hémorrhoïdes étoient aux prises ; et que le résultat de ce combat seroit sa propre destruction.

Le médecin de la cour, le docteur Frese, lui avoit conseillé le *suc de scille*, à cause de la toux, et pour lui faciliter l'expectoration. Le Roi prenoit ce suc avec avantage vers le soir dans du thé. C'étoit en cette partie de la journée que la toux l'incommodoit le plus, et qu'elle l'empêchoit de dormir, jusqu'à ce que l'expectoration eût lieu.

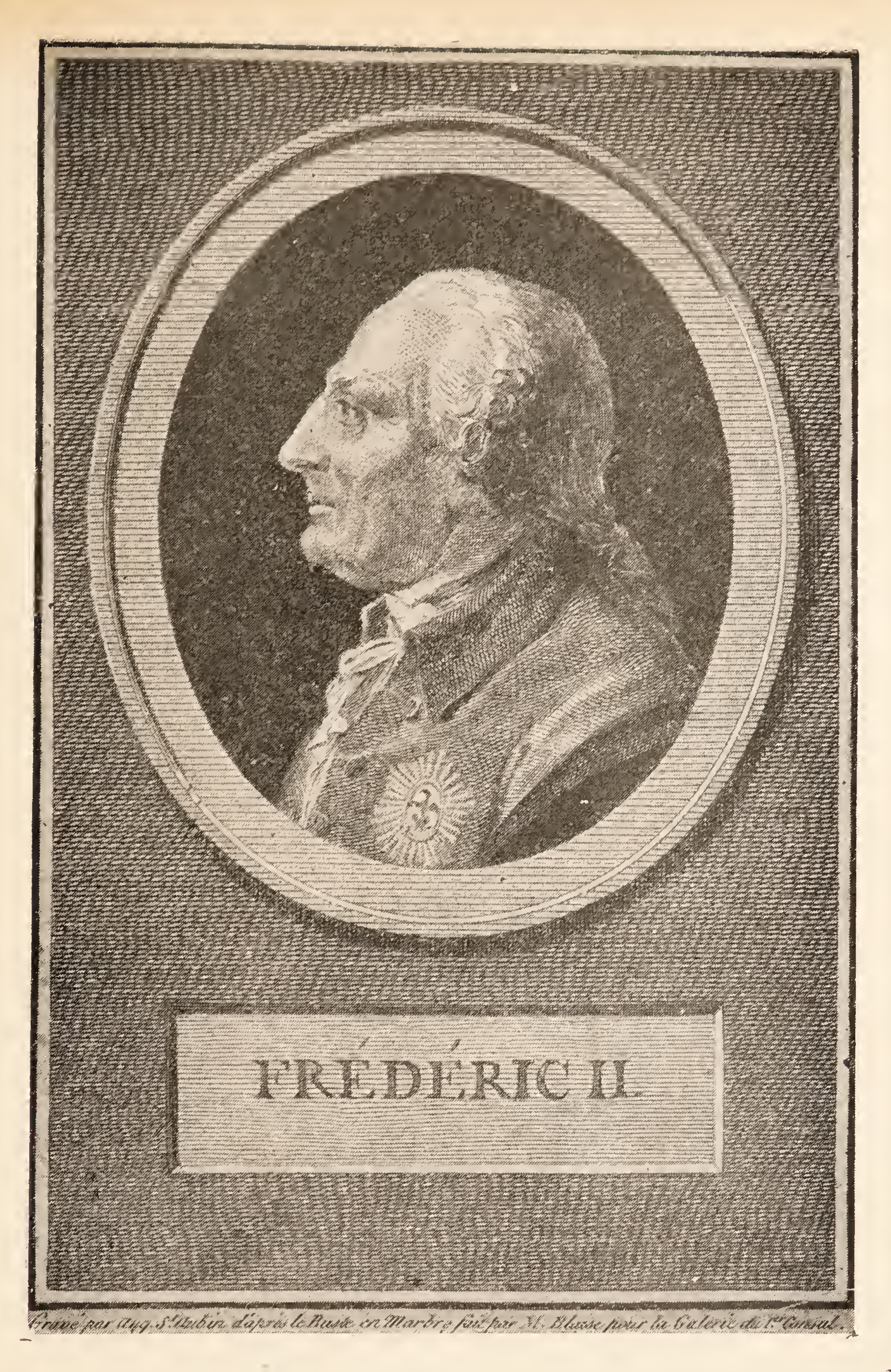
Déjà depuis quelque tems, il éprouvoit une difficulté de respirer, qui cependant n'étoit encore que passagère, et qui paraissoit plutôt dépendre des embarras de la circulation dans le bas-ventre, que de quelques vices dans la poitrine. Je lui proposai d'ajouter à son *sel* une dissolution de l'extrait de *mille-feuille* avec la *terre foliée de tartre* et le *baume de soufre ;* mais il ne s'en servit pas long-tems.

Il n'étoit plus si tranquille pendant la nuit ; et les sueurs abondantes qu'il avoit ordinairement commençoient à diminuer. La toux devint plus violente, la difficulté de respirer plus incommode, et il se plaignoit d'une pesanteur particulière au diaphragme.

Je lui représentai que, dans sa maladie, le bas-ventre étoit la partie qui devoit principalement occuper notre

attention ; et je le priai de continuer l'usage du *sel de Glauber* et de la rhubarbe à telle dose qu'ils puissent entretenir journellement la liberté du ventre. Je lui conseillai l'application d'un vésicatoire perpétuel au gras de la jambe, afin de débarrasser la poitrine de l'affluence des humeurs âcres. Je me flattois d'autant plus du succès de ce moyen, que depuis quelques années, le Roi avoit un ulcère au pied et que la nature s'étoit accoutumée à y déposer les humeurs âcres. En effet, ce vésicatoire appliqué vers le milieu du mois de janvier, produisit les meilleurs effets. La poitrine fut plus libre et le sommeil plus tranquille.

Cependant les maux de la poitrine continuoient toujours, entretenus en partie par la disposition du basventre. Les mauvaises digestions empiroient cet état, et les évacuations le rendoient moins grave d'une manière manifeste. La règle que je suivis dans le traitement de cette maladie, c'étoit d'entretenir et de favoriser toutes les excrétions par les moyens les plus doux et les plus simples. Ainsi je lui conseillai de tenir toujours le ventre libre soit par les remèdes déjà indiqués, soit par les lavemens ; de favoriser les sueurs du matin en prenant du thé dans le lit ; de procurer une bonne suppuration aux vésicatoires et au cautère qu'il avoit habituellement au bras ; de faciliter l'expectoration par l'usage du *suc de scille*, et d'entretenir les forces par un régime convenable. J'étais convaincu que ces moyens simples suffiroient pour procurer tout ce qu'on pouvoit attendre du traitement plus scientifique, et j'étois même forcé de suivre une pareille route, parce que le Roi n'étoit pas



FRÉDÉRIC II.

(Collection de l'auteur.)

homme à se laisser conduire aveuglément par qui que ce fut, pour ce qui concernoit sa santé pas plus que pour le reste de sa conduite. Les remèdes proposés devoient produire un effet déterminé, et il les rejetta dès qu'il vit que cet effet ne se manifestoit pas aussi-tôt qu'il l'avoit présumé.

Les symptômes de la poitrine cependant devenoient de plus en plus sérieux, et il y avoit à craindre le retour d'une suffocation. Là-dessus le Roi consulta le conseiller privé Cothenius ; mais il ne fit guère usage des remèdes que celui-ci lui prescrivit. C'étoient une dissolution de *gomme ammoniaque* dans du *vinaigre scillitique*, *l'élixir viscéral d'Hoffmann*, avec la *liqueur anodyne*, et une *infusion théiforme* d'espèces carminatives.

Le Roi commençoit à se plaindre d'un orgasme de sang ; et je lui proposai comme un rafraîchissant, résolutif et doux laxatif, le *sel de tartre saturé de jus de citron*, et mêlé avec la *gomme arabique* et le *sirop de pavots*. Mais il n'en fit pas non plus un long usage.

Au commencement du mois de février, la foiblesse devint plus considérable et le sommeil le jettoit souvent dans une espèce d'engourdissement; craignant comme de raison que ce ne fût la suite d'un embarras de circulation dans la poitrine, je lui proposai l'application d'un second vésicatoire à l'autre jambe.

Le Roi ne pouvoit plus faire un exercice de quelques centaines de pas sans se sentir essoufflé; mais comme cette difficulté de respirer paroissoit toujours être de nature spasmodique, je lui conseillai des lavemens avec l'*assafetida*. En effet, ce moyen produisit un tel effet,

que le Roi se porta pendant presque tout ce mois passablement bien.

Mais à peine ce terme fut passé que les symptômes s'aggravèrent. Je remarquai qu'il éprouvoit une violente palpitation de cœur tous les matins à son lever. La difficulté de respirer ne lui permettoit plus de se promener dans sa chambre. Le mouvement d'une vingtaine de pas consécutifs suffisoit pour lui causer des vertiges et augmentoit la difficulté de respirer, au point qu'il étoit obligé de se reposer pour reprendre haleine. Au surplus, son pouls ordinairement bon, fort, plein et régulier, devenoit dans les momens de suffocation vite, convulsif et irrégulier.

Il dormoit beaucoup, et plus pendant le jour sur son fauteuil, que pendant la nuit dans son lit, quoique son sommeil fût tranquille, et qu'il s'éveillât toujours dans l'intégrité de ses sens. J'avois toutes les raisons pour craindre une congestion et un épanchement d'humeurs dans les cavités ; mais surtout dans celle de la poitrine. Comme tout concouroit à faire prévoir une maladie invincible, je pris la ferme résolution de ne pas affoiblir davantage par l'usage des *altérans* les forces déjà trop abattues par l'âge et les souffrances continuelles ; mais de tâcher plutôt de conserver sa vie précieuse, ou comme il disoit lui-même de *prolonger sa maladie*. Les lavemens d'*assafetida*, et de petites doses de *sel de Glauber* et de *rhubarbe*, savoir dix grains du premier et cinq de la seconde, pris tous les deux jours, soulagèrent sensiblement les maux du bas-ventre et de la poitrine. Mais la toux continuoit toujours, la sueur

ordinaire fut de beaucoup diminuée, et les pieds commencèrent à s'enfler considérablement pendant le jour. On avoit de plus de la peine à tenir ouverts les ulcères artificiels. Les attaques de suffocation étoient accompagnées de râle et d'une sueur froide au visage.

Au commencement du mois de mars, il éprouva de nouveau un orgasme et une congestion d'humeurs à la tête. Après l'avoir saigné, le médecin de la cour, Frese, lui conseilla comme expectorant le *soufre doré d'antimoine.* La saignée ne diminua point l'orgasme ; les crachats étoient souvent teints de sang, et le Roi se plaignoit d'un tiraillement pénible à la nuque, ce qui me fit craindre plus que jamais une apoplexie.

Le 16 mars, il eut tout à coup une diarrhée spontanée, accompagnée de tant de douleurs au bas-ventre et à l'anus, qu'il ne se rappelloit point d'avoir jamais éprouvé une pareille sensation. Il m'en fit avertir sur-le-champ. Mais bien loin de m'alarmer, cet accident ne me parut qu'un moyen que la nature avoit employé pour prévenir l'apoplexie imminente. Et comme il n'étoit point douteux qu'il n'y eût aussi ses congestions hémorrhoïdales, je lui fis appliquer des sangsues à l'anus. Ce moyen et le cours de ventre le soulagèrent beaucoup ; et vu sa position actuelle, je lui conseillai de quitter l'usage de la *rhubarbe* et de se borner au *nitre* et au *sel de Glauber.*

On voyoit clairement, qu'il y avoit une abondance d'humeurs âcres et irritantes, augmentée par le défaut des sueurs, et les fautes dans le régime. Il n'y avoit qu'une goute régulière dont on put espérer quelque secours, quoiqu'on n'eût pas moins à craindre que la

nature ne succombât sous les efforts qu'elle devoit faire pour la produire. Ainsi, il n'y avoit d'autre parti à prendre que d'entretenir et de favoriser les excrétions naturelles par les moyens les plus doux et les moins affaiblissans. Ces moyens étoient, pour ce qui concernoit la poitrine, le *soufre doré d'antimoine* et le *suc de scille;* pour ce qui concernoit les humeurs, les *ulcères artificiels;* et pour ce qui concernoit le bas-ventre, les évacuations douces d'usage, qui continuoient toujours à le soulager d'une manière sensible. Pour favoriser les sueurs, je lui conseillai le *camphre*, mais il ne voulut point en faire usage.

La toux à cette époque troubloit son repos pendant la plus grande partie de la nuit; et la foiblesse toujours augmentant, ne laissoit plus aucune espérance de voir reparoître la goute. Comme il se tenoit presque toujours la tête baissée en avant, sans pouvoir plus se coucher, je m'attendais à une hydropisie de poitrine.

A cet effet, je lui fis appliquer vers la fin du mois de mars un second vésicatoire au pied gauche; mais au bout de quelques jours, il produisit une inflammation si violente, que je fus obligé de la résoudre et de guérir l'ulcère le plus tôt qu'il me fut possible. Je fus entièrement découragé dès que je vis que même cet excellent moyen de débarrasser la poitrine ne réussissoit plus. Au reste, son pouls, quoiqu'il fût encore aussi bon qu'il avoit été jusqu'alors, s'affoiblissoit le plus souvent les après-diners, et ses lèvres devenoient pâles; je regardois cependant ces symptômes comme les effets d'une mauvaise digestion.

Au commencement du mois d'avril, la toux devint si continue, l'expectoration si peu considérable, la poitrine si pleine, et l'haleine si courte, que je craignis une nouvelle suffocation. Je lui fis appliquer un vésicatoire entre les épaules qui débarrassa un peu la poitrine. Intérieurement, je lui donnai des pilules de *soufre doré d'antimoine*, de *camphre*, de *scille* et d'*oléo-saccharum de fenouil*. Mais les retours continuels des symptômes spasmodiques, le tiraillement de la bouche et des doigts pendant le sommeil, les urines pâles et un pouls faible et petit, faisoient toujours craindre une suffocation, ou ce qui dans de pareilles circonstances est inévitable, une hydropisie ; et l'augmentation journalière de la foiblesse ne laissoit plus aucune espérance de guérison.

Quoique, malgré tous ces accidens, les évacuations alvines lui procurassent toujours un soulagement bien sensible, sa foiblesse toujours croissante m'obligea de lui déconseiller l'usage fréquent des *laxatifs*. Mais le Roi revenoit toujours volontiers à ce moyen favori ; et on ne peut point nier, qu'il ne fût indispensable pour le prolongement de ses jours, si l'on considère sa manière de vivre.

Vers le milieu du mois d'avril, les spasmes reparurent plus violens que jamais. Il éprouvoit souvent des envies de vomir ; on voyoit une congestion d'humeurs à la tête, et les matières expectorées étoient teintes de sang. Comme c'étoient les signes et les suites d'un engorgement hémorrhoïdal, je lui fis appliquer des sangsues à l'anus et prendre intérieurement quelques doux rafraîchissans et antispasmodiques. Ces moyens, secondés par

un cours de ventre spontané, le soulagèrent de nouveau.

Le 17 avril, le Roi prit soudain la résolution d'aller à Sansouci, et cela par un chemin détourné de la distance de quelques milles. Ce voyage précipité m'effraya plus qu'il ne produisit d'inconvéniens.

Je conseillai au Roi des pilules composées de la *gomme de gayac*, de *savon*, de *soufre doré d'antimoine*, et d'un peu d'*opium* : mais il ne voulut point s'en servir. Il désira de prendre de l'*opium* pur, et demanda là-dessus l'avis du médecin de la Cour, Frese, alors résidant à Potsdam. Celui-ci ne voulant point hazarder un pareil conseil, proposa au Roi une consultation de médecins. Nous y assistâmes, le Conseiller privé Cothenius et moi ; et le résultat de cette consultation fut de lui donner des pilules composées de la *serpentaire* de Virginie, des extraits de *quassia* et de *cascarille*, et de la masse de *pilules de storax*, en lui faisant administrer en même tems des lavemens des plantes roborantes et carminatives.

A cette même époque, le Roi essaya d'aller quelquefois à cheval ; mais il fut très incommodé par la fatigue. Néanmoins il se sentoit, comme toujours, soulagé après les évacuations alvines.

L'expectoration commença à devenir purulente ; ce qui fit craindre pour les poumons. Ce n'étoit vraisemblablement qu'une lymphe corrompue ; car quoique quelques circonstances parussent démentir l'existence d'une véritable hydropisie de poitrine, il n'étoit pas moins certain qu'il y avoit un œdème ou une hydropisie des poumons.

Le 28 avril, le Roi eut subitement un accès de fièvre, qui commença par un violent frisson et finit au bout de quelques heures par la sueur.

Le lendemain il se sentit soulagé ; mais il eut en même tems tout le pied droit jusqu'au-dessus du genou considérablement enflé. Ce fut une preuve, que la révolution de la fièvre avoit poussé les humeurs séreuses des parties supérieures vers les extrémités inférieures, et cela me confirma dans l'idée que je m'étois toujours faite de la nature de cette maladie. Car on sait que dans le commencement des hydropisies, les humeurs changent tour-à-tour de place entre les parties supérieures et les parties inférieures du corps. Le cours de ventre qui avait commencé depuis huit jours, continuoit toujours en emportant une quantité de mucosités bilieuses et en calmant les accidents spasmodiques de la poitrine et du bas-ventre au point que le Roi étoit assez content de son état.

Je me vis dans ce moment dans la triste alternative de repousser de nouveau les humeurs séreuses vers les parties supérieures, si j'arrêtois ce cours de ventre, ou de trop affaiblir le malade, si je le laissois continuer. Je lui proposoi à la vérité une dissolution de l'extrait de *cascarille* : mais, d'un côté, le Roi toujours difficile contre les nouveaux remèdes ne voulut point en faire usage ; et de l'autre côté, je ne tardai point à m'appercevoir à son aspect que ce cours de ventre étoit effectivement salutaire, et comme il l'appeloit lui-même, une *crise subalterne*, qu'on ne devoit supprimer en aucune manière.

Le chirurgien général Theden avoit conseillé au Roi un *sel*, qui étoit un espèce de *tartre vitriolé*, et dont je lui conseillai également de continuer l'usage, comme d'un doux résolutif plutôt que d'un purgatif proprement dit.

Le Roi dormoit mieux, et suoit un peu. Son appétit étoit trop bon pour les circonstances, quoique il aimât de préférence les mets froids, et qu'il eût de la répugnance pour tout ce qui étoit chaud. Pour que cette circonstance ne paroisse point accidentelle, je dois observer que cette répugnance devint dans la suite plus marquée, de façon que souvent il ne pouvoit absolument manger que des choses froides. D'ailleurs, on trouve dans Morgagni [1], différens cas par lesquels il conte que les asthmatiques aiment mieux prendre leur nourriture froide. Le Roi eut encore, sur-tout dans le tems des mouvemens hémorrhoïdaux, des aigreurs et une ardeur âcre dans l'estomac, qui, vraisemblablement, venaient de ce que la bile rencontroit dans ce moment des obstacles dans sa sécrétion.

Ce bon état, ouvrage de la fièvre et du cours de ventre, ne dura que pendant près de trois semaines. Ma crainte que la suppression de la diarrhée et le désenflement des pieds ne ramenassent les anciennes souffrances, ne fut

1. L'auteur cite le t. II, p. 35, de Morgagni. Dans l'édition de l'ouvrage *De sedibus et causis morborum*, de ce dernier, donnée par Tissot, se trouve l'exemple d'une paysanne attaquée d'hydropisie de poitrine, qui ne pouvoit prendre les aliments que froids, parce que tout ce qui étoit chaud lui causoit une difficulté de respirer. (*Lib. II, epist.* XVI, 38, t. I, p. 292 : *note du traducteur*).

que trop justifiée. La toux devint plus incommode, le sommeil plus long et plus engourdissant et les forces diminuoient malgré la longueur du sommeil et le bon appétit. Des mouvemens hémorrhoïdaux se manifestèrent de nouveau ; et j'eus recours à l'application des sangsues. Il avoit aussi recommencé à prendre sa poudre de *sel* et de *rhubarbe*, depuis que le cours de ventre s'étoit arrêté.

Au commencement du mois de juin, les deux pieds s'enflèrent ; mais les maux de la poitrine, bien loin de diminuer par ce gonflement, ne firent qu'augmenter. Il se plaignoit d'une oppression du côté du diaphragme ; il ne pouvoit plus se coucher dans son lit, mais il passoit la plus grande partie de la nuit assis sur un fauteuil la tête penchée en avant, et inclinée du côté droit ; il éprouvoit de fréquentes convulsions pendant le sommeil ; il s'effrayoit et se levoit en sursaut en poussant des cris. J'observai en même temps que son visage étoit bouffi et luisant ; en sorte qu'en réunissant toutes les causes et les circonstances précédentes, on ne pouvoit plus douter qu'il n'y eût une hydropisie de poitrine. La pression qu'il sentoit sur le diaphragme indiquoit une collection d'eau dans le péricarde, mais les autres symptômes et le pouls mou, grand et régulier, me faisoient croire que c'étoit plutôt une hydropisie des poumons. En un mot, il étoit évident qu'une humeur séreuse s'étoit formée dans l'intérieur.

Comme l'emploi de nouveaux remèdes étoit à tous égards extrêmement difficile, je me contentai de lui continuer l'usage des laxatifs doux sans rien y ajouter.

Je vis que la maladie était incurable, et qu'elle devoit être bientôt suivie de la mort. Ainsi, je regardai l'usage de nouveaux médicamens tout au moins comme inutile. Quoique je fisse tout mon possible pour cacher au Roi un pareil prognostic, sa sagacité le lui fit deviner ; et il fit appeler d'Hanovre le conseiller aulique Zimmermann.

Avant l'arrivée de ce célèbre médecin, le Roi éprouva de nouveau quelques mouvemens fébriles suivis tout-à-coup de symptômes spasmodiques. Le 8 juin, un abcès manifesté inopinément sur le dos, lui procura un tel soulagement qu'il essaya d'aller à cheval. Quoiqu'il se trouvât mal de cette promenade, cependant à mon étonnement, la difficulté de respirer n'en fut point augmentée. Par conséquent, je voulus entretenir l'abcès constamment ouvert ; mais n'y pouvant réussir, je le remplaçai par un vésicatoire, qu'il garda jusqu'à sa mort.

Cette révolution parut repousser de nouveau les humeurs vers les parties inférieures ; en effet, le visage se désenfla, les maux de la poitrine furent mitigés, et les pieds s'enflèrent plus que jamais, le gonflement s'étant étendu jusqu'aux cuisses. Quoique le Roi passât les jours et les nuits sur son fauteuil, sans jamais se déshabiller, et qu'il éprouvât parfois un râle considérable, il put cependant faire encore au 22 juin une promenade à cheval ; laquelle vraisemblablement fut la cause d'un crachement de sang assez fort qu'il eut le 24 du même mois.

Le docteur Zimmermann étoit arrivé la veille et trou-



Frédéric le Grand.

(Collection de l'auteur.)

vant que la cause principale de la maladie étoit une obstruction des viscères du bas-ventre, avoit conseillé l'usage constant du *suc de pissenlit*[1] cuit à la consistance du miel. Le Roi s'en servit pendant quelque temps.

Le 4 juillet, le Roi eut un vomissement accompagné de tension et de tuméfaction du bas-ventre. Ce dernier symptôme ne cédant point aux évacuations ordinaires, je conclus que c'étoit un commencement d'hydropisie du ventre. Quoique la tension parut au bout de quelques jours diminuer un peu, il étoit néanmoins clair que la tuméfaction avoit été l'effet d'une congestion d'humeurs séreuses, et que la tension n'avoit diminué que par l'épanchement de ces mêmes humeurs dans la cavité du bas-ventre; c'étoit vraisemblablement à la même cause, qu'on devoit attribuer le mieux-être apparent de la poitrine et l'incertitude sur l'existence d'une hydropisie de poitrine.

Le Roi voulut enfin savoir avec certitude ce qu'il avait à craindre ou à espérer de sa situation; et il me fit appeler à Potsdam le 11 juillet. Il étoit impossible de lui cacher le danger d'une hydropisie; et tout ce que je pus faire, ce fut de lui représenter comme éloignée une mort qui ne pouvoit point tarder à le frapper.

1. Le terme de *pissenlit* traduit l'action diurétique exercée par cette plante sur les enfants. Le mot était en usage dès le dix-septième siècle. Pena et Lobel (*Adversaria*, 1570, 84) ont consacré un chapitre au pissenlit; ils traduisent le mot par *urinaria*. Le latin *taraxacum*, du grec *tarasso*, je trouble, fait allusion à la même propriété (cf. l'*Histoire des légumes*, par Georges Gibault, 143-7).

Il me demanda des remèdes *diurétiques*, et de lui faire faire des incisions aux cuisses et aux pieds. De tous tems il étoit accoutumé à boire une grande quantité d'eau, savoir jusqu'à trois ou quatre chopines par jour, sans uriner à proportion. Souvent, malgré cette grande quantité de liquide, il rendoit à peine quatre onces d'urine pendant l'espace de vingt-quatre heures. Cette circonstance, jointe à l'habitude que la nature avoit contractée de se débarrasser du superflu des humeurs par le canal intestinal, me fit d'abord juger que ce n'étoit point par les voies urinaires qu'on pouvoit évacuer l'eau.

Ainsi, après avoir essayé inutilement les pilules de *Bacher*, et les pilules de *savon* et de *scille*, je me contentai de lui conseiller la teinture de *rhubarbe*, mêlée avec le *sel de tartre* et la *liqueur anodine*. Ce moyen étoit approprié à sa nature, il soulageoit ses maux, il lui entretenoit la liberté du ventre ; et il s'en servit jusqu'à sa mort.

Quant aux incisions aux extrémités, je ne pus me résoudre à opérer une évacuation trop prompte, crainte de putréfaction et de gangrène : quoique le Roi malgré ces considérations y insistât beaucoup avec son intrépidité naturelle et que j'eusse de la peine à lui persuader le contraire.

Depuis quelques jours il avoit déjà recommencé à sentir des aigreurs, que les *absorbans* et les *évacuans* ne purent dissiper. J'avois toute raison de regarder ces aigreurs comme une suite du défaut de sécrétion de la bile; d'autant plus que ces désordres de l'estomac se fai-

soient toujours sentir à l'époque des mouvemens hémorroïdaux : mais je me rappelai l'observation de Sidenham, qui met ces désordres dans la classe des avant-coureurs de la goutte. Je craignois cette dernière avec d'autant plus de raison, que l'époque où elle attaquoit ordinairement le Roi approchoit, et qu'en effet, il se plaignoit de douleurs aux genoux ; l'événement ne tarda point à justifier mes craintes.

Le 4 du mois d'août, il se manifesta tout à coup sur le tibia gauche une inflammation érysipélateuse, qui bientôt gagna tout le gras de la jambe. L'épiderme s'éleva en ampoules, dont il sortit une quantité considérable d'eau. Cette inflammation dissipa tout à fait les aigreurs et les spasmes internes, et lui procura un meilleur appétit et un sommeil plus tranquille ; tant il est vrai qu'il y a une singulière sympathie entre la poitrine, les jambes et les parties de la génération, suivant l'observation de Baglivi, *magna est consensio atque arcana inter pectus, tibias atque pudenda.* Car quelques jours auparavant, savoir le 28 juillet, le scrotum avoit aussi commencé à s'enfler avec quelque amendement des parties supérieures.

A cause de la grande inflammation et pour prévenir la putréfaction, j'y faisois appliquer constamment des *fomentations antiseptiques.* Malgré cela il en sortoit tous les jours plus d'une chopine d'eau. Quoique l'odeur de cette humeur fut insupportable, et que les forces du Roi diminuassent à vue d'œil, il étoit cependant content de sa situation, et parut concevoir quelque espérance d'amendement, sur-tout quand la tumeur des jambes et

du scrotum s'affaissa sensiblement, et que le danger de la gangrène fut passé.

Cet état d'inflammation dura pendant neuf jours. Le Roi mangeoit avec un appétit extraordinaire dont j'étois fort alarmé. En effet, pendant la nuit du 12 au 13 août, il sentit quelques mouvements fébriles et son sommeil fut agité. Le jour suivant, il étoit moins dispos qu'à l'ordinaire. La fièvre qui avoit cessé l'après-midi, eut un redoublement vers le soir, et il passa le lendemain dans le même état. Le 15, le Roi sommeilla contre son ordinaire jusqu'à onze heures ; ensuite il s'occupa suivant sa coutume, mais pour la dernière fois, des affaires du cabinet avec assez d'attention, quoique avec une voix affaiblie. A l'exception de la moitié d'une araignée de mer, il ne mangea rien pendant tout ce jour.

Informé de cet état, je ne savois si je devois le regarder comme une suite ordinaire et passagère d'indigestion, ou comme le dernier signe d'un estomac sans action. Je restai d'autant plus dans cette incertitude, qu'on m'avertit que le Roi se trouvoit bien de nouveau, après avoir eu quelques évacuations alvines. Mais le 16 août à midi, je reçus de Sa Majesté actuellement régnante l'ordre de me rendre au plus tôt possible à Postdam ; parce que le Roi étoit depuis vingt-quatre heures presque sans connoissance dans un assoupissement continuel.

A mon arrivée à trois heures après-midi, le Roi étoit un peu revenu de cet état alarmant, et connoissoit les assistans ; mais il ne se rappeloit plus qu'il y avoit des affaires de cabinet, qui eussent besoin de sa présence

pour être expédiées. Cet oubli, le premier qui lui arriva pendant tout le cours de son règne, étoit plus que suffisant pour prouver l'extrême danger de sa situation ; et j'en fus très alarmé, croyant comme de raison, qu'il n'y avoit que la mort qui pût lui faire oublier ses occupations.

Lorsqu'on vint à lui panser les pieds, il montra des signes d'une parfaite connoissance. Il n'y avoit aucun indice de gangrène, quoique l'humeur qui en découloit eût une odeur cadavéreuse. Son visage étoit plus rouge que pâle : et ses yeux n'avoient pas encore tout à fait perdu le feu qui les animoit ordinairement. Il se sentit le besoin d'aller à la selle, et il se présenta à la garde-robe sans être soutenu par personne. Vers les sept heures, il s'endormit sur son fauteuil que depuis quelques mois il n'avoit quitté ni le jour ni la nuit ; et il eut une légère sueur.

C'étoit précisément le moment de la rémission de la fièvre ; et je n'en craignois le redoublement funeste que pour le lendemain. Mais aussi-tôt après avoir poussé une selle presque involontaire, il se plaignit du froid, et demanda avec empressement qu'on le couvrit. C'étoit neuf heures, lorsqu'une toux continuelle avec un râle considérable commença tout-à-coup à lui fatiguer la poitrine. Ce symptôme rendit la respiration de plus en plus difficile et détruisit enfin la machine de cet homme extraordinaire, à deux heures et vingt minutes du matin du 17 août.

Cette suffocation qui termina la maladie, ainsi que je l'avois toujours craint, eut précisément lieu avec le cinquième redoublement de la fièvre ; et il paroit que la

nature étoit alors trop affoiblie pour surmonter le spasme du froid. Le *suc de scille* dans du *thé* et l'*eau de fenouil* parurent d'abord favoriser l'expectoration ; mais la poitrine étoit trop pleine et les forces trop épuisées. Sans cela, ces moyens et la bonne structure de la poitrine auroient suffi, pour dilater les poumons, pour en chasser toutes les humeurs qui depuis long-tems les embarrassoient, et pour prévenir la suffocation. Il n'y avoit qu'une surabondance d'humeur et un affoiblissement général, qui pussent paralyser cet organe.

La maladie, en comptant depuis la première suffocation, avoit duré onze mois, à très peu d'interruptions près. Il y a très peu de malades qui puissent résister si long-tems à une pareille maladie ; mais le physique du Roi étoit aussi extraordinaire que son moral. Et l'on peut dire de lui, que la nature avoit cassé le moule dans lequel elle l'avoit formé. Quatre fois cette même nature avoit essayé de le sauver ; savoir deux fois par un cours de ventre ; et deux fois par des dépôts phlogistiques sur la peau. Mais il n'étoit à son pouvoir non plus qu'en celui de l'art d'empêcher la destruction d'une machine épuisée par une longue suite d'actions aussi fatigantes que glorieuses, sans compter l'âge et la maladie.

La mort du Roi fut comme sa vie. Jusqu'à son dernier soupir, il conserva toute la force de son esprit. Avant l'invasion de la fièvre, il se croyoit, du moins pendant quelque tems, dans un meilleur état qu'il n'étoit ; et pendant la fièvre sa tête étoit trop embarrassée, pour qu'il pût apercevoir le danger où il étoit. Ajoutez à cela que la toux accompagnée de râle lui

étoit devenue si familière, qu'elle n'avoit plus de quoi l'alarmer.

Ainsi il vit son dernier moment avec tranquillité. Les traits de son visage et la gravité paisible de sa physionomie, inaltérables même dans le cercueil, attestoient qu'il quittoit ce monde sans regret comme sans soucis ; quoiqu'il conservât encore sa connoissance quelques minutes avant sa mort.

Il y avoit dans le caractère du Roi une espèce de pudeur, qui lui avoit de tout tems inspiré de la répugnance pour l'usage d'ouvrir et d'embaumer les cadavres. Son successeur respecta sa volonté, en sorte que son enterrement fut aussi simple que l'avoit été sa vie privée. Seulement, pour prévenir une dissolution trop précipitée, on avoit pratiqué, par un trocart, la ponction du bas-ventre ; et on laissa s'écouler trois à quatre chopines d'humeur fétide, qui étoit d'une épaisse consistance et d'un jaune très foncé. On avoit tiré une pareille humeur des jambes par des incisions. Le mouvement du cadavre fit sortir de a bouche une matière puriforme, mêlée de sang.

La maladie avait commencé par un engorgement d'humeurs dans les poumons ; engorgement qui produisit une hydropisie de poitrine, manifestée au mois de juin. Les symptômes déjà rapportés et une quantité d'autres circonstances accessoires, plus faciles à sentir qu'à décrire en détail, n'y laissent aucun doute.

La grande capacité de la poitrine, et la force considérable du cœur et des vaisseaux, empêchèrent que la maladie ne fût mortelle par elle-même, et opérèrent vraisemblablement plus d'une fois la résorption des humeurs

accumulées, lesquelles s'évacuoient en partie par l'usage toujours salutaire des laxatifs. Les facultés animales et intellectuelles du Roi se conservèrent jusqu'aux derniers jours dans une force étonnante. Il n'y avoit qu'une obstruction totale des viscères et une dissolution putride et générale des humeurs, qui pussent opérer la destruction d'un corps jusqu'alors indomptable.



Exhumation des restes du Grand Frédéric.
(D'après la gravure de Chodowiecki.)

TABLE DES GRAVURES

Pages.

I. — La Princesse Palatine, par H. Rigaud. . . 1

II. — Le Jeu d'Hombre, aux dix-septième et dix-huitième siècles 7

III. — L'abbé Dubois, premier ministre sous la Régence. 15

IV. — Charles-Louis, comte Palatin du Rhin, etc. 19

V. — Le Duc de Bavière et son frère 23

VI. — Anne de Gonzague, première princesse Palatine. 31

VII. — Réception, à Fontainebleau, d'un prince allemand. 39

VIII. — Louis XIV en Roi-Soleil. 45

IX. — Bonbonnière satirique contre Madame de Maintenon. 48

X. — Armoiries de la Princesse Palatine. . . . 49

XI. — Charlotte-Élisabeth, princesse Palatine, par Moncornet. 51

XII. — Philippe d'Orléans, dit *Monsieur*, frère de Louis XIV. 55

XIII. — Élisabeth-Charlotte de Bourbon, fille de *Monsieur* 59

XIV. — Louis XIV et son frère, à la cérémonie du Saint-Esprit. 63

Pages.
XV. — Henriette d'Angleterre, première épouse de *Monsieur*. 67
XVI. — Le grand Condé 71
XVII. — Madame de Maintenon, par Mignard. . . . 79
XVIII. — Élisabeth-Charlotte Palatine, par Larmessin. 83
XIX. — Le Roi à la chasse au cerf, par Van der Meulen 87
XX. — Poële allemand du dix-septième siècle (*Musée de Nuremberg*) 91
XXI. — La saignée au dix-huitième siècle 95
XXII. — Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV. 99
XXIII. — Louis XIV, en fauteuil roulant, à Versailles. 103
XXIV. — Fagon (terre cuite du musée Carnavalet). . 107
XXV. — Le Duc et la Duchesse de Bourgogne, en roulette. 109
XXVI. — Les Roulettes des Dames de la Cour . . . 111
XXVII. — Chirac, premier médecin du Régent. . . . 115
XXVIII. — La Duchesse de Bourgogne. 119
XXIX. — Le Duc de Berry, petit-fils de Louis XIV . 123
XXX. — La préparation du chocolat au dix-septième siècle 127
XXXI. — Dame prenant du café. 129
XXXII. — Homme de qualité, prenant son café . . . 131
XXXIII. — Dame de qualité à table (première apparition de la fourchette) 135
XXXIV. — Le Régent, par H. Rigaud 139
XXXV. — La duchesse de Lesdiguières 145
XXXVI. — La Chambre de Louis XIV, à Versailles. . 151
XXXVII. — Le Père de La Chaise, confesseur de Louis XIV 155
XXXVIII. — Madame de Maintenon dans sa chaise à porteurs 159
XXXIX. — Madame de Maintenon, institutrice de Saint-Cyr 163
XL. — Saint-Cyr, au temps de Madame de Maintenon 167
XLI. — Dames et Demoiselles de Saint-Cyr . . . 169

Pages.
XLII. — Demoiselles de Saint-Cyr et dame de Saint-Louis 173
XLIII. — La duchesse d'Orléans, épouse du Régent. 177
XLIV. — Louis XIV (estampe de l'époque) 181
XLV. — Repas offert par Louis XIV, aux Princes et Princesses de la Cour, à l'occasion du mariage du duc de Berry avec mademoiselle d'Orléans, le 6 juillet 1710 185
XLVI. — Philippe de France, duc d'Orléans (par Larmessin) 189
XLVII. — Madame de Parabère, maîtresse du Régent. 193
XLVIII. — Madame de Sabran, autre maîtresse du Régent. 197
XLIX. — La duchesse de Phalaris, dernière maîtresse du Régent. 201
L. — Louis, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV 205
LI. — Marie-Louise-Élizabeth, fille du Régent . . 209
LII. — Dame prisant du tabac (estampe du temps). 213
LIII. — La charmante Tabagie (estampe de l'époque) 217
LIV. — Le Soleil, emblème du Grand Roi 222
LV. — Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans (lithographie de Delaunois, d'après Rigaud; signature autographe) . 223
LVI. — Chaise à porteurs de Madame de Maintenon. 225
LVII. — Le financier Law. 229
LVIII. — Le duc de Saint-Simon 233
LIX. — Madame de Maintenon. 239
LX. — Médaille commémorative de la fondation de Saint-Cyr. 243
LXI. — Cérémonie du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse 247
LXII. — Le Duc de Vendôme 253
LXIII. — Monsieur, frère de Louis XIV. 257
LXIV. — Signature de Denis Dodart. 261
LXV. — Autographe et signature de J.-B. Dodart. . 261
LXVI. — La Princesse Palatine et ses deux enfants. 265
LXVII. — Médaille à l'effigie de Louis XIV. 268
LXVIII. — Armes de la Princesse Palatine 269

Pages.
LXIX. — Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d'Orléans 271
LXX. — Vue de Heidelberg, au dix-septième siècle . 279
LXXI. — Frédéric II 289
LXXII. — Frédéric le Grand. 293
LXXIII. — Le docteur Zimmermann, médecin de Frédéric II 297
LXXIV. — Les concerts de Potsdam. 301
LXXV. — Le grand Frédéric 303
LXXVI. — Madame Ancelot 315
LXXVII. — Les habitués du salon du Baron Gérard . . 321
LXXVIII. — Prosper Mérimée. 325
LXXIX. — Le salon de Madame Ancelot 329
LXXX. — La « Dame aux Camélias ». 335
LXXXI. — Autographe du docteur Koreff. 341
LXXXII. — Le grand Frédéric (croquis de Menzel) . . 365
LXXXIII. — Frédéric II 373
LXXXIV. — Frédéric le Grand. 385
LXXXV. — Exhumation des restes du grand Frédéric. 394

ADDENDA

P. 97 : Grinchard ou *Grichard* est le héros de la comédie de Palaprat, *le Grondeur*. Dans une lettre à la rangrave, Amélie-Elisabeth, datée du 17 mars 1706, la Palatine révèle le nom de l'original de la pièce : c'était un certain M. Lebel, qui avait été, pendant son temps, son docteur. — *P. 108 :* Voici le portrait physique de Fagon, d'après la Palatine : « Le docteur Fagon est une figure dont vous vous ferez difficilement une idée. Il a les cuisses grêles comme les jambes d'un oiseau, la bouche encombrée par les dents de dessus, qui sont toutes noires et pourries, de grosses lèvres qui rendent la bouche saillante, les yeux tout couverts, le teint jaune foncé, la figure allongée et l'air aussi méchant qu'il l'est en réalité. » *Correspondance*, éd. Jaeglé, t. I, 131. — *P. 162 :* Sur la mort de Mansard, cf. les *Mémoires du marquis de Sourches*. — *P. 261 :* Sur J.-B. Dodart, cf. *Georges Mareschal*. par le Cte G. Mareschal de Bièvre, p. 389-390.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

LA PRINCESSE PALATINE 1

LES PETITS TALENTS DU GRAND FRÉDÉRIC . . . 287

UN MÉDECIN PRUSSIEN, ESPION, DANS LES SALONS ROMANTIQUES 313

LES DERNIERS MOMENTS DE FRÉDÉRIC II 363

TABLE DES GRAVURES 395

ADDENDA 398

4184. — Tours, impr. E. Arrault et Cie.





